

Marie Grange

(1923 – 2013)

Cahiers de Village de Forez

2013

En souvenir et en hommage à Marie Grange nous avons regroupé dans ce cahier l'ensemble des articles qu'elle avait donnés à notre revue *Village de Forez* de 1993 à 2013. Nous avons conservé la présentation et la typographie d'origine.

J. B.

- <i>L'église de Boisset-lès-Montrond.</i>	p.	5
- <i>Boisset-lès-Montrond : histoire d'eau.</i>	p.	14
- <i>Un pèlerinage forézien : Notre-Dame-des-Anges à Chalaïn-le-Comtal.</i>	p.	17
- <i>Sourcieux et le souvenir de la famille Balaÿ.</i>	p.	21
- <i>L'épicerie droguerie Falconnet en 1736.</i>	p.	25
- <i>Bonson : un pèlerinage à la vénérée madone du Forez.</i>	p.	32
- <i>Faits divers d'autrefois en Forez.</i>	p.	36
- <i>Les petits métiers d'hier..., le colporteur.</i>	p.	39
- <i>En passant par Sury-le-Comtal.</i>	p.	42
- <i>La petite diligence sur les beaux chemins de France.</i>	p.	45
- <i>Des pièces de monnaie par sacs entiers (1804).</i>	p.	48
- <i>Au port de Montrond au temps des marins d'eau douce.</i>	p.	50
- <i>Le temps en 1900.</i>	p.	53
- <i>De Bouthéon (Loire) à Lambaréné (Gabon).</i>	p.	56
- <i>La soupe forézienne.</i>	p.	66
- <i>Mon ancêtre : Jean du Parloir (1765-1794).</i>	p.	70
- <i>En faisant le tour des boulevards de Montbrison.</i>	p.	74
- <i>Les épizooties, aujourd'hui, hier...</i>	p.	76
- <i>En 1692, Charlotte de Rivoire du Palais, prieure de St-Thomas-des-Nonnains.</i>	p.	80
- <i>La montre d'argent et l'apprenti charpentier (1742).</i>	p.	82



Marie Grange, lors d'une réunion de *Village de Forez*

De g. à d., 1^{er} rang : André Guillot, Jo Barou, Claude Latta, Pierre-Michel Therrat, Marie Grange.
2^e rang Danielle Bory, Pierre Drevet, Michael Lathière, le Dr Goutorbe, Maurice Bayle.

Marie Grange... notre amie

(1923 - 2013)

Le 13 juillet 1923, le marteau sonne plus clair dans la forge du maréchal-ferrant André Gagnère au centre du bourg de Boisset-lès-Montrond : une deuxième fille vient de naître dans son foyer, une petite Marie (la seconde de trois filles). Elle était née dans la maison de ses parents et grands-parents, eux-mêmes issus d'une famille qui avait ses racines à Estivareilles. Elle est morte dans la maison de sa naissance, âgée de 90 ans...

Sa jeunesse fut insouciante, disait-elle, dans l'obéissance, le respect, l'amour familial... le bonheur, en somme. En 1939, elle est reçue au brevet élémentaire. Elle enseigne alors à l'école privée à Boisset-lès-Montrond et à Bellegarde-en-Forez. En 1950, elle épouse Paul Grange qui a continué le travail des Gagnère père et fils. C'est elle qui servait de secrétaire à son époux fort occupé à la forge.

Dévouement est le mot qui la résume le mieux. Dévouement pour sa famille : son époux, ses neuf enfants - six garçons et trois filles -, sa mère. Elle était entourée d'une multitude de petits-enfants et d'arrière-petits-enfants. Dévouement pour la jeunesse de Boisset-lès-Montrond - à laquelle elle donna le goût du théâtre et de la musique - créant le club Jeunesse et Sport et la chorale de Boisset en 1971. Dévouement pour les activités de la paroisse, pour le peuple polonais - elle a accompagné en 1983 et 1985, avec son mari et deux de ses enfants, deux convois humanitaires dans ce pays - pour les déshérités de la vie. Elle était fidèle dans ses actions à une foi chrétienne profonde, sans mièvrerie, dans laquelle l'égoïsme et l'égoïsme n'avaient guère de place.

Le 9 novembre 1991, Marguerite Gonon la présenta à l'assemblée de la Diana, co-parrainant son adhésion avec Claude Déal. Marguerite Gonon considérait que le rôle d'accueil et de formation des sociétés savantes était quelque chose de primordial et que la Diana devait accompagner les chercheurs débutants - jeunes étudiants mais aussi nouveaux adhérents de tous âges "qui s'intéressent au passé d'une manière intelligente et vivante" (lettre du 9 avril 1971 à Olivier de Sugny). Je vois encore la scène de "l'adoubement" de Marie Grange à la Diana. Marie Grange estimait qu'il était temps d'employer le reste de sa vie - qui heureusement a été longue - à ce qu'elle rêvait de faire depuis sa jeunesse, se consacrer à la recherche historique, à cette histoire dont l'un de ses instituteurs lui avait donné le goût. Tout naturellement, elle vint aussi à *Village de Forez*. Elle disait à ses enfants qu'elle avait commencé à vivre "sa vie" à 70 ans quand elle était entrée à la Diana....

Tous les samedis, nous étions heureux de la voir arriver au "jacassoir" : discrètement élégante, souriante, ouverte aux autres, ne jugeant pas, d'une bonté simple qui n'excluait pas un peu de malice. Elle avait une vraie gentillesse et une vraie simplicité. Durant ces 22 années, elle a mis les "bouchées doubles" dans une véritable fièvre de recherches, écrivant et présentant de nombreuses communications : douze communications à la Diana - une treizième consacrée au pont de Montrond était presque achevée et sera publiée par le *Bulletin* ; vingt articles dans *Village de Forez*, sept numéros spéciaux et cahiers de *Village de Forez*. Un bon rythme de travail sur lequel les années n'ont guère eu de prise.

Marie Grange avait acquis progressivement la maîtrise des méthodes de l'histoire et fondait ses publications essentiellement sur des sources manuscrites : que d'archives a-t-elle dépouillées dans nos fonds de la Diana, en particulier dans le fonds des notaires ! Elle s'appuyait aussi sur une vraie connaissance de l'âme humaine et sur une grande expérience de la vie. Elle aimait travailler en collaboration avec d'autres dianistes et réussissait fort bien dans le travail de groupe que ce soit avec Gérard Aventurier, Alain Collet, Jean Guillot, Geneviève Adilon, Joseph Barou, Maurice Bayle et aussi Edouard Crozier qui illustra plusieurs de ses travaux.

Ses champs de recherche étaient nombreux dans le cadre de l'histoire forézienne. Ses travaux ont été consacrés à l'histoire religieuse (le jansénisme, la congrégation des sœurs Saint-Charles dont l'une de ses sœurs a été supérieure à Lyon, le couvent des Cordeliers de la Bâtie d'Urfé); la généalogie (*Essai généalogique sur une famille forézienne : les Du Guet*), la biographie, l'ethnologie rurale, l'histoire des métiers

- une remarquable étude faite, avec Jean Guillot, Geneviève Adilon et Joseph Barou, en 2013 sur les apprentis dans la société d'Ancien Régime ; la guerre de 1914-1918 : elle a publié le *carnet de l'un de ses oncles, l'aspirant Mathieu Rambaud, mort pour la France en 1918*. Elle aimait "rendre leur histoire" aux gens par ces monographies des villages de la plaine qu'elle a publiées, seule ou en collaboration : Boisset-lès-Montrond, bien sûr, son cher Boisset-lès-Montrond, mais aussi Saint-André-le-Puy, Chalais-le-Comtal, Chambéon sans compter *Saint-Joseph-des-Bords-de-Loire* rédigé pour la paroisse nouvelle qui porte ce nom et rassemble les clochers de part et d'autre de la Loire. Elle était devenue, selon le mot de Joseph Barou, "l'historienne de la Plaine". On lui apportait des documents et on l'invitait à faire des conférences.

Deux ouvrages sont venus couronner l'œuvre de Marie Grange :

- Avec Alain Collet et Gérard Aventurier, Marie Grange a publié dans une belle édition de l'université de Saint-Etienne (2006) la *Correspondance de la famille Du Guet* : 168 lettres, rédigées entre 1683 et 1750, avaient été découvertes en 1997 par le père Jean Forissier dans le grenier du presbytère de Saint-André-le-Puy. Publiées avec un soin particulier, avec tout l'appareil critique nécessaire, elles nous apportent des éclairages intéressants sur cette famille forézienne. Nous connaissions bien sûr Jacques-Joseph Duguet, oratorien et théologien de la seconde génération du jansénisme. Mais nous savions peu de chose sur les autres membres de cette famille, par exemple André Duguet, supérieur des Oratoriens de Soissons ou Jacques Duguet, secrétaire à Versailles du duc de Chevreuse. Dans cet ouvrage, ce sont toute une famille et toute une société qui revivent entre Montbrison, Paris et l'Italie - où l'un des Duguet s'est installé. La postface de Gérard Aventurier installe l'histoire des Duguet dans ses dimensions sociologique, politique et religieuse. L'ouvrage est salué par Antony Mac Kenna, grand spécialiste du jansénisme.

- L'autre ouvrage est celui, plus romanesque, que Marie Grange a consacré en 2009 à Marguerite de Lupé, ouvrage bien illustré par Edouard Crozier. Cette histoire d'amour courtois entre Anne d'Urfé et Marguerite de Lupé pendant les guerres de religion, était particulièrement cher à son cœur.

Chercheuse infatigable, Marie aimait aussi écrire, aimait les mots ; son écriture donnait de la chair aux personnages qu'elle évoquait. Elle aimait aussi la poésie, publia elle-même quelques poèmes - je la voyais les soumettre à Claude Beaudinat le samedi au "jacassoir" de la Diana et obtint même en 2008 le 1^{er} prix de poésie du concours de poésie organisé par l'Association du château de Montrond-lès-Bains, avec un poème qui naturellement s'appelait *Forez*,

Fidèle parmi les fidèles, Marie Grange était heureuse, le samedi, au "jacassoir". Elle consultait et étudiait avec gourmandise et respect les archives, les almanachs, les annuaires, les revues correspondantes. Elle avait une tendresse particulière pour les ouvrages de Jean-Marie de La Mure, Vincent Durand, Marguerite Gonon. Elle aimait faire plaisir : sa générosité était aussi gastronomique : chocolats pour titiller les neurones de la recherche, gâteries de ses voyages en Pologne et les inoubliables saucissons de Noël confectionnés par son époux. A son initiative nous avons pu visiter la maladrerie de Grézieux-le-Fromental et la chapelle du château de Sourcieux.

Nous évoquerons longtemps Marie Grange à la Diana, nous sommes fiers d'avoir connu cette historienne dévouée, généreuse et fidèle dans la recherche de la vérité. A Dieu, Marie Grange : pour vous, nous mettons cette expression en deux mots.

Claude Beaudinat et Claude Latta

L'EGLISE DE BOISSET-LES-MONTROND

A peu de distance, à l'ouest de Montrond, sur la rive gauche de la Loire, se trouve Boisset qui formait autrefois avec Grézieu, l'extrême limite du "mandement" ou juridiction de Montrond... C'était un rendez-vous de chasse des seigneurs d'Apchon qui depuis longtemps possédaient Boisset et ses terres. Il ne reste plus rien de visible de l'ancien château. On peut imaginer que le talus où est pratiqué l'escalier de la place, a pu appartenir à la terrasse d'une ancienne construction¹.

En cette année 1992, la petite église, qui vient d'être restaurée, offre aux visiteurs un aspect symétrique agréable. C'est un édifice du XVe siècle, à trois nefs, avec voûtes et nervures. Elle est orientée d'est en ouest selon la tradition chrétienne :

"Du lever au coucher du soleil,
Loué soit le nom du seigneur !"
(Psaume 112)

Ouvrez le portail, le matin, vous serez ébloui par la lumière du soleil. A travers les vitraux, des teintes rouges, roses, bleues, violettes inondent le choeur... Les ors du tabernacle, les cuivres des chandeliers, le patine des marbres... Beauté et silence accueillent le visiteur.

En 1225, lors d'une visite pastorale on parle d'une église à Boisset-les-Montrond, ainsi qu'au XIVe et au XVe siècle. C'est probablement sur les restes des vieux murs de l'ancienne chapelle du château que l'église de Boisset a été reconstruite. La base d'une ancienne tour carrée aurait servi de lieu de culte, puis de clocher. L'abside a été légèrement modifiée, lors de cette réédification. Un plan plus large lui a été donné, ainsi qu'il apparaît par les anciens contreforts en partie noyés dans les dernières maçonneries.

On connaît quatre agrandissements successifs de l'église, ainsi que les différentes réparations réalisées au cours des siècles. Théodore Ogier², nous fournit une esquisse de l'église de Boisset au milieu du siècle dernier, avant les différents agrandissements (voir ci-après p. 17).

L'examen des murs rapiécés ainsi que l'étude d'un plan datant de 1857 permettent de reconstituer les états successifs de ce bâtiment. La visite pastorale de 1827, faite par M. Brunon, curé de St-Rambert, nous donne les dimensions de l'édifice à cette époque : 52 pieds de longueur (17 m environ), 17 pieds de largeur (5,55 m), 13 pieds sur 13 (4,25 m) pour la chapelle de la Sainte Vierge. La longueur se révèle exacte, les autres dimensions un peu plus approximatives. Plusieurs dates sont parvenues jusqu'à nous : 1434 sur le socle de la croix du cimetière, 1464 sur les fonds baptismaux et 1572 sur la cloche.

La partie la plus ancienne est la base du clocher et un pan de mur sur la gauche. Cette construction est en forme de trapèze rectangulaire. Elle est certainement antérieure au XVe siècle et semble être, nous l'avons dit, une tour de l'ancien château. Elle est construite en galets roulés de la Loire pour les par-

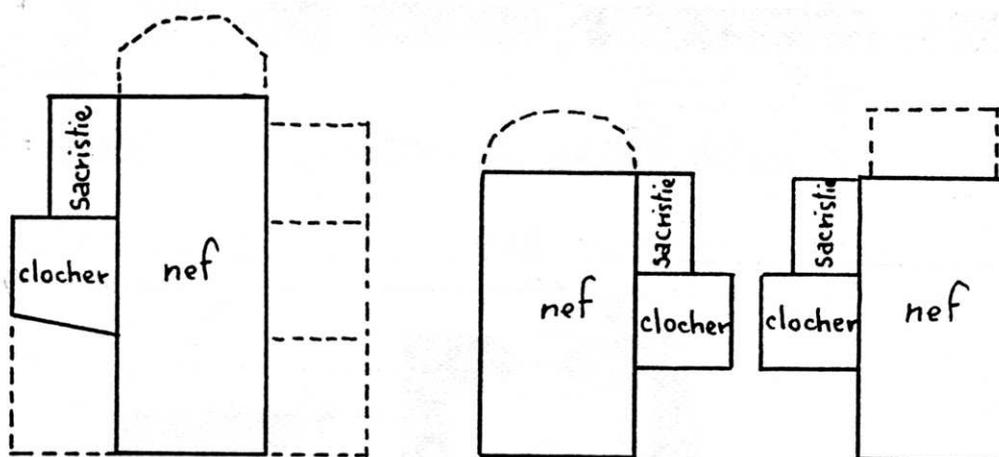
1. Cf. F. Gonon, "Villages du mandement", 1936.

2. Théodore Ogier, "La France par cantons et par communes", tome 1, "Histoire du canton de St-Rambert", 1846, réédition du Bastion, 1988.

ties visibles. Du côté ouest, au-dessus du toit de la nef latérale, on voit des pierres brutes qui indiquent qu'il y a eu une toiture posée contre cette tour. Pour devenir clocher, cette tour a été rehaussée, toujours avec des galets mais posés différemment. La troisième partie, en bois, qui supporte la toiture, existait déjà au milieu du siècle dernier, le dessin d'Ogier en fait foi.

Nous ne savons qui finança la construction de l'église de Boisset : les d'Apchon ou Jean II de la Bâtie, châtelain de Boisset, ou son fils Pierre... Les paroissiens ont certainement participé aux travaux en transportant pierre, sable, chaux. Avec leurs boeufs et leurs chars, ils allaient à l'Isle chercher des cailloux vers le lit de la Loire.

Les paroisses voisines d'Unias, l'Hôpital-le-Grand et Boisset possédaient des églises se ressemblant beaucoup. Toutes trois avaient une nef rectangulaire avec, accolée en son milieu, un clocher massif. Celle de Boisset était la plus grande. Toutes ont été modifiées. A Unias, on a agrandi le chœur au XVIIIe siècle ainsi que, semble-t-il, à l'Hôpital. Quant à Boisset, il y a eu transformation, en longueur, en largeur et en hauteur (voir les plans p.16-17).



Boisset

Unias

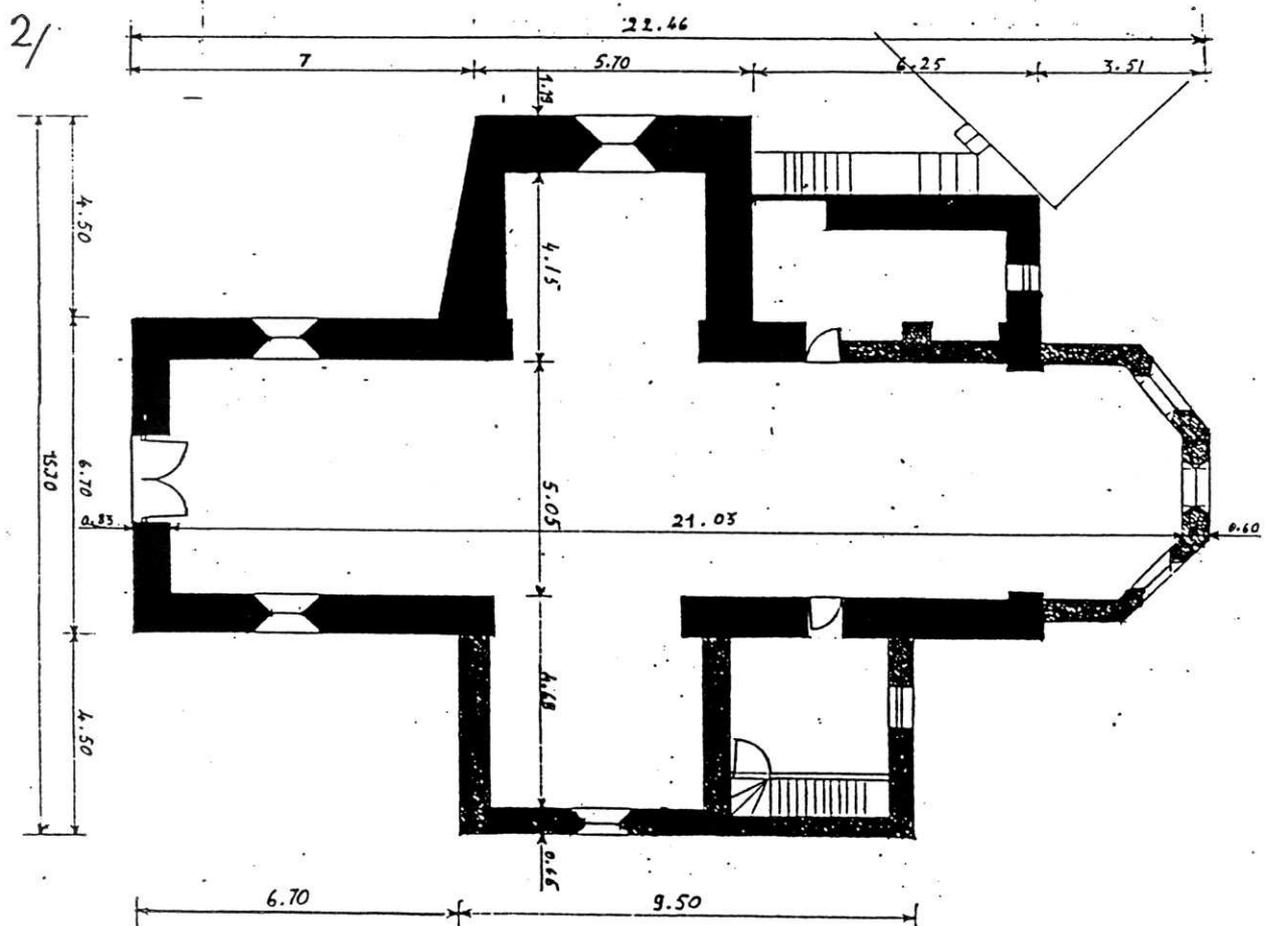
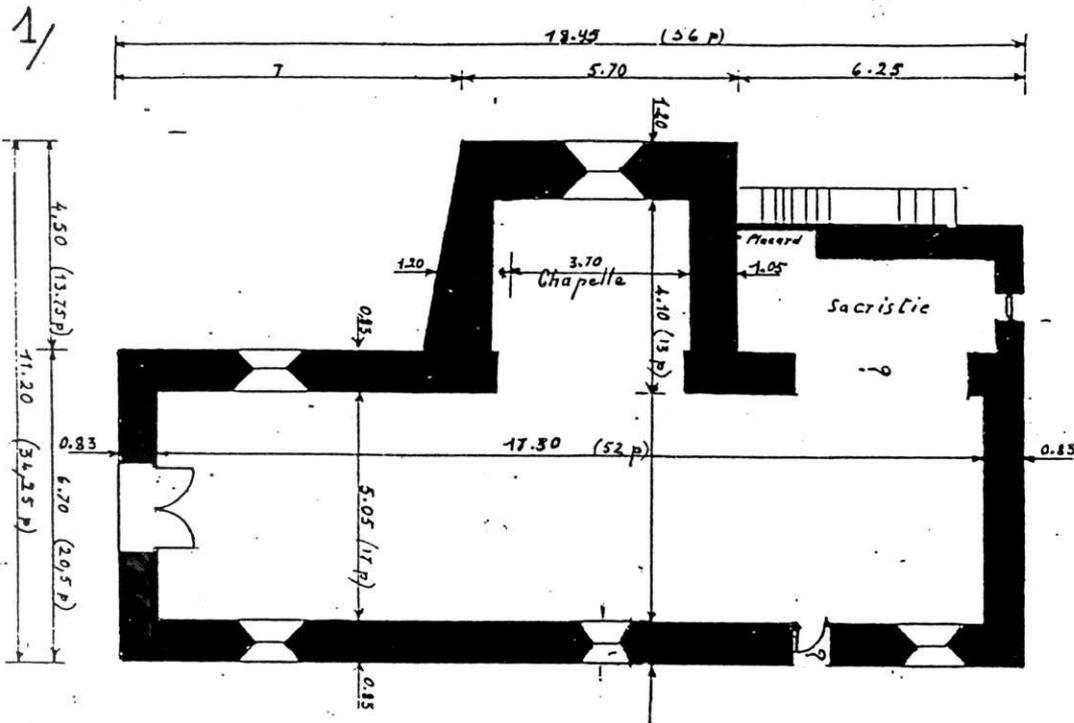
l'Hôpital

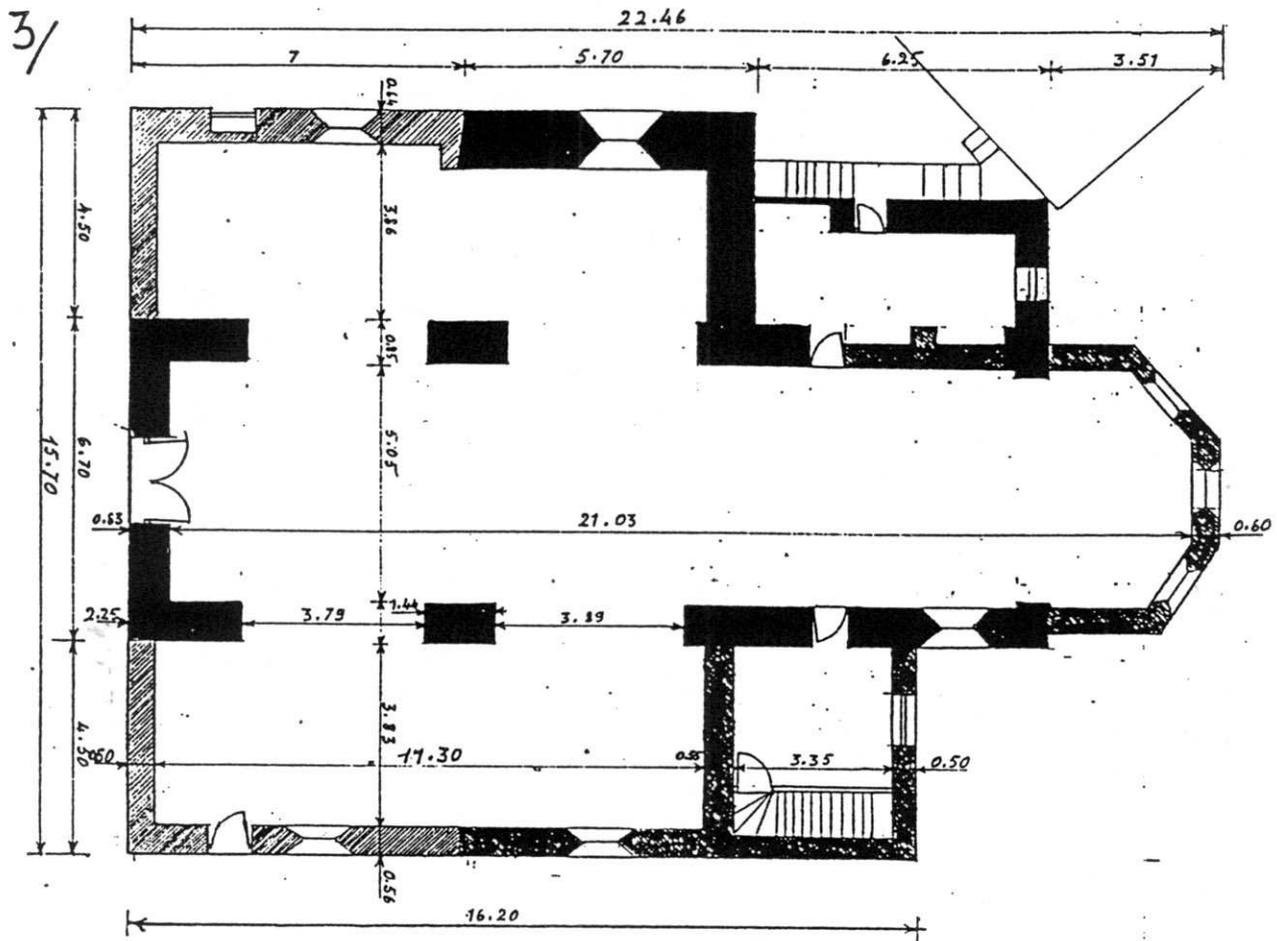
Entre 1835 et 1840, l'église de Boisset est rehaussée de deux mètres environ, le chœur est agrandi par la partie où se trouve l'ancien autel et, à droite, on a construit la sacristie et une chapelle. Ces travaux ont été financés par M. Dugas, propriétaire du château de Montrond en 1828³.

En 1878, l'église est agrandie en ajoutant les deux travées latérales dans le prolongement des deux chapelles existantes. Le financement est assuré par la fabrique et les paroissiens. La commune, trop pauvre, n'y participe pas.

3. Sa fille Marie-Antoinette épousa Victor de Boissieu à qui revinrent les propriétés de Boisset.

AGRANDISSEMENTS SUCCESSIFS DE L'EGLISE DE BOISSET-LES-MONTROND
(plans de C. Déal)





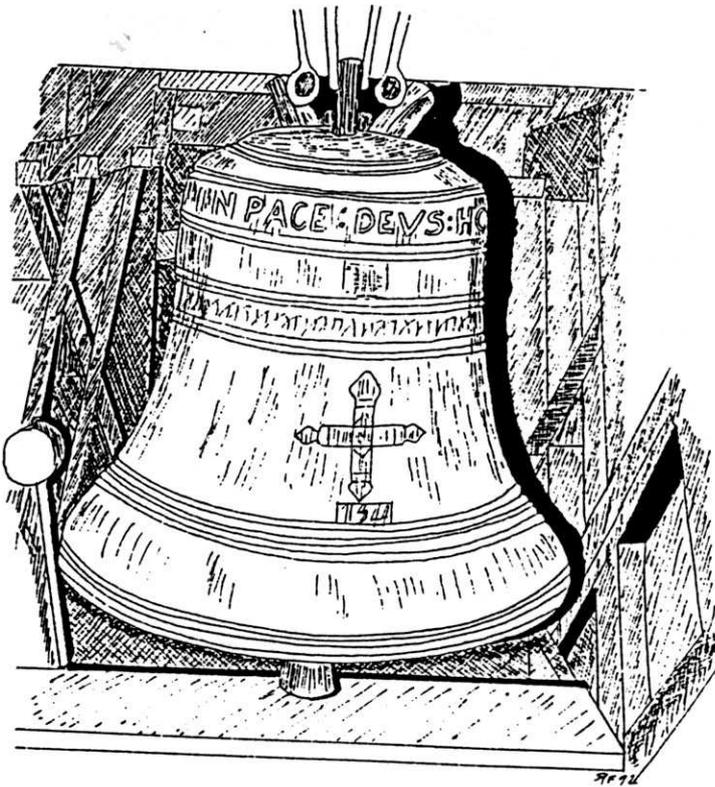
Boisset *Les Montrond*

(dessin extrait de l'ouvrage de T. Ogier, "La France par canton", 1856)

Les cloches

Avant la Révolution le clocher possédait trois cloches. Deux ont été vendues le 17 floréal an II (5 mai 1794). Elles pesaient respectivement 482 livres (199 kg) et 235 livres (95 kg). La troisième cloche, après quatre siècles, continue fidèlement son service.

"Le clocher, écrit F. Gonon⁴, contient une curieuse cloche de 1577 portant, au-dessous d'une inscription latine qui en fait le tour : *Le Roi vient pour la paix. Dieu s'est fait homme*, une petite plaquette en relief charmante et très finement exécutée. Elle représente une jolie Vierge Renaissance allaitant son Enfant. De l'autre côté, en pendant, on voit saint Sébastien dont le corps est entouré de flèches. De chaque côté, on distingue encore, sur les flancs, deux autres petites gravures doubles représentant sans doute, selon la coutume, des saints, patrons des donateurs et des parrains et marraines. Aucune inscription ne l'indique à l'encontre de la généralité de nos cloches de village.



Cette anomalie pourrait trouver son explication dans le fait qu'en 1577 (date de cette cloche), Montrond, de qui dépendait Boisset, se trouvait à ce moment un peu divisé par des querelles de famille. La veuve d'Artaud, neuvième du nom, avait laissé, on le sait, Montrond à Jean, l'aîné, qui succéda à son père. Sa mort, en 1573, fut l'origine du long procès pendant lequel Montrond n'eut pas de véritable maître. En 1575, on fit l'inventaire du mobilier de Montrond, placé pour ainsi dire sous séquestre et laissé à la garde d'Henri d'Apchon et de Charles, autres de ses fils. La chapelle de Montrond était à ce moment placée sous le vocable de Saint-Sébastien, ce qui explique la gravure de Boisset. Les autres représentations de saints et saintes pourraient être : sainte Marguerite, saint Henri, saint Charles et peut-être saint Blaise.

Dans le bas de la cloche, on voit une très jolie ceinture gravée en relief. Elle est composée de rinceaux Renaissance, de fleurs de lys et de croix fleuronées, par groupe de deux alternés. Cette ceinture étroite est du plus charmant effet et signale la cloche de Boisset à l'attention des artistes".

4. F. Gonon, "Montrond et sa région", 1936.

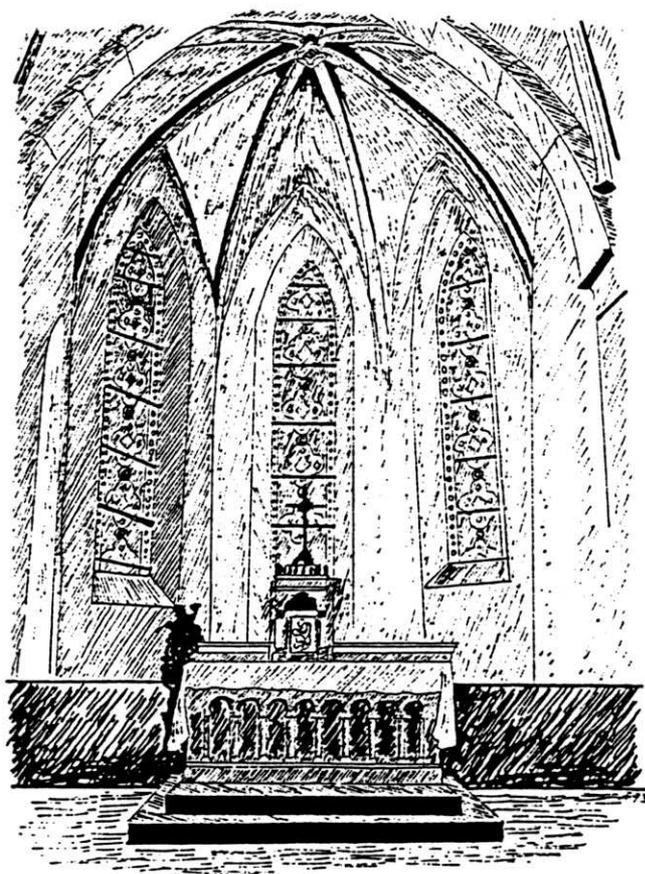
Les restaurations

L'église a subi trois autres restaurations importantes :

- En 1947, tout l'intérieur de l'église est rénové. M. François Boudol en avait fait un compte rendu. Quant à nos trois statues en bois, polychromes, elles ont été soigneusement recouvertes de laque blanche, au cours de ces mêmes travaux de l'été 1947. Qui osera entreprendre leur restauration ? Dans cette attente, reconnaissons là une certaine protection contre le vol. M. Chaverot fit exécuter, par André Seurre de Dijon, la fresque du Chemin de Croix : la vérité des visages et des attitudes des personnages est surprenante. Les inscriptions sont toutes tirées de la Bible.

D'autres souvenirs s'attachent à cette période difficile - c'était peu de temps après la guerre. Un jour, par exemple, l'argent manqua au Père Chaverot pour effectuer le règlement de ses factures. Imaginez son angoisse ; il lui fallait encore solliciter ses paroissiens. Comment, à cette époque, trouver la somme de 17 000 F, même anciens ? Mais c'était un homme de foi : au sortir de sa messe matinale, vers 7 h 30, une dame l'attendait. Nous ne connaissons pas son identité, mais ce que nous savons c'est qu'elle lui remit une enveloppe contenant intégralement la somme manquante. Ce n'est pas une page de la légende dorée, c'est un épisode de l'histoire de Boisset, un petit village peu connu de ses habitants eux-mêmes. Les généreux donateurs anonymes ne lui ont jamais manqué.

- En 1979-1981, restauration du chœur et réouverture d'une fenêtre à droite. Les travaux ont été commandés par la municipalité dirigée par Mme Vially et exécutés par l'entreprise Comte de Champdieu.



Aux yeux du paroissien habituel cette restauration a été une des plus spectaculaires : suppression des boiseries et des stalles du chœur, de la table de communion et surtout mise à jour, à droite du chœur, d'une fenêtre romane qui avait été murée ainsi que de l'amorce d'un arc en pierre, sur le côté gauche. L'autel principal a été conservé à sa place mais un autel mobile, en bois, a été installé de manière à permettre au prêtre de célébrer face aux fidèles. C'est Mgr Rousset, évêque de Saint-Etienne, qui a inauguré en 1983 l'église restaurée.

Les fonts baptismaux de forme octogonale, en pierre, portent sur les faces visibles une date (1464), le monogramme du Christ IHS et des dessins de l'astrologie celtique.

L'autel de marbre blanc a été offert par M. Chany⁵. Il représente le couronnement de la Vierge par son Fils.

La restauration du tableau de saint Blaise, peinture sur toile de l'Ecole française du XIXe siècle, a fait l'objet de tant de démarches pour qu'il puisse être protégé, rénové, récupéré qu'il y aurait matière à écrire un roman. La police, elle-même, a participé à l'aventure... Mais le saint patron est bien revenu, à sa place, au-dessus des fonts baptismaux, rutilant de gloire dans ses ornements rajeunis. L'histoire a duré deux années !

- En 1992, tout l'extérieur est refait : jointoiment des pierres, refectio n des toitures et des zingueries. L'initiative en revient à la municipalité et au maire, M. Sorlin. Ses travaux sont confiés à l'entreprise Brunel, de Savigneux. Jamais l'église de Boisset n'a été aussi belle qu'aujourd'hui. D'ailleurs le cadre de verdure et de fleurs fait de cet endroit un site charmant.

Les bancs de l'église

Les bancs de notre église ont aussi leur petite histoire. Ils comportaient plusieurs catégories :

- Les stalles des chantres qui ne se louaient pas. Les enfants et les chanteuses avaient leurs bancs respectifs, pour les premiers, sous la chaire, à gauche, pour les autres, près de l'harmonium, à droite. Ces places étaient gratuites.

- Les petits bancs fermés et planchés réservés aux fabriciens étaient placés au fond de l'église, de chaque côté de la porte. Ils ne se louaient pas non plus.

- Un grand banc planché et fermé dont nous ignorons le montant de la location était à la disposition de la famille de Boissieu dans la chapelle de St-Joseph. Il y avait également, du côté des chanteuses, un tout petit banc rehaussé qui était le lieu d'où "Madame Marie" régnait sur le groupe choral. Comment oublier cette figure d'un autre temps, vêtue de noir, accablée de rhumatismes, avec cependant une voix d'or, qui si longtemps a chanté et fait chanter. Douceur de l'Adeste de Noël, splendeur du Te Deum, simplicité du "Laissez venir à moi les tout petits enfants"... Les croisées d'ogive doivent en garder le souvenir.

- Enfin les bancs loués au peuple qui coûtaient 36 F pour six places, en 1827. Eux-mêmes étaient subdivisés en plusieurs classes : ceux d'où l'on voyait l'autel, ceux qui garnissaient les chapelles latérales, ceux qui étaient placés derrière les piliers et ceux qui avaient un dossier sculpté...

La location des bancs avait lieu le dernier dimanche de l'année liturgique, après les vêpres. Le curé montait en chaire et procédait à l'opération, à la criée, suivant le système des enchères. Tout cela se passait, le plus souvent, dans un grand tumulte, sans souci du saint lieu où se démenaient les protagonistes. Et si l'on pouvait déloger un notable de son banc familial, avec des invectives outrancières, on ne se gênait pas.

Une année, il arriva même que cette location tourna au pugilat, et du poing et du pied. Comique dérisoire pour un morceau de banc où l'on posait, une fois par semaine, un derrière endimanché ! Et il fallait voir les yeux sévères

5. Testament du 16 décembre 1869 ; cf. registre des délibérations de la municipalité de Boisset.

qui le fixaient si, par erreur, un distrait faisait mine d'occuper un banc qui n'était pas le sien. Un curé supprima, un jour, ce marché, et fixa lui-même un taux annuel de location en fonction de l'emplacement du banc familial. Les bancs des basses nefes étaient bien meilleur marché que les autres. Notre famille, les Gagnère, avait un banc dans la chapelle de la Sainte-Vierge, derrière celui de la famille Forissier et devant celui de la famille Garnier-Frécon.

Il y a bien longtemps, une nuit de Noël

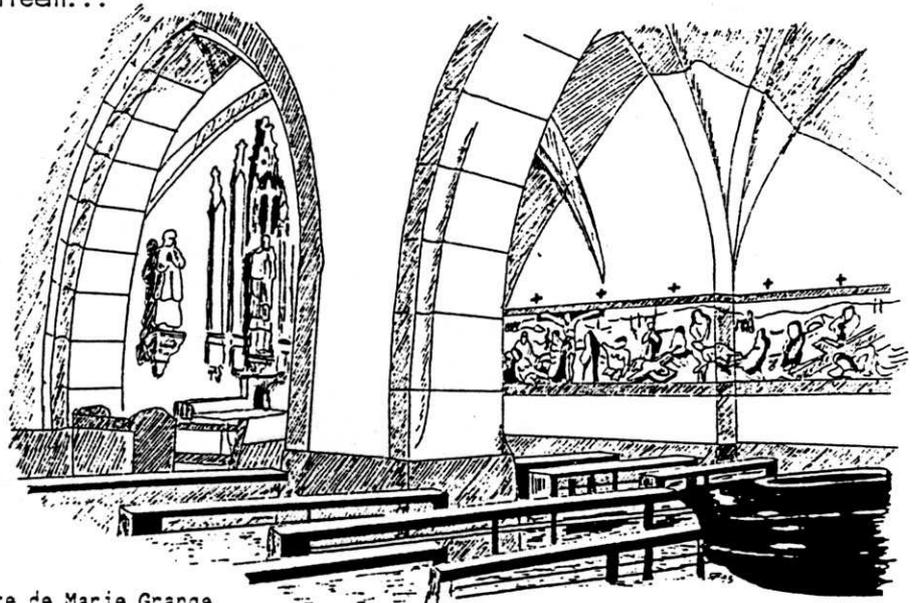
A ces détails pittoresques que nous tenons d'un témoin⁶, s'ajoute le souvenir d'un conte de Noël :

"C'était il y a bien longtemps, un soir de Noël, à Boisset. Dans notre église c'était l'heure de la messe de minuit. Durant un quart d'heure les cloches avaient carillonné pour appeler les fidèles. Et ils arrivaient du Cerizet, de la Vernia, de l'Isle, de Goué, de Seyve, de la Revolière, de la ferme du Dolet, du Perier et même de Sourcieux par le chemin de Bergoignones.

Ils s'étaient munis de leur chaufferette en tôle ajourée, garnie de braises pour se chauffer dans l'église où vacillait la flamme des bougies. Cette année-là, Monseigneur le comte d'Apchon, seigneur de Montrond et de Boisset, avait bien fait les choses. Il avait offert 25 livres de cire de ses ruches pour les cierges de cette nuit de Noël !

Et voilà Monsieur de la Revolière emmitouflé dans sa peau de bique, madame Richardier si belle dans son manteau et son capuchon de loutre brillante. Il y avait Pierre Forest, Jean-Marie Pichois, Pierre Berne et tous ses enfants, madame Plaisançon... L'église sentait l'encens et l'écurie. L'odeur des cierges brasillants luttait avec celle de la paille dont étaient garnis les sabots.

Ils étaient tous là : le meunier et le tailleur d'habits, le boulanger et la servante du château, les filles de Jean Barou, de Coursieux, et même le père Mure avec sa canne et son chapeau noir, Jean Meunier et sa femme. Tous pareils à des santons blottis dans l'église pour chanter le Sauveur né à Bethléem...



6. Antoine Gagnère, grand-père de Marie Grange.

Après l'évangile, monsieur le curé ôta sa chasuble en baisant pieusement la croix de l'encolure et monta en chaire pour le prône. De ce lieu, il voyait à peu près tous ses fidèles paroissiens : les plus âgés, humblement assis au fond et les jeunes qui avaient fait ce soir-là un brin de toilette, les Messieurs-Dames du château ou du domaine... Et de sa voix bien timbrée il commença le sermon : "Mes frères..."

A cet instant, on entendit grincer la porte. Quelqu'un entra. Il reprit sa phrase : "Mes bien chers frères..." Clic, clac répondirent les sabots. Le saint prêtre toussa et reprit : "Mes très chers..." Clic, clac. "Chut !", et l'on vit un garçon d'environ dix ans s'avancer vers les chaires sans se soucier de tant de paires d'yeux qui le fixaient. Clic, clac. Janot monte la nef et arrive vers les marches du choeur où son père se cache derrière un missel aussi gros que les livres de comptes de M. Achard.

Le curé toussa un peu plus fort en écarquillant des yeux qui voudraient être furibonds. "Janot ! Où vas-tu ? en retard comme tu es ?" Et le garçon de répondre : "Taisez-vous, Monsieur le curé, la vache de notre maître, Monsieur Souchon vient de faire le veau. Il est debout. Il tête sa mère et mange la paille comme un homme !"

Le curé hocha la tête, sourit et, bon père dit aux fidèles ce jour-là : "Mes frères, admirons la simplicité de l'enfance et réjouissons-nous tous ensemble, c'est un peu plus d'aisance donnée à une famille. Un cadeau du Bon Dieu."

Nous aurions aimé raconter cette histoire en patois, ce conte qui, finalement, convient bien pour une nuit où un grand événement s'était passé dans une lointaine étable.

Marie Grange

Claude Déal

(dessins : Roger Faure)



(extrait de *Village de Forez* n° 54 d'avril 1993)

Boisset-les-Montrond :

HISTOIRE D'EAUX...

Limitée par la Loire, un peu avant l'Isle et jusqu'au pont de Montrond, la commune s'est installée sur la rive gauche du fleuve. Après le domaine de l'Isle, vient la rejoindre à gauche un de ses affluents, la Mare. La Mare ou Ojon prend sa source près de la Sauvetat, à Saint-Anthème et descend en cascades étincelantes entre les arbres de Gumières, au Saut du Diable, passe à Soleymieux, entre fougères et rochers, pure et cristalline sous le soleil d'été. Elle s'assagit à Saint-Marcellin et se faufile sous le Pont du Diable à Védrines. Puis c'est la plaine, Sury-le-Comtal où nonchalamment elle s'étale sous les arbres. A l'entrée de l'Hôpital-le-Grand, c'est la Curraize qui lui apporte son obole... et en serpentant au fond d'un petit vallon, la Mare arrive aux pieds de la Dame, fait un détour vers le village de Boisset, et s'en va, mouvante et verte sous les feuillages de la Garenne, rejoindre la Loire.

Très capricieuse, torrentueuse, elle peut devenir envahissante, lorsque les pluies de printemps ou d'automne viennent gonfler son flot. Et c'est à ce moment-là que la Loire ne manque pas, elle aussi, de déchaîner sa colère, emportant tout sur son passage, arbres, animaux, objets familiers et ustensiles de ménage... faisant refluer la Mare qui envahit terres, prés et jardins, dans un bruit sourd venu du profond des abîmes... Les colères de la Loire... Comment évoquer les vers de Ronsard devant cette furie ?

"... ma blonde Loire et sa grâce angevine..."

La gorge serrée par l'angoisse, chacun attend le spectacle de désastre que laissera le fleuve lorsqu'apaisé, il rentrera entre ses berges pierreuses.

Un autre petit ruisseau, l'Ecouaron vient d'Unias et rejoint discrètement la Mare ; son eau claire murmure sur le gravier et entretient sur ses bords une herbe verdoyante.

Le Béal ou Bief des moulins commence à l'Hôpital-le-Grand. Son eau est prise dans la Mare. Il alimentait autrefois trois moulins, deux à l'Hôpital et le dernier à Boisset, avant de rejoindre la Mare. C'était le Bief de la famille de Meaux.

Le ruisseau appelé Gand, qui traverse les Ambressets, les Champs Blancs, les Etangs et se termine dans les terrains de Sourcieux, fait fonction de fossé d'assainissement. Dès les premiers jours de juin, il foisonne d'iris d'eau tout dorés parmi les roseaux.

L'étang des Appreaux, d'une superficie de douze hectares, est le dernier étang de Boisset. Avant l'assainissement de la Plaine du Forez, la commune qui s'étendait sur 810 hectares, comptait 66 hectares d'étangs(1). Les mouettes s'ébattent sur ce miroir bleuté, tandis qu'entre les joncs le héron "au long bec, emmanché d'un long cou" attend la tanche frétilante qu'il happera au passage...

Autrefois, beaucoup de maisons possédaient un puits : on tirait l'eau à la chaîne, les mieux outillés avaient installé une pompe. Grâce à son pendule, le curé Bouthéon avait trouvé des puits qui ne tarissaient jamais. Le puits communal ou Puits de la Cure, au début du chemin des Piorons, a été comblé et rasé. Il était bâti en cailloux roulés et couvert de tuiles.

On avait encore des "pêchoires" comme à la Dame, des "boutasses" ou mares, derrière presque toutes les fermes : elles servaient à abreuver les vaches et à faire barboter les canards...

Et les sources ? A Boisset, j'en connais deux : une à Seyves entre le mamelon et la Mare. On l'appelait la Fonts Durieux, du nom des propriétaires de la petite maison qui regardait la rivière. L'eau jaillissait entre les grains de sable en faisant des bulles. On se regardait dans sa coupe arrondie entre les fougères et les herbes... Hélas, elle mourait aussitôt née : le trop plein faisait cinquante mètres et s'en allait couler dans la Mare. L'eau en était si bonne que les religieuses du couvent avaient le droit de venir en chercher.

La seconde de ces sources, entre les Champs Blancs et les Ambressets a une eau particulièrement fraîche. Autrefois, les paysannes y déposaient leurs "mollettes" de beurre pendant la nuit, avant de les porter au marché de Sury ou de Montbrison.

Aujourd'hui on possède un frigidaire... Chacun a installé l'eau sur l'évier, et les jardins et les champs sont arrosés par aspersion...

Du Canal du Forez, je voudrais encore vous parler. Cet ouvrage très important avait été créé pour arroser la plaine et assurer sa fertilité en périodes sèches. Monsieur Graeff, ingénieur des Ponts et chaussées, à cette époque propriétaire du domaine de la Dame en fut à la fois un des instigateurs et l'architecte, conducteur des travaux. Monsieur Francisque Balaÿ a été son ardent collaborateur. Ce qui valut à la commune de bénéficier de la section 1 de l'artère de l'Hôpital-le-Grand.

Aujourd'hui, plus de chutes frémissantes venant régulariser la pente du Canal. Le petit aqueduc de Boisset n'est plus utilisé : il a 100 ans... Les "déversoirs" où l'eau courait frangeant d'écume les ronciers et les églantiers sont secs... Les vannes sont supprimées. Les rigoles où se partageaient les différentes artères ne se déroulent plus comme ruban d'acier, entre myosotis et boutons d'or... Plus de demoiselles bleues et vertes sur les joncs... plus de têtards dans les rigoles ou gaiement nous pataugions... Plus de grenouilles aux yeux dorés, cachées sous les feuilles d'oseilles sauvages...

Dans la traversée du village, on a remplacé le Canal par un espace de verdure fleurie, avec des arbustes : parking propre et accueillant, le quartier s'en trouve rajeuni.

Une anecdote amusante terminera mon inventaire.

A la ferme du Colombier, en haut du village, occupée par Jean Vially son père et ses descendants après lui, il y avait beaucoup de monde, beaucoup de personnel pour s'occuper des travaux multiples du domaine : le grand valet, le bouvier, le vacher, le laboureur, ceux qu'on embauchait à la "loue" à Sury ou à Montbrison, le berger des moutons, les bonnes... Et tout ce monde à nourrir créait un entrain incroyable. Toutes les semaines de l'année, une lavandière venait s'occuper du lavage du linge. Trempage, décrassage, bouillissage dans des baquets fumants, avec l'eau du puits. Depuis l'aménagement du Canal et la construction d'un lavoir tout près de la maison Rivollier, il n'est plus nécessaire d'aller rincer le linge à la rivière.

Or, un certain matin d'été, avant que le soleil ne soit trop haut, et darde ses rayons sur le petit village, la patronne demanda à un jeune valet la Blonde, petite jument fine et nerveuse, à la charrette, et de bien vouloir emmener ladite laveuse et son chargement, jusqu'au lavoir.

Ayant chargé les corbeilles ruisselantes, la planche, la brosse, le battoir et la laveuse, le jeune homme d'un pas leste sauta dans la carriole, et au trot, la Blonde s'en fut.

Au tournant, vers le Clos de la Cure, notre jeune imprudent eut l'idée d'essayer son fouet. D'un geste vif, il donna un léger coup de lanière à la Blonde. Aïe ! La réaction ne se fit pas

attendre... Elle démarra d'un bond, descendit la côte comme une flèche, sans souci de ce qu'elle traînait, passa devant le maréchal-ferrant et le boulanger d'un train d'enfer, évita le pont, et, naseaux en feu s'abattit dans le canal dans un bruit fracassant ! Laveuse, cocher, corbeilles, draps, torchons, chemises prirent un bain forcé tandis que la Blonde se débattait entre les brancards de la charrette cassée...

Les voisins, alertés par le vacarme, accoururent au secours de la jument et de sa voiture. La laveuse, quant à elle, dut aller jusqu'à la Vergnia, flanquée de deux ou trois gamins de Boisset afin de repêcher au fil de l'eau les pièces de la "lavée" que le courant emportait.

Qu'a dit le patron de cet exploit ? Et que fit le valet ? Le village a bien ri... et on en rit encore.

Marie GRANGE

(1) Nomenclature des étangs situés sur le territoire de la commune d'après la rente de Boisset de 1677 (archives de la Diana, Série 1E1 cote 37) :

L'étang Pupin (92 cartonnées), étang de la Rivolière, péchoire : sous les Vignes, étang Serralier (50 cartonnées), étang de la Pierre (80 cartonnées), étang du Plat (70 cartonnées), étang des Appreaux, étang Puy, étang des Brosses, étangs de la Torta et de Malita, étang Couzon, étang du sieur Lyonnet, étang de Bouchetal.

En tout 66 hectares d'étangs, séparés par des fossés, chemins, cheneviers. Ces étangs étaient situés sur le côté gauche de la route, en descendant au Cerizet. Et la population de Boisset était aussi chétive, fiévreuse et lymphatique que partout ailleurs dans la plaine semée d'étangs.



(extrait de *Village de Forez* n° 56 d'octobre 1993)

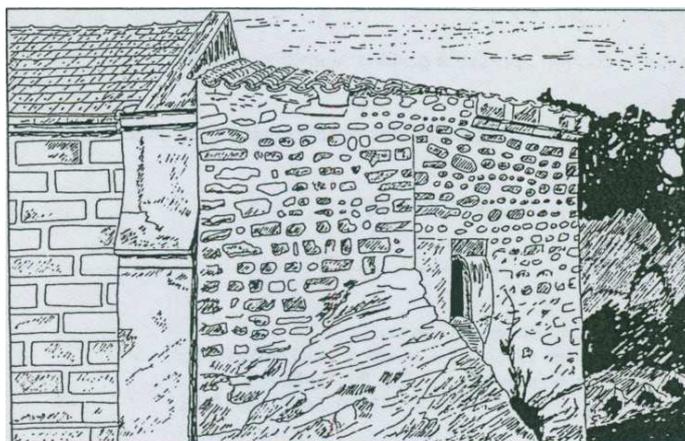
Un pèlerinage forézien :

Notre-Dame-des-Anges à Chalain-le-Comtal ⁽¹⁾

Le village de Chalain-le-Comtal, dans la plaine du Forez, est à neuf km de Montbrison. On voit de loin la flèche élancée de son église dont on va fêter le centenaire de l'édification en 1995.

Ce qui nous intéresse aujourd'hui est l'antique pèlerinage à la Vierge Marie et à saint Guy (2) qui, depuis le Moyen-Age, amenait de nombreux fidèles. Ils venaient y invoquer Notre-Dame-des-Anges et demander à Dieu, par son intercession et celle de saint Guy (prénom cher à nos comtes), la guérison des enfants chétifs qui ne marchaient pas, et le soulagement des manifestations épileptoïdes qui accompagnaient les fièvres intermittentes de notre région (danse de Saint-Guy).

La chapelle de Notre-Dame-des-Anges



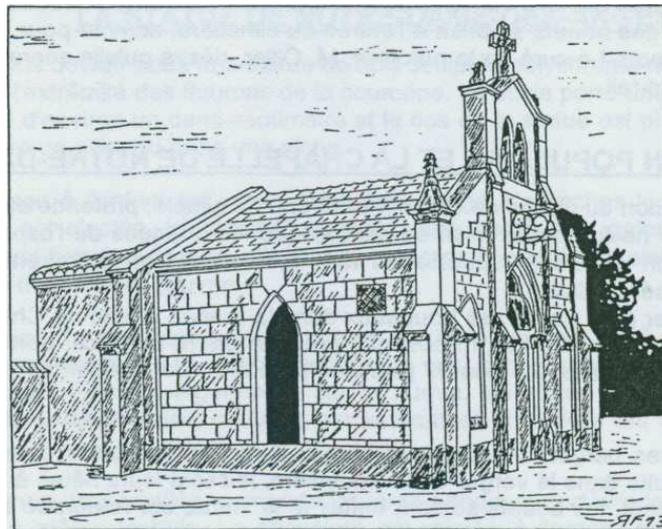
Les documents anciens citent la chapelle de Notre-Dame-des-Anges dès 1327 (3). A environ quatre cents mètres à l'est du village, dans le cimetière, on voit, au sommet et à l'aplomb des balmes s'inclinant vers la plaine basse de la Loire, au-dessus de la carrière d'argile actuelle, les restes de l'ancienne chapelle. Ces vestiges consistent en une nef et un cul-de-four plus étroit. Ce cul-de-four a trois pans à l'extérieur. La voûte en plein cintre est éclairée au centre et à droite par deux fenêtres romanes inégales. L'arcade, dont le pignon est découronné, porte entre deux piliers à imposte sobrement moulurés que buttent des contreforts en éperon. Ce détail est visible de l'extérieur. La toiture repose sur une corniche formée d'un filet et d'une doucine. Cette construction en matériaux calcaires bien appareillés pourrait dater des premières années du XIII^e siècle. Avant sa restauration, en 1888, la chapelle mesurait 6 m de long sur 5 m de large. Agrandie antérieurement par une nef en cailloux roulés de la Loire, elle a été reconstruite en pierres calcaires. Le travail du chœur (la coquille) est beaucoup plus soigné ; partie pierres de taille, partie pierres à chaux.

La couverture du toit est faite de tuiles rondes pour la partie la plus ancienne et de tuiles plates pour la nef. Sur la façade, au-dessus du petit portail à deux vantaux, des ferrures supportent une cloche. Le campanile qui surmonte l'édifice a deux baies géminées et est surmonté d'une croix.

Pour entrer dans la chapelle il faut descendre deux petits degrés en maçonnerie. Sur le sol de la nef on remarque une grande croix latine en matériau gris foncé, sans inscription.

On accède au chœur par une marche recouverte de marbre blanc précédant une barrière avec portillon en bois sculpté. L'autel et le tabernacle sont en bois. Sur le tabernacle est posée une statue représentant une vierge à l'enfant en bois polychrome.

La voûte du chœur est peinte en bleu ; on voit la trace des étoiles à six branches qui la décoraient. Les murs du chœur, recouverts de plâtre lisse, sont ornés d'une peinture représentant des draperies agrafées dans les tons de brun rosé. L'intérieur de la nef a des traces de peinture murale bleue recouverte de chaulage blanc. L'ensemble est assez vétusté et le mobilier pauvre.



Un sanctuaire modeste mais ancien

Des archéologues ont mis à jour, dans le pré jouxtant le cimetière, des squelettes d'origine très ancienne dont la tête était tournée vers l'est. Au moment des guerres de Religion une bataille se serait livrée auprès du cimetière. Selon Thomas Rochigneux, le curé Ollier et l'abbé Peurière, archiprêtre de Notre-Dame de Montbrison on y aurait trouvé des armes et un casque. En 1595, le marquis de Saint-Sorlin, commandant les troupes catholiques, surprit Chalain-le-Comtal, fit piller et ravager tout ce qui s'y trouvait. Ce qui fit dire à Anne d'Urfé dans une lettre adressée "aux huguenots de Lyon" "que c'était une très belle et très signalée prise, pour un prince, de s'attaquer à la maison d'un gentilhomme".

En 1662, lors de sa visite pastorale, Mgr de Neuville cite à quatre cents pas de l'église la chapelle détachée dite de Notre-Dame-des-Anges.

Après qu'on eut cessé d'enterrer dans le cimetière, en 1743, la chapelle servit encore au culte. On y venait en pèlerinage, la messe y était célébrée tous les vendredis et parfois les mercredis, et ce, jusqu'à la Révolution. Au moment où elle fut restaurée on découvrit sous le badigeon des restes de peintures comparables à celles que possédait en 1790 l'ancienne église de Grézieux-le-Fromental (démolie en 1888).

Par trois fois des incendies ravagèrent l'édifice mais aucune trace de feu ne fut relevée sur les murs de la coquille (chœur). Les fidèles trouvaient le moyen de mettre en sécurité leur protectrice.

Pendant les années 1789-1795, Peyron, garde-chasse de M. de Curraize et grand-père de Peyron qui était, en 1888, secrétaire de mairie, cacha la statue dans la cave de sa maison qui était située sur la place de l'église pour la soustraire aux profanations. Pendant longtemps les habitants de Chalain ont ignoré ce qu'était devenue la madone. En 1888, lors de la restauration de la chapelle, M. Henry Forissier fut mis au courant de ce fait par M. Peyron lui-même. Pendant la Révolution la table d'autel de la chapelle fut transportée au Bréat et la pierre sacrée servit de bonde à l'étang Bardoire. Lorsque M. Forissier acheta le domaine, en 1890, il fit transporter à nouveau cette lourde pierre à son emplacement primitif. Le transfert eut lieu le 14 août 1890. Le fardier mené par des bœufs se brisa à l'entrée du cimetière, comme pour indiquer que c'était là, le terme du transport. Le curé de la paroisse, M. Ollier, désira qu'elle serve de seuil à la chapelle restaurée, ainsi fut fait.

La tradition populaire et la chapelle de Notre-Dame-des-Anges

La population du village de Chalain avait une foi simple, profonde et sa dévotion envers la Mère du Sauveur ne fut jamais mise en péril malgré les attaques de l'esprit du mal. Depuis des siècles la tradition populaire rapporte les faits merveilleux qui entourent les endroits où se manifeste la présence divine :

"Le bouvier (qui) garde ses troupeaux dans la grande prairie de Chalain et pose la statue (au milieu des bêtes pendant qu'il s'absente) pour se rendre à l'office. Lorsqu'il revient, la Vierge est revenue à la chapelle, les bœufs paisibles broutent : cet événement fit grand bruit dans le Forez...

Deux autres bergers veulent faire l'essai, ils posent la statue dans la prairie, mais vont chaparder des fruits dans le verger de la Pommière, laissant leurs bêtes à la garde de la Vierge. Lorsqu'ils reviennent, les bœufs se sont enfuis et la statue est retournée à la chapelle. Furieux, ils frappent l'effigie, du sang coule et jaillit sur les murs. Les dits bergers "séchèrent", moururent de langueur, cherchant à se détruire.

Vers les années 1793, un meunier d'un village voisin vola la cloche de la chapelle, toute sa famille eut une fin malheureuse.

Une autre famille qui acheta la chapelle comme bien national, mourut tout entière pour avoir voulu négocier un bien sacré."

Lorsqu'on fit de cet édifice un magasin à fourrage il fallut consolider les murs. C'est aux descendants de cet homme : M. Dunis que le conseil municipal acheta l'emplacement de l'ancien cimetière abandonné en 1743 et rétabli en 1883.

Restauration de la chapelle

En 1870, la somme de 4023 F votée par le conseil municipal pour des frais de guerre fut consacrée à la restauration de la chapelle. Elle eut lieu en 1888. Le devis, arrêté par M. Etienne, architecte stéphanois, fut exécuté par les frères Chapelle, maçons à Saint-Galmier.

La chapelle fut meublée grâce à la générosité des paroissiens. Les bancs furent commandés à M. Peycellon, menuisier à Boisset-les-Montrond. Les vitraux sont le travail des Mauvernay, peintres-verriers, de Saint-Galmier. Le vitrail représentant Notre-Dame-de-Lourdes est un don de M. le curé Ollier. La décoration offerte par M. Forissier et Mme Valérie Balaÿ a été exécutée par M. Mauvernay d'après les dessins de M. Etienne.

Une inscription au-dessus de la porte d'entrée, à l'intérieur, donnait le nom de quelques habitants de Chalain mais l'humidité l'a détruite. Des travaux plus récents, en 1950, ont été faits pour la conservation de la chapelle.

Après la restauration de 1888-1890, la bénédiction solennelle eut lieu le deuxième dimanche après Pâques. La statue fut portée processionnellement de la maison Peyron jusqu'à la chapelle par MM. Peyron et Antoine Olivier, ancien maire, suivis du conseil municipal. Après la bénédiction, par ordre du maire, M. Henry Forissier, elle fut placée à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui par MM. Chaffangeon, adjoint, Peyron et Olivier.

La statue de Notre-Dame-des-Anges

Nous avons devant nous une statue de bois sculptée polychrome mesurant un mètre de la base du socle à l'extrémité des fleurons de la couronne. Le socle porte une entaille dans sa partie inférieure arrière d'environ un demi-centimètre et le dos de la statue est plat comme si elle devait être placée contre un pilier ou dans une niche.



Cette vierge à l'enfant est vêtue d'une robe rouge à manches longues avec des revers blancs. La robe est ajustée, le décolleté large et carré bordé d'un galon doré. Elle forme des godets à partir des hanches et a les plis du bas légèrement cassés, le pied droit chaussé de noir montre la pointe d'un soulier couvert.

Le manteau de cour vert qui recouvre en partie la robe est posé sur les épaules et non agrafé. Le côté droit replié laisse voir la doublure de vair, le côté gauche enveloppe l'épaule et le bras ; ce vêtement remonte légèrement sur la nuque. La statue ne porte pas de voile, les cheveux bruns largement ondes, couverts par le manteau à l'arrière, ont des mèches retombant sur la poitrine.

La couronne, très mutilée, comporte un large bandeau d'orfèvrerie surmonté de fleurons. Elle est taillée à même le bois. La chevelure est rejetée à l'arrière sans raie. Le visage est allongé, les paupières abaissées, l'expression plutôt sévère.

L'enfant Jésus repose dans le creux du bras gauche et dans la main droite de la Vierge dont les mains sont longues et fortes. Il est nu, son buste est tourné face au public et il tient à deux mains une grappe de raisin noir. Son expression est indéfinissable. La présence de cette grappe peut faire penser au symbole du sang du Sauveur versé pour la rédemption des hommes. Cette statue - très hiératique - fait penser à l'époque de Charles VI. M. Forissier, quant à lui, propose la date de 1380. pour sa réalisation.

Puissent ces quelques notes sur la chapelle de Notre-Dame-des-Anges de Chalain-le-Comtal inciter nos lecteurs à découvrir bien d'autres choses passionnantes que recèlent nos villages foréziens.

Marie Grange
dessins : Roger Faure

1) Ce travail a été réalisé d'après les notes recueillies par Henry Forissier (1857-1932) époux de Marie Onffroy de Vérez et ses fils : Henri Forissier (1888-1937) et Roland Forissier (1889-1973) époux de Thérèse Jullien (1880-1945) avec l'aimable autorisation du fils de Roland Forissier, Alain-Roland Forissier, père mariste au Burundi, né à Boisset-les-Montrond en 1929. Nous exprimons ici toute notre gratitude.

(2) Saint Guy (ou Vite) est fêté le 15 juin avec saint Modeste et sainte Crescence. Issu d'une famille noble de Sicile, il fut élevé par Crescence, sa nourrice, et Modeste, l'époux de celle-ci. Ils furent martyrisés en 303. C'est l'un des quatorze saints auxiliaires, souvent invoqué contre la chorée ou "danse de Saint-Guy".

(3) Cf. Dictionnaire de Dufour.

*

* *

Cette statue a malheureusement été volée à la fin du mois de novembre 1999 : A Chalain-le-Comtal, c'est également dans la chapelle du cimetière qu'on a constaté la disparition de Notre-Dame de Chalain, une belle sculpture en bois polychrome du XVI^e siècle. *Cette statue, due probablement à un sculpteur forézien, est encore de tradition gothique dans l'attitude hiératique des personnages et le traitement des formes. C'est un exemple intéressant de Vierge au raisin : l'enfant présente des deux mains une grappe, préfiguration de la Passion et de l'Eucharistie* [Anne Carcel]... [Presse locale du 8 décembre 1999]

(Extrait de *Village de Forez* n° 57 de janvier 1995)

SOURCIEUX ET LE SOUVENIR DE LA FAMILLE BALAY

(CHALAIN-LE-COMTAL)

UN ANCIEN LIEU SUR LA ROUTE DES BOURGUIGNONS

"Hameau et château moderne, commune de Chalain-le-Comtal
Apud Surceu in mandamento de Boysset : 1225¹
Apud Cuircieu Suriucus parrochie de Chalaing le Comtal
Apud Surceo 1380²
Iter quo itur de Fontanes apud Surcieu 1389³
Johannis Gay de Surcieu 1345⁴
Iter tendens de Magniaco a Surcieu 1443⁵
Sourcieux (XVIIIe siècle, carte de Cassini).
Vé Sursyoé : parler local.

Voilà comment Dufour, dans son "Dictionnaire topographique" présente Sourcieux. Nous constatons, par ces locutions latines, l'ancienneté du lieu qui est traversé par la route allant du Cerizet à Magneux. route autrefois appelée chemin des Bergoignones ou. dirions-nous, des Bourguignons.

LA TERRE DE SOURCIEUX

Dans les documents anciens concernant le lieu-dit de Sourcieux on trouve le nom de M. de Rochefort propriétaire, louant un domaine à Sourcieux. Puis sont cités Thiollière de Lisle et Ravel de Montagny. C'est à cette dernière famille que Christophe Balaÿ, négociant à Saint-Etienne. acheta les terres de Sourcieux en 1826⁶.

Il y avait environ 400 hectares. Par diverses acquisitions la propriété s'agrandira jusque dans la commune de Boisset, englobant le hameau de Mouchichat (Chalain-le-Comtal) et plus tard la propriété des Rayons limitrophe de Magneux-Hauterive.

Francisque Balaÿ, fils de Christophe, fit construire le château actuel sur les vestiges d'une ancienne propriété dont on voit un portail et en arrière des bâtiments, une tour.

"La terre de Sourcieux, dit le marquis de Poncins, était alors presque stérile, divisée en petites parcelles de terrain impossibles à cultiver, dépourvus complètement de prairies, ravagée périodiquement par les crues de la Loire qui, à chaque inondation emportaient la bonne terre pour la remplacer par des graviers. Brûlée en été, noyée en hiver, les fermiers y mouraient de faim et de misère..."

¹ Chartes du Forez n°94 P 2.

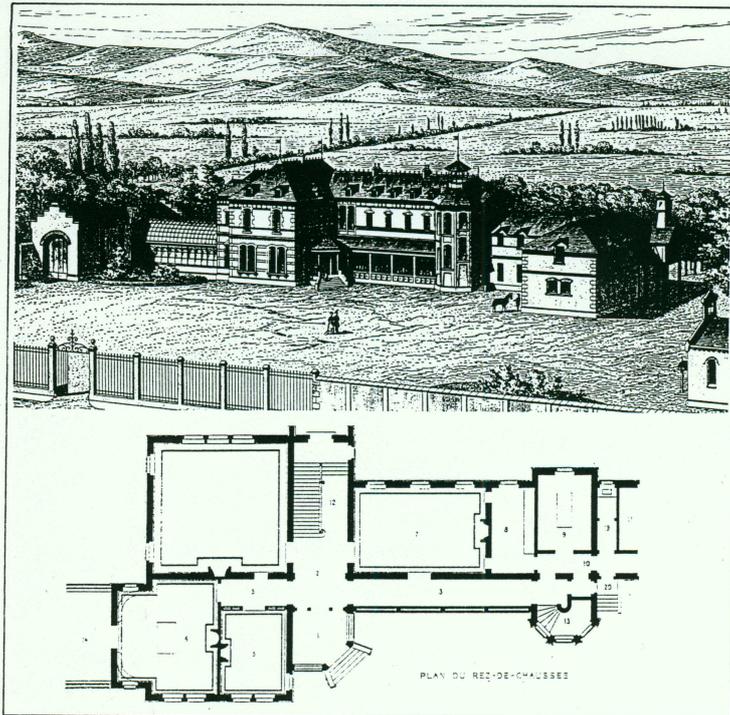
² B 2002F 18 V° et 183.

³ B 2002 f°40.

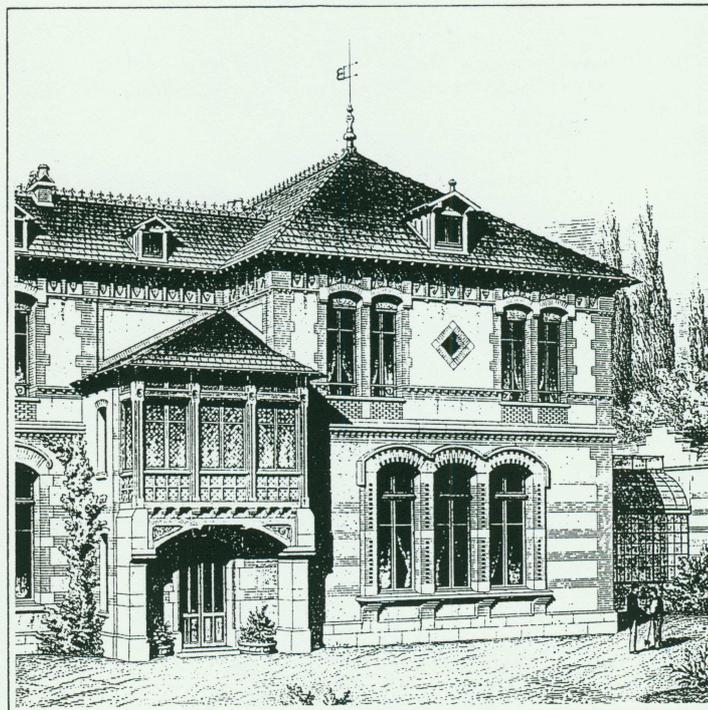
⁴ B 1899 f°13.

⁵ 3.1901 FOEsup.p.62

⁶ Alain Forissier.



Château de Sourcieux



Château de Sourcieux

Dessins et plan tirés de "Habitations modernes" recueillies par E. Viollet-le-Duc avec le concours des membres du comité de rédaction de l'Encyclopédie d'architecture et la collaboration de Félix Narjoux, Paris, Morel, éditeur, 1875

L'abbé Noël Valendru, curé de Chalain-le-Comtal en 1898 et dans les années suivantes brosse un tableau éloquent de l'importance des travaux entrepris par la famille Balaÿ pour assainir, cultiver ces terrains et les amener à l'état où ils se trouvent aujourd'hui :

"De la Loire jusqu'aux balmes de Bancillons (derrière l'autoroute A 72) ce n'était que buissons, marécages, chardons et broussailles. Aucun chemin carrossable n'était visible sur ces étendues ; il n'y avait pas de fossés pour recueillir les eaux pluviales. La boue gluante de l'argile à la saison des pluies, les crevasses profondes des périodes de sécheresse rendaient ces endroits inabordables. Seul le gibier y proliférait..."⁷.

Les travaux sont organisés par Christophe Balaÿ qui compte à son service jusqu'à 124 ouvriers ou manoeuvres. On procède d'une façon méthodique au creusement de fossés et rigoles de drainage, au tracé de chemins solides possédant des évacuations pour l'eau, au défrichage et à l'amendement de ces terrains stériles. Il fait planter des arbres dont la grande allée qui va jusqu'à la Loire. Les feuillus régionaux alternent dans les bosquets du parc avec des conifères exotiques : séquoias et cèdres... De belles prairies seront créées et les chambons seront exploités à la satisfaction de tout le pays.

LE CHATEAU DE SOURCIEUX

Le vieux logis des Rochefort est transformé par les soins d'architectes et d'ouvriers du bâtiment renommés en une demeure élégante. De hautes fenêtres, une galerie fermée avec balustrade, une tourelle à pans coupés, une toiture ornée de jacobines ! Et surtout les ornements en brique, pierre et céramique lui donnent un décor d'un charme exquis. Dans le cadre de verdure et de prairies qui lui font un écrin ravissant, le "château de Sourcieux" prend des airs de cottage anglais !

Lorsqu'on vient de Montrond-les-Bains et que l'on arrive à proximité du carrefour de Boisset-le-Cerizet-Magneux avec la route Montbrison-Montrond, le panorama que l'on découvre, à droite du Centre d'insémination artificielle, est charmant. Primitivement, une clôture fermait le parc de la propriété incluse au milieu des 640 hectares de terres. Cette clôture avait trois murailles : au sud, à l'ouest et au nord. Quatre portails monumentaux encadrés de décorations en briques rouges étaient placés aux quatre angles du parc. La façade, tournée vers l'est, était dégagée. Le parc était seulement limité, de ce côté, par une murette surmontée de grilles. Un grand portail du côté du jardin s'ouvrait sur la route.

LA CHAPELLE DE SOURCIEUX

Un portillon rend la chapelle voisine du château absolument indépendante et accessible aux gens des alentours. Ce petit monument est la reproduction fidèle d'une église byzantine. Dans la crypte sont inhumés les membres de la famille Balaÿ. Construite par les soins de Francisque Balaÿ après 1850, elle fut ensuite agrandie et décorée par Madame Balaÿ.

En forme de croix latine, avec un campanile au-dessus de la façade, la décoration extérieure de brique et mosaïque est remarquable. Lorsqu'on entre, on est saisi par la beauté du lieu et le fini de la décoration. Réalisée par Sainte-Marie-Perrin elle est beaucoup plus proche des églises orthodoxes que de la basilique de Fourvière. Les peintures murales, l'autel principal avec la grille ouvragée fermant l'abside, les vitraux aux tons chauds, "tout y respire la magnificence, le bon goût et les sentiments religieux dont s'honore la famille Balaÿ"⁸.

⁷ Abbé Noël Valendru, "Notes sur la paroisse de Chalain-le-Comtal".

⁸ Abbé Noël Valendru, "Notes sur la paroisse de Chalain-le-Comtal".

Cette chapelle a été bénie par le cardinal de Bonald, archevêque de Lyon. Desservie par un aumônier, elle était considérée comme chapelle de secours pour les châtelains, fermiers et employés à la propriété de Sourcieux qui pouvaient y remplir leur devoir pascal. Les baptêmes, mariages, funérailles concernant la seule famille Balaÿ s'y déroulaient bien que les actes soient enregistrés dans les registres paroissiaux de Chalain.

LE DOMAINE DE SOURCIEUX

Vers 1900, au moment où l'abbé Valendru est curé de Chalain, le domaine de Sourcieux, œuvre de la famille Balay, est alors à son apogée. C'est ici que naquit l'élevage du "trotteur forézien" si renommé en France où il se mesure au produit des fameux haras de Normandie. C'est ici également que le marquis de Poncins et Francisque Balaÿ ébauchèrent les projets de l'hippodrome de Feurs. C'est également à partir de ces "maisons de campagne" foréziennes, chères à la tradition des familles nobles, que se développa la chasse au "gibier d'eau" dans ces étangs dont on interrompit l'assèchement en les enchâssant dans un écrin de verdure artificiellement "naturelle". La construction d'un paysage bocager, bois et prairies harmonieusement mêlés, parcouru par des chevaux de race, les étangs où se mire le ciel forézien. tout est rassemblé pour donner un caractère délibérément aristocratique à notre paysage forézien.

LA FAMILLE BALAY

Disons quelques mots de la famille Balay qui a laissé de si nombreux souvenirs à Sourcieux. Le mot Balaÿ paraît provenir de balai, *ballaun*, genêt. Les Balay de Chalain-le-Comtal semblent originaires du Vivarais. Les premières mentions de membres en faisant authentiquement partie figurent dans les archives de Privas. Au XVII^e siècle, Christophe Balaÿ puis son fils Jean sont marchands de soie. Un frère de Jean, Christophe, est à la tête d'une menuiserie.

Dès 1774, Christophe Balaÿ s'installe à Saint-Etienne comme menuisier ; il associe à son activité son neveu Jean-François. Puis les Balaÿ se lancent dans l'industrie du ruban qu'ils sont dans les premiers à promouvoir dans la région. La famille reste essentiellement dans la région stéphanoise et à Lyon. Une rue à Saint-Etienne et deux à Lyon portent d'ailleurs le nom des plus notables représentants de cette lignée. Passant de l'artisanat et du petit commerce à la bourgeoisie, les Balaÿ sont un bon exemple de l'ascension sociale d'une famille, grâce à son activité économique marquée par une remarquable capacité d'entreprendre.

Marie Grange

(extrait de Village de Forez, n° 63 de juillet 1995)

L'EPICERIE DROGUERIE FALCONNET

EN 1736

présentée grâce à un inventaire de Maître Flachères, notaire.

Voilà qui nous ramène loin en arrière, dans le temps. Loin des hypermarchés, super ou supérettes... Et aussi, loin des épiceries qui subsistent encore à Montbrison et dans quelques villages voisins.

Par sa qualification, l'épicier ou "epicier" devait offrir à sa clientèle, en priorité, les épices communes et exotiques que les grandes expéditions avaient fait apprécier dans nos pays occidentaux. Notre épicier faisait aussi la fabrication et le commerce des cierges et chandelles. A cette époque on utilisait seulement l'huile pour les lampes domestiques. D'autre part, la multiplication des processions, fêtes votives ou corporatives, les chapelles, les couvents, les célébrations funéraires, messes chantées demandaient beaucoup de "luminaires". Il s'y ajoutait avec les produits d'alimentation courante, quelques autres destinés à la droguerie, la chasse, la fumisterie. Beaucoup de termes et d'expressions ne sont plus familiers ; le système métrique n'est pas encore en vigueur. Les notes nous permettront de nous familiariser avec les quintaux, livres et autres mesures que l'on n'utilise plus.



La boutique de Claude Falconnet est située rue Tupinerie. Achetée le 30 décembre 1707 devant Me Chalaye, notaire à Montbrison, à Jean Cluzel boulanger de la même ville pour la somme de 900 livres. Cette acquisition a été faite avec son épouse : Marie Malescot. La maison a sa façade au nord, rue Tupinerie ; à l'est elle est contiguë à la maison des héritiers Cohard-Rand. Au sud elle joint la rivière Vizézy. A l'ouest le bâtiment joint celui de sieur Benoît Gaignieu et de son épouse Simonne Fasson. La maison qui nous intéresse est montée sur cave, l'entrée de la boutique est rue Tupinerie, la cuisine a vue sur le Vizézy. Ce bâtiment possède un étage sur le rez-de-chaussée et un galetas au-dessus.

Claude Falconnet a apporté de considérables améliorations à ce bâtiment. En 1736, au rez-de-chaussée il y a :

1/ La boutique donnant sur la rue ; elle communique avec la cuisine ; cette dernière possède une galerie surplombant le Vizézy.

2/ Une chambre au-dessus de la boutique avec fenêtre sur la rue ; une chambre au-dessus de la cuisine et une galerie surplombant la galerie inférieure.

3/ Le galetas est agrandi d'une troisième galerie donnant aussi sur le Vizézy et qui sert de chambre à la servante.

Toutes ces galeries sont fermées puisqu'on y a placé des meubles, coffres, ustensiles divers.

La boutique occupe une place importante. Les commerçants et artisans ont toujours eu un appartement très réduit, le magasin ou l'atelier l'emportant souvent souvent sur l'espace consacré à la vie familiale.

La boutique de Claude Falconnet est meublée de deux grandes "banques" (comptoirs) de boutique, 2 balances de cuivre rouge avec leurs poids, une grande balance romaine en fer, 2 coffres de bois, 1 mortier¹ en fonte, un moulin à poivre. On ne mentionne ni tiroirs, ni rayonnages. Il y a dans le magasin 3 grandes auges de pierre pour contenir l'huile à vendre au détail. Huile de cuisine et huile pour les lampes. Les marchandises pouvaient se trouver dans des sacs, à la vue des clients.

Pour servir les clients et peser on se servait de "couloirs", sortes de petites pelles arrondies à hauts rebords utilisées encore il y a quelques années, pour servir le riz, sel, café, etc. Les produits étaient pesés, comptés, ensachés ou emballés devant le client. La marchandise conditionnée à l'avance n'existait pas.

Voici le détail des marchandises présentées dans l'épicerie Falconnet le 8 juin 1736 d'après l'inventaire de Me Flachères.

Marchandises destinées à l'alimentation

4 quintaux ² de sucre estimés 16 sols la livre.....	210 livres
1 balle de poivre pesant 160 livres, estimée 25 sols ³ la livre.....	200 livres
1 quintal d'huile de noix	35 livres
1 quintal d'huile de graine ⁴	25 livres
1 quintal de riz.....	18 livres
10 livres de dragées communes estimées 3 livres 10 sols	3 livres 10 s

¹ Récipient évasé de marbre, fonte ou autre, où l'on pile des assaisonnements, condiments, drogues.

² Le quintal vaut 100 livres de 16 onces soit 48,950 kg.

³ Il faut 20 sols (ou sous) pour faire une livre ; le sol vaut 4 liards ou 12 deniers.

⁴ Probablement huile de colza, de chou, d'oeillette (oliette: petite huile) de chenevis.

1 balle de cassonnade ⁵ blanche.....	45 livres
1 balle de cassonnade grise.....	35 livres
3 livres : cannelle, girofle, muscade.....	27 livres
30 livres amandes ou raisins secs.....	6 livres
1 quintal de saindoux.....	25 livres
30 livres de merluche ⁶	6 livres
4 livres de pâte d'orge ⁷	3 livres 4 s
4 livres de cumin ⁸	30 livres
3 livres de réglisse.....	12 sols
4 livres de café.....	8 livres
1 livre et demie de citronnat et orangeat ⁹	24 sols
4 livres de suc de réglisse ¹⁰	3 livres 4 s

Produits de droguerie, fumisterie, article pour la chasse

3 quintaux de savon blanc ou gris.....	90 livres
1 quintal d'alun de Rome ¹¹	25 livres
1 quintal de bois d'Inde ¹²	23 livres
40 livres d'ocre jaune ¹³	4 livres
1 quintal de blanc de Troyes ¹⁴	5 livres
20 livres de colle forte.....	7 livres
20 livres de galle ¹⁵	16 sols
5 livres de fleur de soufre.....	40 sols
2 livres de mercure ¹⁶	10 livres
plusieurs autres menues drogues.....	12 livres
2 quintaux d'amidon commun ¹⁷	24 livres
1 quintal d'amidon fin.....	18 livres
3 quintaux de plomb à tirer ou en barres.....	75 livres
25 livres de poudre fine.....	33 livres 15 s
30 livres de soufre de canon.....	4 livres 15 s
2 rames de papier bleu.....	16 livres
60 feuilles de fer blanc ¹⁸ à 5 sols la feuille.....	15 livres

⁵ Sucre roux n'ayant été raffiné qu'une fois et présenté en pain ou casson.

⁶ Morue séchée non salée.

⁷ Sucre cuit avec une décoction d'orge puis coloré.

⁸ Ombellifère cultivée en Europe centrale pour sa graine aromatique et colorée.

⁹ Extraits d'écorce de citron et d'orange.

¹⁰ La réglisse est une plante dont la racine est employée dans la composition de boissons douces et rafraîchissantes.

¹¹ Sulfate d'aluminium et de potassium employé comme astringent (pour resserrer les tissus) et fixer la teinture.

¹² Bois d'Inde ou bois de Panama, écorce d'un arbre qui a des propriétés analogues à celles du savon.

¹³ Colorant minéral naturel.

¹⁴ Calcaire blanc très pur utilisé en peinture, plâtrerie et pour le nettoyage du cuivre.

¹⁵ Excroissance des feuilles de chêne, très riche en tanin, formée autour de la larve d'un insecte, le cynips ; utilisée pour la teinture, la fabrication de l'encre et aussi la médecine.

¹⁶ Mercure ou vif-argent : métalloïde existant à l'état de sulfure dans le sol. Le mercure est utilisé dans l'étamage des glaces, pour l'extraction de l'or et de l'argent des minerais et pour fixer la dorure à la feuille. En médecine il fut utilisé pour soigner l'acné et certaines maladies vénériennes.

¹⁷ Substance organique mise en réserve par certains végétaux ; utiliser pour empeser le linge.

¹⁸ Tôle fine recouverte d'étain employée pour faire les tuyaux de poêle.

Produits destinés à la fabrication des cierges, et cierges prêts à la vente

3 quintaux de cire commune dite cire de Limoges.....	400 livres
1 quintal de cire fabriquée en cierges à 14 sols la livre.....	70 livres
3 quintaux de suif ¹⁹	60 livres
2 quintaux de chandelles.....	60 livres
150 livres de coton filé à 21 sols la livre pour mèches.....	157 livres 10 s

Marchandises entreposées dans l'appartement

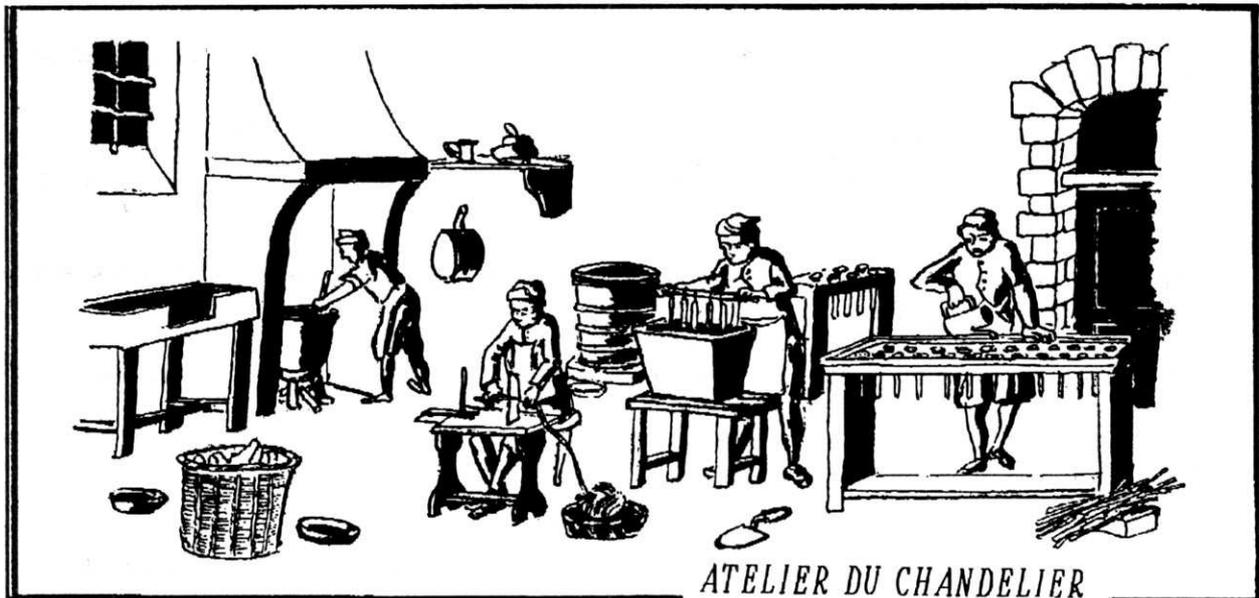
Dans la chambre au-dessus de la boutique 15 livres de graine de girofle (clous de girofle²⁰).....15 livres

20 livres de coton et laine, ainsi qu'un chaudron de cuivre pour faire les dragées.

Dans la galerie du premier étage sur le Vizézy : 2 grands coffres à cire, en bois de sapin contenant 80 livres de cire blanche.....80 livres

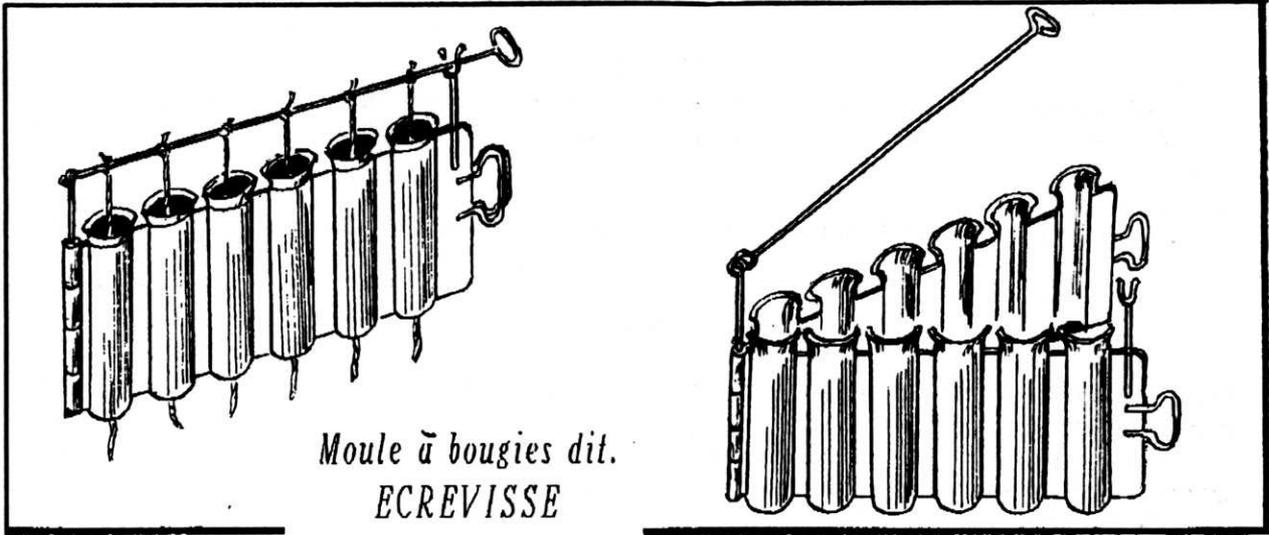
Dans la chambre au-dessus de la cuisine : matériel artisanal, une table en bois de noyer propre à rouler les cierges, une grande bassine de cuivre rouge pour fondre la cire avec son trépied de fer, 2 cuillères en cuivre rouge pour les cierges, 2 peyrots (moules) à cire en cuivre rouge, 1 "écrevisse" et une filière à bougies également en cuivre rouge.

Tout ce matériel est estimé à 117 livres.



¹⁹ Nom donné à une partie de la graisse des ruminants.

²⁰ Les clous de girofle employés en cuisine sont les boutons floraux desséchés des giroflées.



La profession de chandelier, ciergier ou cirier (fabricant de chandelles, cierges et bougies) est très importante pour Claude Falconnet. Le 12 juin 1716, il achète à Louise Pugnet veuve Brandisse (acte de Me Challaye) une écurie avec fenièrre, rue de la Porcherie de bize et joignant le vingtain (fossé) de la ville de soir. Puis, le 23 mars 1719, il acquiert un petit jardin (acte reçu Challaye) sur le fossé de la paroisse Sainte-Anne où il installe une "fonderie" avec tout un équipement professionnel :

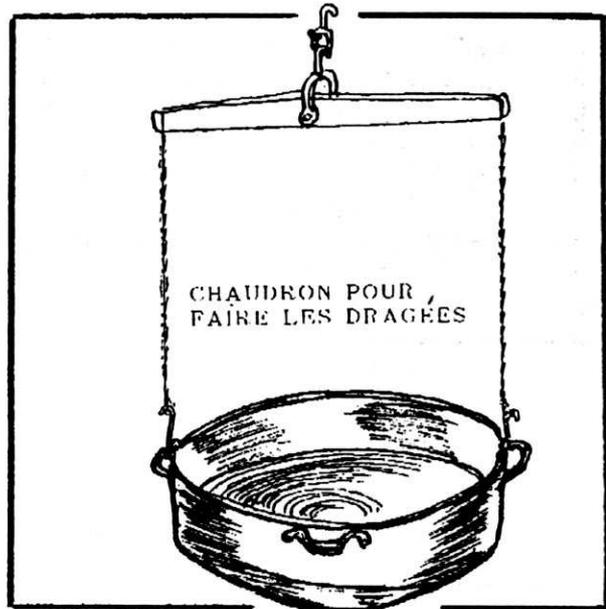
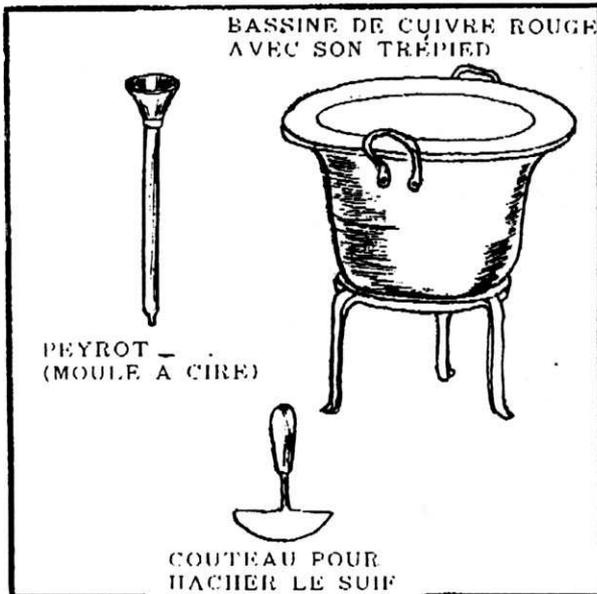
1° une grande auge de pierre pour passer la cire

2° deux grandes bassines et deux chaudières de cuivre rouge pour fondre le suif avec deux trépieds de fer

3° une "terrasse" pour la chandelle, deux moules, un bassin pour tirer le suif

4° un presseur et deux couteaux pour hacher le suif

Tout ce matériel est estimé 273 livres. On y trouve également deux quintaux de cire de Cornouailles pour cierges à 8 sols la livre.



*
**

Claude Falconnet est un commerçant cossu. Il possède en outre une vigne aux Pureslles de Moingt, d'une contenance de 6 journalées²¹ et un cuvage, rue de la Porcherie où se trouvent : une cuve, des tonneaux, des bennes à vendange.

Le mobilier de son appartement est celui d'une famille aisée : lit à quatre colonnes en noyer, avec le tour bordé de "soye orore", matelas de laine, couette et chevet de plume. On trouve encore chez eux deux cabinets²² en noyer à quatre portes dont l'un possède deux tiroirs, une armoire de chêne à quatre portes, deux fauteuils dont l'un est recouvert en tapisserie au point de Hongrie, des chaises et une table en noyer qui a les quatre pieds "croisillonnés", une table ronde, des coffres et un miroir encadré de bois noir. Le linge est énuméré : deux douzaines de draps en toile de ménage, 17 nappes de toile et 3 nappes à la Venise (jours "Venise"), deux douzaines de serviettes. Tout ceci est dans la chambre qui se trouve au-dessus de la boutique. Chacune des autres pièces possède un lit garni. La vaisselle est d'étain. La cuisine est meublée d'un dressoir. Chauffe-lit, lèche-frite, broches à rôtir, chaudrons de cuivre, marmites de fonte... sont nommés parmi les ustensiles domestiques.

Comme de nombreux Montbrisonnais notables de l'époque, Claude Falconnet et son fils Thomas sont affiliés à la confrérie des Pénitents du Gonfalon. On trouve leur signature parmi celles des confrères au bas du concordat passé le 24 janvier 1739 avec les curés de la ville de Montbrison. Les confrères réclament une chapelle, celle dont ils se servaient, dans le couvent des Cordeliers, ayant été incendiée en août 1731.

La correspondance et le livre de comptes journaliers de Claude Falconnet indiquent que sa marchandise est acheminée depuis Saint-Chamond, Lyon, Roanne, Clermont. A l'image de nos commerçants et artisans, il a de graves soucis financiers. En 1736, la somme totale des obligations, billets de créances, promesses de particuliers pour des marchandises impayées s'élève à 2 890 livres. Certains de ses clients sont d'une insolvabilité notoire. Simon Puy écuyer, sieur de Mussieu, rachète en 1755 une créance comportant 650 livres de reliquat d'une obligation contractée par un client de Mornand en 1739 !

LA FAMILLE FALCONNET

Claude Falconnet, épicier droguiste, est le type même du marchand bien établi de la bonne ville de Montbrison en cette première moitié du XVIII^e siècle. Il est soucieux de faire fructifier son patrimoine mais en butte, en 1736, à des difficultés qu'il ne maîtrise pas. Devenu veuf de dame Marie Malescot qui lui laisse un seul enfant vivant : Jean Thomas, il s'est remarié récemment. Se défiant de la justice et de ses arcanes, pour éviter une tutelle qui entraînerait des règlements toujours pénibles, délicats et peu discrets, il demande l'émancipation de son fils. Cette émancipation put être accordée vu l'âge atteint par le mineur²³. Après cette démarche, il fallut faire établir un inventaire des biens qu'il avait en commun avec la défunte et qui entraient dans la part "d'hoirie maternelle" à laquelle pouvait prétendre à sa majorité Jean-Thomas, fils héritier unique de celle-ci. Cet inventaire fut dressé par Me Flachères, notaire royal, avec le concours d'experts : Laurent Despréaux, Antoine Condamine et Antoine Bourboulon, tous trois marchands.

²¹ La journalée représente ce qu'un homme peut faire dans la façon manuelle d'une vigne (taille, pinçage, comblage) du lever au coucher du soleil, environ 600 ou 700 m².

²² Il s'agit de meubles à tiroirs intérieurs destinés à serrer les objets de valeur de petites dimensions.

²³ Jugement du juge Dumont le 13 juin 1736.

L'émancipation acquise, Claude Falconnet pourrait alors envisager plus sereinement la poursuite de son négoce, et son fils exercer de son côté une activité identique. D'autres actes notariés nous apprennent que les choses n'allèrent pas aussi allègrement. Il y eut, à la demande du fils émancipé, un deuxième inventaire contestant le premier²⁴. Finalement tout déboucha sur un accord amiable passé entre le père et le fils le 1er janvier 1739²⁵.

Claude Falconnet avait épousé en secondes noces demoiselle Andréane Arnautizon dont il eut au moins trois enfants : Mathieu, Claude et Jeanne-Marie. Son fils Jean-Thomas établi marchand droguiste épousa demoiselle Reignier. Il mourut très jeune, laissant un enfant prénommé Claude à qui le grand-père Falconnet, dans son testament du 20 octobre 1752²⁶, légua 1500 livres. Claude Falconnet donnait 2000 livres à chaque enfant du deuxième mariage. Il évaluait, legs compris, sa fortune mobilière à 11 000 livres.

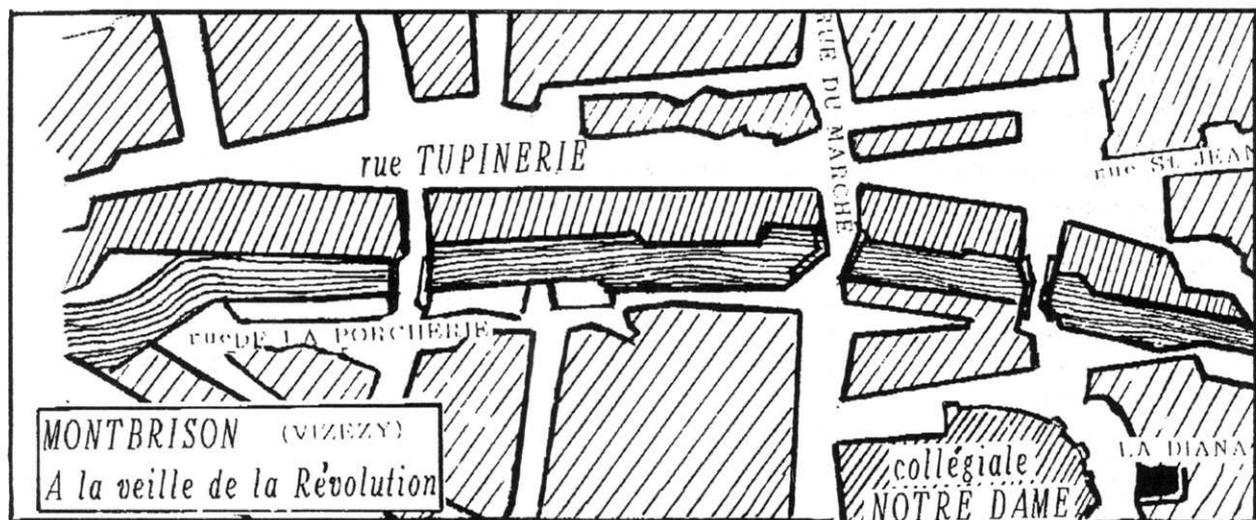
Notons que Claude Falconnet devait avoir une tendresse particulière pour son état de "cirier" car, dans ses dernières volontés, après un legs fait "aux pauvres honteux" de Saint-André, il accorde à la marguillerie de cette église un don annuel de 50 sols pour "deux livres de cierges fins" à mettre sur l'autel du très Saint Sacrement, durant dix années après son décès.

En 1779, Mathieu Falconnet acheta à Charles Joseph Cibost une maison coûtant 4000 livres et frappée de 128 livres 7 sols d'imposition foncière. En 1789, Claude, le fils de Thomas, est marchand rue Tupinerie et paie 43 livres d'imposition pour sa maison, joli montant pour l'époque.

La lecture de ces pages, tel un miroir, nous a renvoyé l'image de ces petits magasins de notre enfance campagnarde emplis à profusion d'articles aussi indispensables que divers, baignant dans des senteurs les plus insolites. Ces magasins où l'on vendait un peu "de tout" étaient en somme assez peu différents de la boutique de Claude Falconnet. Un développement plus copieux saurait rendre plus sensible la vie laborieuse, quotidienne et citadine de cette catégorie importante de la population montbrisonnaise au XVIIIe siècle que furent les marchands. C'est à eux que la capitale du Forez dût alors, en grande partie, sa prospérité.

Marie GRANGE

Jean GUILLOT



²⁴ Acte du 3 octobre 1738.

²⁵ Acte reçu Flachères.

²⁶ Testament révisé le 20 novembre 1755.

(extrait de *Village de Forez* n° 65 de janvier 1996)

BONSON :

PÈLERINAGE A LA VÉNÉRÉE MADONE DU FOREZ

Petite cité neuve au carrefour des routes de Saint-Marcellin, Saint-Just-Saint-Rambert, Andrézieux, Sury-le-Comtal, Bonson étale ses quartiers neufs, ses villas, ses lotissements et le centre commercial autour de la gare de la ligne Saint-Etienne-Clermont-Ferrand. La mairie toute neuve, les nombreuses associations, tout rayonne la vie. L'église moderne dédiée à Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus dessert cette agglomération aux visages multiples. Elle porte encore les traces du bombardement du 18 juin 1940 où les avions de chasse semèrent la mort dans le village. Soixante-six personnes furent tuées par les rafales de balles et les bombes.

Le Bonson est aussi le nom de la fraîche et capricieuse rivière qui descend en cascades de Saint-Bonnet-le-Château. Vous pourrez y pêcher la truite. Le Bonson porte ses eaux à la Loire, sur la rive gauche, dans la commune de Saint-Cyprien.

Bonson, c'est Bonczons en 1224, parrochia Bonczonis ou Bonisonis, Ecclesia de Bonczo en 1225, Parrochia Béate Marie de Bonczonis en 1261, Notre-Dame de Bonson en 1606 et en 1672 paroisse de Notre-Dame de Bonson (registre de Saint-Cyprien). Voilà donc le nom de l'église de la paroisse du village.

Autrefois la paroisse de Bonson - une quinzaine de maisons d'agriculteurs, deux propriétés bourgeoises - avait son église où se trouve la chapelle dédiée à Notre-Dame.

Si vous désirez connaître cet endroit, c'est tout près des rives du Bonson, proche de Saint-Cyprien et du pont du diable sur la rivière que vous la trouverez. Cachée dans les arbres, entourée de grands bâtiments de ferme et proche d'une propriété d'industriels... au bout d'un chemin herbeux... tout d'un coup vous verrez surgir cette chapelle !

Rénovée depuis peu, surmontée d'un délicieux campanile, elle offre aux visiteurs la pureté de son architecture du XI^e siècle. Ici tout est silence et paix. Seuls les oiseaux et les abeilles se font entendre. Le doux vol d'un pigeon qui vient se percher sur le clocheton anime cette oasis de verdure. Entrez. La porte est toujours ouverte. Vous descendez deux degrés de pierre et vous êtes dans la pénombre fraîche de l'oratoire de la Bonne Mère des Foréziens.

LA LEGENDE DORÉE

Un jeune berger faisant paître son troupeau sur les bords du Bonson s'amusait avec son chien à l'ombre d'un gros arbre touffu dont le tronc avait été meurtri profondément par la foudre. Le regard de l'enfant fut attiré par un objet insolite gisant dans le creux de l'arbre, derrière des ronces et des herbes. Il écarta les tiges avec son bâton et vit une statuette en bois noir posée là. Vite il courut au hameau et quelques personnes l'accompagnèrent pour voir la trouvaille. Avec précaution ils saisirent l'objet et reconnurent une vierge à l'enfant, sculptée dans un bois dur. Dans le socle, une petite cavité fermée par une vitre contenait un morceau de tissu. On emporta religieusement la statue au hameau en récitant le chapelet.

Le lendemain, surprise ! plus de vierge. Fort décontenancés, les gens du lieu retournèrent vers l'arbre creux. La statuette était là ! Oh, bonne Mère ! Ils se mirent à genoux, humblement, étonnés de ce prodige. Avec grande dévotion, chants et prières, les habitants de Bonson emportèrent ce mystérieux cadeau. Ils le déposèrent sur un trône fleuri, dans une maisonnette, à la garde d'une vénérable grand-mère et de sa petite-fille. Le lendemain matin, une délégation de fidèles arriva pour

prier la Sainte Mère de Dieu... Plus de statue. Qui aperçurent-ils au bout du sentier arriver en courant ? Le petit pâtre qui les appelait : 'Venez, venez, la Sainte Vierge est dans l'arbre !'

Tous les habitants de Bonson comprirent vite que c'était là le lieu choisi par leur madone pour y rester et y être vénérée. Ils commencèrent tout de suite à édifier une demeure digne de la Reine du Ciel. Des villages proches les gens accoururent aux accents des cantiques. La nouvelle se propageant, toute une foule vint vénérer la mère de Dieu sous un des ses vocables les plus répandus : "Secours des Chrétiens, Consolatrice des Affligés".

Et de jour en jour, de siècle en siècle, aujourd'hui comme hier, la petite Vierge à l'Enfant attire des pèlerins. Si vous allez à Bonson, vous verrez le défilé, presque ininterrompu des familles, des jeunes, des couples, des anciens au rendez-vous de la Madone du Forez. Les ex-voto naïfs qui recouvrent les murs, témoignent de la confiante fidélité des Foréziens. Tout le mois de mai et surtout le huit septembre, l'affluence y est importante et continue.

Mais ne cherchez pas aux alentours une boutique de souvenirs, ou un bar pour vous désaltérer. Mais à la ferme proche on peut acheter des cierges. Pour vous rafraîchir, les eaux limpides du Bonson feront bien l'affaire.

LA CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE BONSON

L'édifice est très simple. Il est composé d'une seule nef avec de part et d'autre trois chapelles latérales et un chevet plus étroit reconstruit en 1866. La chapelle date de la fin du XI^e siècle. Comme beaucoup d'édifices romans elle se présente sous la forme la plus simple : un rectangle, une nef voûtée. A travers les siècles, divers événements historiques et l'affluence toujours croissante des pèlerins nécessitèrent des transformations et des agrandissements.

Le mur de droite a été reconstruit aux XV^e et XVI^e siècles (le dessin ci-dessus laisse bien apparaître l'agrandissement du mur de façade). Le mur de gauche est d'origine. Crépis à la chaux, les murs sont terminés par une simple corniche de pierre. Le portail d'entrée en plein cintre est très simple avec des piédroits sans décoration, en cubes de granit, recouverts par crépissage.

La nef est longue de 12,15 m, large de 6,80 m. Le chœur reconstruit en 1516 formait une abside en cul-de-four ; en 1886 un glissement de terrain y fit une crevasse jusque dans la voûte. La reconstruction a été faite en style "renaissance". L'abside est plus grande de 45 cm pris dans l'épaisseur du mur qui mesurait presque 2 m.

Sur le sol, une croix tracée en creux sur une dalle de pierre indique le lieu où reposent les restes de plusieurs anciens curés de la paroisse.

A gauche, entre le chœur et la chapelle de saint Joseph, contre le pilier, se trouve la châsse où est placée l'antique statuette dont nous avons évoqué la trouvaille.

La façade de la chapelle est surmontée d'un campanile. Sa forme triangulaire à rampants est caractéristique de l'art du roman forézien aux XI^e et XIII^e siècles. Les colonnettes accouplées avec leurs fûts droits à astragale, leurs chapiteaux à tailloir double, ornés de têtes de mascarons cornus et à physionomie barbare sont l'œuvre de cette époque. L'ornementation des chapiteaux avec les aigles aux ailes déployées montre dans les quatre volutes correspondant aux angles du tailloir la disposition qui rappelle celle des feuilles d'acanthé des chapiteaux antiques.

A l'intérieur de la chapelle Renaissance, le visiteur peut découvrir sur un chapiteau daté de 1565 la présence d'un monstre. Mi-dragon, mi-salamandre il est tenu par une laisse reliée à un boulet.

La cloche vient des ateliers Burdin de Lyon. Lorsque les filles désirent savoir combien de temps doit s'écouler jusqu'à leur mariage, elles tirent la corde ; le nombre de coups qui va tinter donne le compte des années qui les séparent de cet événement !

L'autel qui a disparu pour faire place à un maître-autel de bois surmonté d'anges adoreurs portait un christ en relief au milieu d'arcatures gothiques. Un fragment de ce travail est encastré dans le mur extérieur nord de l'église. Le christ est appliqué contre le mur qui clôt le jardin de la propriété voisine.

LE PÈLERINAGE

Il est impossible de dater l'origine du pèlerinage et de la Madone miraculeuse de Bonson ; on peut penser qu'il est contemporain de l'édification de la chapelle. Traditionnellement les jeunes épouses se rendaient à Bonson pour consacrer à la mère de Jésus l'enfant qu'elles allaient mettre au monde. On déposait aux pieds de la Madone les petits enfants malades. Les adultes se hâtaient aussi vers la chapelle pour demander leur guérison. Les cultivateurs priaient pour obtenir la fertilité des champs et la cessation des fléaux qui s'abattaient sur les récoltes. Pour la guérison des malades les pèlerins recherchaient la robe portée par la statuette. Précieuse et belle, cette robe de soierie blanche brodée et parée de galons et de franges dorées était portée au domicile des malades et des infirmes. Elle leur était appliquée sur le corps. Beaucoup avaient l'impression qu'une vie nouvelle coulait en eux.

Les ex-voto couvrirent les murs de la petite église. Jusqu'en 1793, tout Forézien, quelle que soit sa condition, venait faire un pèlerinage à Notre-Dame de Bonson. Des legs pieux vinrent alimenter les fonds nécessaires à son entretien. Lors de la Terreur, les Bonsonnais confièrent leur trésor à Jean Chavagneux qui enferma la précieuse statue dans un coffre de bois qu'il enfouit au pied d'un arbre dans son champ. La tourmente passée, la Madone fut retirée de sa cachette et replacée à l'endroit où on la voit encore aujourd'hui.

LA STATUE DE NOTRE-DAME DE BONSON

C'est dans un morceau de bois dur et noir, poirier ou tilleul, qu'est sculptée cette vierge à l'enfant qui mesure 0,29 m de hauteur. Elle est réhaussée par un socle de bois. La couronne simplement dentelée avec un bandeau en relief est sculptée, faisant corps avec la statue. Cette vierge est debout, vêtue d'une robe à encolure carrée très ajustée au corsage ; elle tombe ensuite en plis pressés recouvrant complètement les pieds. Elle ne porte pas de voile. Le manteau retombant un peu sur les épaules la revêt de ses larges plis ; il enveloppe le bas du corps de l'Enfant Jésus assis dans la main gauche de sa mère. Les cheveux coiffés en petites tresses nombreuses tombent sur les épaules en encadrant le visage de leurs gracieuses ondulations.

La Madone tient dans sa main droite les deux pans relevés de son manteau pour bien laisser voir le petit reliquaire vitré où, sur un mince tissu fin et blanc, on peut lire, écrit à l'encre noire : "du suairt de Nostre-Dame". L'Enfant Jésus pose, d'un geste affectueux, sa main sur l'épaule de sa mère, dans sa main gauche il tient un fruit. La tête de l'enfant - qui a été remplacée - tient sur le cou par un simple pivot de bois. Le sculpteur bien intentionné qui a procédé à cette réparation n'était pas habile. Son ciseau a esquissé à peine des traits frustes qui donne à l'enfant l'air vieillot.

Le visage de la vierge est assez terne. Les paupières à demi-baissées donnent une certaine noblesse alliée de bonté, à l'expression banale de l'œuvre ici présente. A l'origine, la statue devait être peinte. Des fragments de vernis rosé vif apparaissent sur les joues et du noir dans la chevelure.

Elle est revêtue, dans la châsse, de la précieuse robe de soierie brodée d'or et de passementerie. Couronnée de pierreries ainsi que l'Enfant Jésus, Notre-Dame de Bonson respandit. Le manteau plus court sur le devant laisse voir le reliquaire. Ainsi, parée de lumière, elle est présentée à la dévotion des fidèles. Seule l'éternité dira le secret de cette petite mystérieuse Vierge à l'Enfant.

Marie GRANGE

Nous joignons à cette petite étude sur la chapelle de Bonson le texte de la prière qui était traditionnellement récitée à l'occasion du pèlerinage.

PRIERE

à Notre-Dame-de Bonson
(XVI^e siècle)

L'Etoile du ciel, qui a nourri de son lait le Christ Nôtre-Seigneur, a détruit la mort contagieuse implantée par le premier père des hommes.

Que cette même Etoile daigne donc comprimer ces astres dont l'influence néfaste allume les guerres si meurtrières pour le peuple.

O très salutaire Etoile des mers, délivrez-nous de tout fléau, écoutez-nous, ô notre Souveraine.

Car votre Fils ne vous refuse rien. Il vous honore ; sauvez-nous, ô Jésus, nous pour qui votre Mère ne cesse de prier.

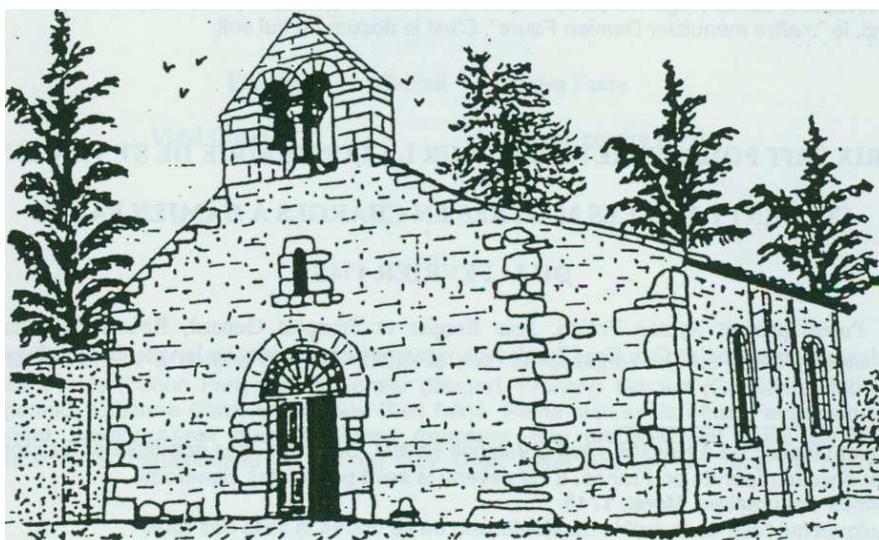
Priez pour nous Sainte Mère de Dieu. Afin que nous soyons dignes des promesses de Jésus-Christ.

Oraison

Dieu de miséricorde, Dieu de piété, Dieu d'indulgence, qui avez toujours compassion de votre peuple affligé, et qui avez dit à l'ange qui le frappait de ne plus appesantir sa main sur lui, accordez-nous le secours de votre grâce, afin que nous soyons délivrés sûrement et miséricordieusement de toute épidémie, de la mort subite et de l'invasion de toute calamité publique, par vous, Seigneur Jésus, Roi de gloire, qui vivez et réglez dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

Bibliographie

Abbé Charles Signerin. "Notre-Dame de Bonson et son pèlerinage", imp. Théolier, Saint-Etienne, 1903.



(extrait de *Village de Forez* n° 66 d'avril 1996)

FAITS DIVERS D'AUTREFOIS EN FOREZ

LES CAPRICES DU TEMPS

7 juillet 1715

La paroisse de Pralong vient d'être ravagée, il y a une bonne semaine, jusque dans ses confins par un orage de grêle et d'eau. Il fut d'une telle impétuosité que vignes et arbres furent fauchés, une maison s'écroula sous la violence des grêlons. La récolte de raisin sera compromise et le vin de mauvaise qualité. Tous les habitants de la paroisse sont d'accord sur la description de cette catastrophe faite par Monsieur le curé de Pralong : Claude Hostier.

13 et 14 avril 1739

Les sieurs Jean Chassain, maître particulier des eaux et forêts et Louis du Troncy, huissier royal de la ville de Montbrison, étant allés à Gumières expertiser un bois où le nommé Ronzault avait commis d'importants dégâts, ont été bloqués dans le village par le mauvais temps. Il tomba une telle quantité de neige que leur retour à Montbrison fut impossible. Ils ont demandé à Ronzault de les héberger pour la nuit. Ce qui a été exécuté.

LA MALICE DES HOMMES

Juillet 1779

Antoine Gay, granger de Me Semenol dans le domaine de la Croix d'Or à Prétieux, dépose une plainte auprès de la juridiction de la paroisse, pour les faits suivants : lundi 5 juillet sur les huit heures et demie du soir, un certain quidam (personne non connue) a coupé à coups de "volant" (faucille) les deux jambes arrière d'une truie, laquelle nourrit huit suivants (petits) âgés d'environ un mois. Il a été dressé procès-verbal de l'état de l'animal qui pouvait bien valoir 36 livres lorsqu'il était en bon état. Antoine Gay demande 24 livres de dommages et intérêts pour cet acte de malveillance ou de vengeance.

La procédure suit son cours. Des experts sont nommés : Jean Boudin et Martin Durand, maréchaux-ferrants à Montbrison. Ceux-ci après avoir prêté serment la main levée à Dieu vont examiner la truie blessée volontairement par l'individu. Ceci, en présence d'Antoine Gay, de Benoît Bernard clerc, représentant Me Portico, avocat en cour royale à Montbrison.

La truie et ses porcelets ont été placés dans une écurie du domaine de la Croix d'Or par Antoine Gay. Cet animal de grande taille a environ trois ans et est de poil noir et blanc. Les deux pattes arrière ont été coupées à environ deux pouces au-dessus du jarret avec un instrument agricole très coupant, probablement une faucille appelée "volant" dans la plaine du Forez. La patte droite a le tibia coupé ; la truie a également eu la queue tranchée. Dans l'état où elle se trouve, elle ne pourra plus marcher. Les chaleurs de l'été risquent de provoquer la gangrène aux blessures. Dans ce cas, l'élevage des huit porcelets est bien compromis. S'ils survivent ils seront chétifs et de peu de valeur. Ils demanderont des soins constants et appropriés. La truie ne peut pas être destinée à la consommation. En cette saison d'été la chair ne supporterait pas le salage. Le malfaiteur n'est pas cité et l'on ne connaît pas la suite de cet événement déplorable.

LA MALFAISANCE DES ANIMAUX EN LIBERTE

8 juillet 1783

Pierre Latour et Pierre Chossonery habitent au hameau des Fangerons à Saint-Etienne-le-Molard. Ils cultivent du terrain dans la paroisse de Montverdun au lieu-dit : la Bruyère ou la Chaux. Ce terrain mesurant trois cartonnées et demie est la propriété exclusive de Pierre Latour. Une partie est ensemencée en seigle et l'autre en pommes de terre, les "truffes". C'est Pierre Chossonery qui fume et cultive toute la truffière pour partager ensuite la récolte avec Pierre Latour.

Cette "truffière" a été complètement ravagée par un troupeau de moutons et d'agneaux divaguant dans les parages. Les moutons ont piétiné et dévoré les rames des "truffes". La "truffière" n'avait pas encore fleuri et les pommes de terre étant à peine formées, la perte est totale.

Les mots "truffière" (champ où sont cultivées les pommes de terre) et "truffe" (pomme de terre) sont encore employés en patois forézien. Il faut se souvenir que la base de la nourriture de la population de la plaine a longtemps été : la rave ou navet, la courge, les pois qu'on appelait des pezettes, les choux. Lorsque arriva la pomme de terre ce fut pour les animaux puis pour les hommes une nourriture à la portée des petites gens. Dans cette déclaration, on appelle "rames" les branches feuillues qu'on nomme "fanes" aujourd'hui et dans le patois de la plaine : "bauches".

Lors de l'expertise de la truffière, les experts nommés ont bien reconnu l'étendue des dégâts, puisque les plants sont écrasés, mangés et ne repousseront pas. Ils ont reconnu également que c'était bien des moutons et agneaux qui étaient venus à cause de la multiplicité des empreintes de pieds et de l'aspect des crottes laissées sur la terre.

LA MALADIE CONTAGIEUSE DES CHEVAUX

11 may 1748

Il a été signalé par la compagnie des volontaires du roy en quartier dans la ville fortifiée de Cervières ; que certains particuliers auraient des chevaux et mulets atteints de la morve ou gourme, ainsi qu'il a été constaté dans l'abreuvoir de la fontaine Jeanne. Comme cette infection pourrait se communiquer tant aux chevaux de ladite compagnie qu'aux autres de cette ville, Messire Dutour, lieutenant criminel pour les chevaux morveux ou atteints de gourme, ordonne de publier l'avis suivant :

Il est interdit à tout particulier habitant cette ville ayant chevaux, mulets ou ânes, de les conduire aux abreuvoirs publics, tant à la fontaine Jeanne, qu'à la serve appelée Marest, sous peine de l'amende de 20 livres à chaque contrevenant. Cette ordonnance sera publiée et affichée afin que personne ne prétende l'ignorer.

La morve est une affection qui touchent les équidés, les animaux carnivores et l'homme (Lausecker, 1960). Cette maladie contagieuse est connue depuis longtemps comme une affection touchant particulièrement le cheval. Elle a perdu de son importance depuis la réglementation des importations et l'utilisation des antibiotiques. On observe chez l'animal malade des quintes de toux, une température élevée et des nodules ulcérés dans les cavités nasales. La morve cutanée est appelée "farcin". La morve nasale et pulmonaire provoque un écoulement des naseaux et de la bouche ce qui contamine les eaux des abreuvoirs.

La gourme est une maladie contagieuse du cheval avec catarrhe nasal suppuré et ulcération de toutes les muqueuses. La perte d'appétit et l'invasion des poumons par les ulcères provoquent la mort de l'animal dans un court délai. Au début du siècle, dans le département de l'Isère, un voiturier a vu périr en trois mois, vingt et un chevaux dans ses écuries.¹

¹ Nous tenons ces renseignements de Marc Delacroix, un homme de l'art exerçant à Boën-sur-Lignon.

LA PROBITE DES HOMMES... ET LEURS INTERETS

11 août 1927

Antoine Palluet, vigneron à Saint-Priest-la-Roche, vient de trouver sur la route de Lyon, en bas du village de Rhins, près de l'hôpital de la Tournelle proche de Roanne, une petite cloche en "argent allié"², pesant sept onces, avec des armoiries gravées. Ces armoiries consistant en "une aigle déployée dans l'écusson avec une couronne de marquis ou de comte et deux supports de chaque côté". Ledit Palluet a informé le curé du village de cette trouvaille, afin qu'il l'annonce à la messe et que le propriétaire sache que cette petite clochette d'argent est en sûreté. Il remet au receveur des tailles de Roanne l'objet précieux le 15 septembre 1727 et poursuit ses recherches avec l'espoir que les armoiries gravées seront un indice favorable.

PERSONNE NE RECLAME LA CLOCHETTE D'ARGENT

Le 11 février 1728, après avoir pris l'avis auprès des orfèvres de Montbrison, des notaires et hommes de loi, Antoine Palluet vend la cloche à Martin Reysonnier marchand orfèvre de Montbrison pour la somme de 34 livres, y compris les frais de notaire. Cet acte passé devant Maître Besset, notaire à Montbrison, avait pour but de décharger la conscience de l'orfèvre en cas de recherche du propriétaire.

Nos gens du pays de Forez sont bien serviables et honnêtes... et s'ils peuvent y trouver un intérêt pour leur bourse, ils ne manqueront pas de jugement !

Marie GRANGE

(extrait de *Village de Forez* n° 69-70)

² Alliage d'argent.

Les petits métiers d'hier ...

LE COLPORTEUR

Ce nom vient du latin *comportare*, transporter. Le colporteur était un marchand ambulant qui transportait ses marchandises de village en hameau et en maisons isolées pour les proposer à une clientèle sédentaire éloignée d'un village où, souvent, on se rendait seulement le dimanche pour assister à la messe.

Je me rappelle, vers l'année 1928 à peu près - j'avais alors cinq ans - d'une fille de forains qui venait vendre au village des coupons de tissus variés, du fil, des aiguilles. Elle faisait un énorme ballot de ses marchandises qu'elle enveloppait dans un morceau d'indienne fleurie et partait ainsi, son paquet sur la tête ou au bras pour visiter les habitants. Arrivée dans la maison où tout le monde la connaissait, elle déballait par terre son chargement hétéroclite de morceaux de dentelle, de coton, de rideaux, de velours, de rubans, de tresses colorées...

Tout cela faisait un bariolage magique de couleurs les plus variées... Elle avait une façon bien à elle de tirer de ce tas de chiffons la pièce utile pour rapiécer le pantalon usagé, le fragile tulle brodé qui pouvait bien faire une paire de rideaux pour la fenêtre ou encore les rubans soyeux dont ma mère aimait parer mes cheveux frisés. Mon père, lui, prenait des lacets pour ses brodequins.

Elle aimait bien boire un café après avoir réglé les choses du commerces puis elle repartait, ronde, jeune et vive à la recherche d'une autre clientèle. C'était Marie Morel ; elle est morte à vingt ans. C'était peut-être bien l'une des dernières colporteuses de notre plaine du Forez.

Il y avait à cette époque de nombreux vanniers et rempailleurs de chaises, des rétameurs qui s'installaient au bas des escaliers de la place et redonnaient l'éclat du neuf aux fourchettes, cuillères, oxydés par l'usage. L'aiguiseur de couteaux et de ciseaux passait lui aussi tous les ans, ainsi que le marchand de cordes et de muselières métalliques pour les veaux...

Une minute tirée des archives de la Diana³ nous permet d'évoquer la vie et le métier d'un colporteur forézien du siècle dernier. Jean Sadot était né à Montagny, dans le Roannais, dans une famille de tisserand. Il était resté célibataire et avait fait son métier de la vente au porte à porte. Il écoulait d'ailleurs quelques unes des productions familiales. Il avait loué à Jeanne Riotard, veuve Faure, une maison à Lézigneux. C'est là qu'il meurt en octobre 1825.

A son décès, la propriétaire, en qualité de créancière, fait poser les scellés sur son habitation. La famille de défunt se manifeste bientôt : un neveu, Claude Marie Sadot et la mère d'une nièce mineure, Marguerite Aubonnet, de Saint-Bonnet-le-Troncy (arrondissement de Villefranche, Rhône) qui avait épousé en secondes noces Vincent Sadot, frère du défunt.

Le 18 avril 1826, la levée des scellés a lieu en présence du juge de paix de Montbrison, gardien des scellés, du greffier Berthaud et de Gouilloud, huissier priseur et des héritiers. L'opération se passe en l'absence de la veuve Faure, propriétaire de la maison, qui a pourtant été convoquée deux fois. L'intérieur de la maison recèle un ameublement restreint : une table, deux

³ Inventaire des biens de Jean Sadot du 18 avril 1826, reçu Me Bourgeade, notaire à Montbrison.

bancs, un tonneau défoncé rempli de pommes de pins (pour allumer le feu), une crémaillère, une poêle à frire, une marmite, quatre chaises usagées, une couchette en bois blanc démontée, une *baloufière* en grosse toile, un coffre de bois blanc sans serrure, une balle en osier... S'y ajoutent quelques outils et objets de première nécessité : scie à main, banc de charpentier, trois mauvais paniers, une échelle, une brouette, un *croq* ou *bechu* avec manche en bois, une pioche, une bêche, une hache...

Suit l'inventaire des marchandises que le colporteur détenait en stock :

- *Dans le coffre de bois blanc il s'est trouvé 5 chemises d'homme en toile fine avec leur garniture en mousseline estimées 15 F*
- *6 chemises en toile rousse de lin non achevées estimées 12 F*
- *8 mouchoirs de col en coton de différentes couleurs 6 F*
- *et la somme de 6 F*
- *Plusieurs coupons de toile en coton et guinée, en mousseline de coton d'une longueur de 21m 1/2 10 F 62*
- *5 coupons en coton indienne bleue et en coton à carreaux bleus et blancs et un mouchoir en indienne fond brun 17 F*
- *70 petits paquets de chevillière en fil et en laine de différentes couleurs en mauvais état 15 F*
- *11 demi-pièces de chevillière blanche, 20 pièces de Padoue ou rubans en soie de différentes couleurs : 8 F*
- *1 paquet de cordons de montres en soie, 1 paquet de flottes de soie et 9 petits paquets réunis de fil de couleur : 5 F*
- *1 paquet de lacets en laine, 1 paquet de laine filée à coudre en mauvais état, 2 paquets de flottes de fil blanc, 1 de Limoges bleu et 1 de Limoges rouge : 2 F 50*
- *Plusieurs paquets de plumes réunis en un seul : 2 F*
- *1 paquet de moules de boutons, un autre de boutons noirs et 3 quarts (cartes) de boutons en fer estimés ensemble : 2 F*
- *28 volumes de différents ouvrages anciens ensemble 5 F*
- *12 paquets incomplets d'épingles et d'aiguilles et un tas de mauvaises aiguilles, en totalité : 3 F*
- *7 paquets de petites médailles en cuivre jaune, dix petites croix du même métal, une tabatière en buis contenant quelques mauvaises médailles en plomb. Dans une boîte en fer blanc s'y est trouvé quatre-vingts dés à coudre en fer et cuivre avec un paquet de vieux chapelets en bois, le tout : 2 F*
- *1 moulin à poivre, 1 petit poids à peser en fer, 1 paire de balances en cuivre dans une petite boîte en bois, 1 cuillère de bois, 20 étuis en bois, 1 paquet de dix crayons de menuisier, 4 savonnettes le tout ensemble : 2 F*
- *20 rouleaux d'images, 20 petites brochures en catéchisme ou autres petits ouvrages ; 12 cahiers de papier à lettre, 2 petites scies sans manches, estimé en totalité : 1 F.*

L'inventaire se poursuit avec les effets personnels du défunt : "1 petit sac en toile rousse, une petite besace en même toile, 2 serviettes toile de ménage, un gilet d'homme en coton blanc et une veste en laine verte estimé le tout 3 F" et quelques papiers personnels serrés dans la balle en osier. Rien d'intéressant dans la cave de la maison.

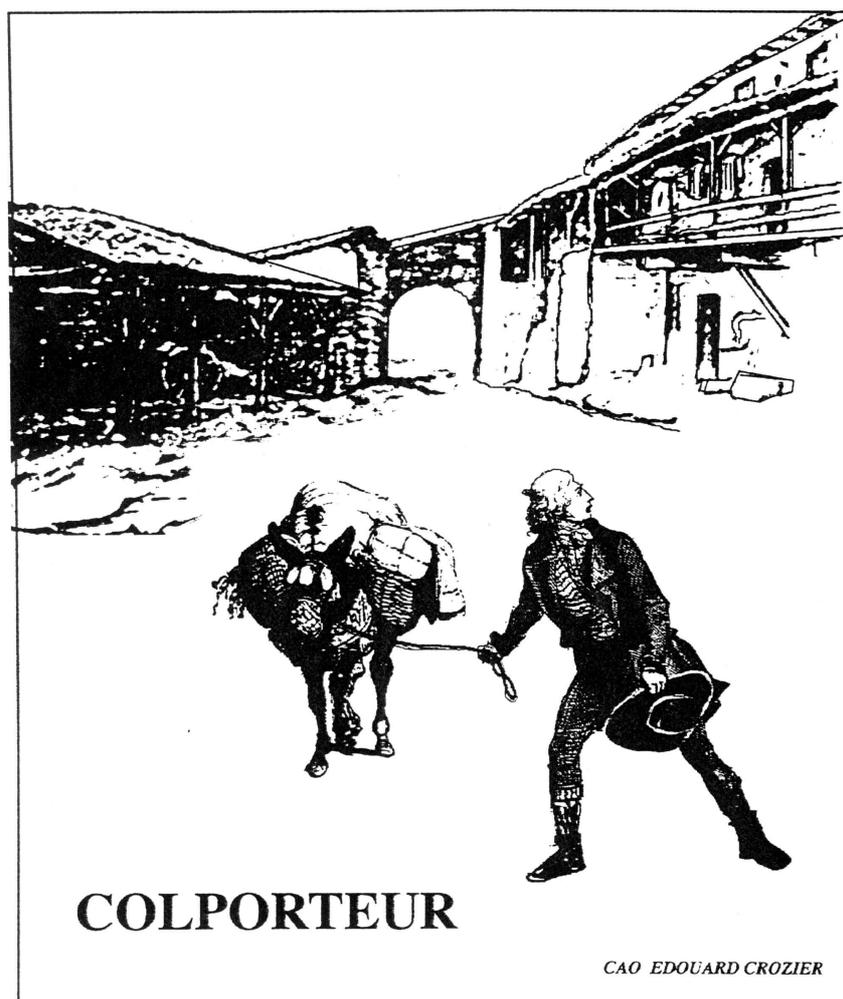
Nous nous rendons compte de la variété des marchandises proposées par Jean Sadot à sa clientèle. Finalement ce sont des choses très usuelles dont toute maison doit être pourvue. On ne trouve pas de fanfreluches coûteuses mais du tissu de coton, coton et lin, pour des torchons utilisés journallement. Les chevillières⁴ servent pour faire des liens de tabliers ou pour renforcer le bas des robes et des pantalons. Les dés, les aiguilles et les flottes ou écheveaux de fil sont pour la couturière qui utilise aussi le Limoges rouge ou bleu pour marquer d'initiales les pièces de lingerie. Des moules permettent de refaire des boutons manquants et de les réassortir aux autres. Les

⁴ Sorte de tresse plate.

crayons de menuisiers nous rappellent que, souvent, en hiver, les hommes travaillaient le bois. Quant au papier à lettre, aux médailles et croix, catéchismes et images... c'est la panoplie bon marché offerte à une clientèle paysanne, assez humble, mais religieuse et cherchant des lectures pieuses ou instructives.

Les colporteurs n'existent plus même si le démarchage et la vente à domicile connaissent toujours le même succès chez les jeunes et autres. Beaucoup de ces revendeurs essaient par ce moyen d'améliorer leurs finances... Souvent, hélas, ils ont affaire à des sociétés qui font fi de la qualité et séduisent le client par de belles baroles ou des cadeaux farfelus. Car il faut bien être persuadé que celui qui vient proposer une marchandise à domicile pense d'abord à son porte-monnaie et s'il se déplace, il le fait en premier lieu pour son intérêt à lui.

Marie GRANGE



(extrait de *Village de Forez* n° 71-72 d'octobre 1997)

En passant par Sury-le-Comtal

Sury-le-Comtal, cette petite cité forézienne a connu des heures de gloire au temps où les comtes de Forez en avaient fait leur propriété de campagne, dans cette région verdoyante arrosée par la Mare. Elle est proche des premières collines des monts du Forez et aussi à la porte de la plaine. Son château, l'église, les vieilles portes sont là pour témoigner du temps jadis. Sury a connu une vie et un commerce très florissants avec tous les petits artisans qui travaillaient devant leur boutique sur le pavé des rues. Les marchés hebdomadaires du mercredi animaient les rues et les places : du Champ de Mars jusqu'à la place Orelu et jusqu'à la Grenette. La foire de "la Saint-André" était alors une foire de bovins régionale où se rassemblaient les gens de la plaine et ceux de la montagne. La foire se déployait le long de la "Grand' charreyre" ou Grande rue Franche, en plein Sury. Il fallait voir les maquignons en blouse avec leur bâton arpenter les rangs serrés des boeufs et des vaches, des porcs, des veaux... Ils les tâtaient, les poussaient et concluaient leur marché au café, devant "un canon ou deux". La ville était devenue une immense étable où il n'était guère possible de s'aventurer en pantoufles et où régnait une odeur puissante de bétail et de fumier.

C'était là un jour d'importance : fête du saint patron de la paroisse avec, le matin, messe carillonnée, et le soir, bal public !

Les forains venus d'Auvergne ou du Pilat s'en donnaient à cœur joie avec leurs déballages : peaux de bique, parapluies de berger, pèlerines, sabots, lainages et couvertures, tricots, cotonnades et indiennes, chemises de toile à pan cousues à la main et bonnet de coton qu'on double en enfilant une extrémité dans celle qui était ornée d'un pompon. Il y avait aussi les noix, les châtaignes luisantes dans les "boges" entrouvertes, des pommes et des courges et les sucreries parfumées : sucre d'orge ou guimauve... et les éclats de rire des jeunes et des adultes, le beuglement d'une vache en détresse qui a perdu son petit veau... les exclamations et calembours des charlatans.

Donc, une veille de foire de Saint-André, un marchand venu de Clermont-Ferrand avec sa carriole bâchée attelée à une vieille jument grise aux dents jaunes s'approchait à petit trot de Sury. Il était venu par Ambert, Saint-Anthème, Gumières, Margerie-Chantagret et vers la fin de la journée se trouvait à peu près au niveau de la Bruyère, la grande maison blanche dont la triple génoise du toit est soulignée de carreaux de mosaïque de couleurs. Elle a fort bon air au milieu d'un écrin de taillis : chênes, cerisiers sauvages, noisetiers, érables qui se bousculent à leur aise sur un tapis de bruyère : c'est ici la propriété de la famille Julien de Pommerols. La route venant de Saint-Marcellin et allant en direction de Saint-Romain-le-Puy traverse un bois dont le fourré est plus épais. C'est le bois "de Colombard". Un joli petit bois, ma foi, avec une clairière abritée de gros genêts. Notre Auvergnat que nous allons appeler Gaspard en a gardé un souvenir tellement vif qu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans, il aimait encore raconter cette aventure rocambolesque.

Or donc, arrivé "à bord de nuit" - les jours sont courts en cette période de l'année - il avisa un coin un peu en retrait (on n'est jamais trop prudent) où il y avait une grosse "matée" de genêts. Il détela la Grise qui s'ébroua avec joie et l'attacha au tronc d'un vieux chêne tordu pour qu'elle ne se sauve point. Il lui porta un peu d'avoine et un seau d'eau. Et comme une bise fine coulait entre les branches, Gaspard lui jeta sur les côtes une vieille Catalogne usée.

Il choisit ensuite une grosse pierre, affûta son couteau et cassa la croûte. De temps en temps, on entendait tomber des "babets" qui roulaient un instant avec un petit bruit étouffé. Il

s'essuya la bouche avec la manche de son vêtement, plia son couteau et se roula dans sa pèlerine, bien enfoncé sous le genêt. Il allait donc dormir sans déboursier un liard et demain il arriverait à la foire dans les premiers. Il pensait déjà qu'il allait se mettre vers la porte du Cloître et que c'était là un bon endroit pour la vente.

Vers le milieu de la nuit, le bruit de la bise dans les arbres le réveilla, les branches craquaient et le hurlement du vent du nord était presque effrayant. Il se leva et ouvrit une malle où étaient empilés des bonnets de nuit. Il s'en enfonça un jusque sous les oreilles en bredouillant des injures aux intempéries et retourna se blottir dans le gîte improvisé. Un moment après, des ronflements puissants indiquaient que le sommeil réparateur venait d'entraîner notre homme dans les bras de Morphée !...

Mais personne n'avait vu, personne évidemment puisque Gaspard était seul... la centaine de paires d'yeux qui luisaient comiquement dans les branches des arbres... Ces yeux brillant de malice descendaient de branche en branche et se rapprochaient singulièrement du dormeur et de son chargement. La Grise qui en avait vu bien d'autres ne bougea pas d'une semelle ; seules ses oreilles se dressaient de curiosité !

Au matin, dans la brume froide de la fin de novembre, Gaspard se leva ; il s'étira longuement, but à la "gourgoulette" un fil de gnôle parfumée et limpide et regarda sa carriole... Las... plus un seul bonnet de nuit. Ni dessus, ni sur la banquette, encore moins dans la carriole, ni dessous... Tous les bonnets avaient disparu. Il poussa un juron si terrible que la Grise fit un écart... Puis prenant à parti les saints du paradis et les démons de l'enfer, même la Tonia sa femme, il arracha rageusement son bonnet et le jeta à terre.

Que pensez-vous qu'il arriva ? A sa grande stupéfaction, comme d'énormes flocons de neige des bonnets de nuit descendaient des arbres et jonchaient le sol autour de lui... Il leva la tête complètement ahuri et il vit dans la lueur bleutée du jour toute une bande de singes... Oui, parfaitement des singes, avec de longs bras, des yeux moqueurs, qui riaient bruyamment. Sacrebleu s'écria-t-il en ramassant son bonnet. Mais on n'est pas singe pour rien ; avec une rapidité fulgurante tous les singes étaient descendus ramasser les bonnets et s'en étaient coiffés...

La rage au coeur Gaspard jeta son bonnet dans l'herbe... Crac, aussitôt une nuée de bonnets lui tomba sur la tête... Alors vite, vite... Il en ramassa au vol une quinzaine pendant que les singes l'imitaient en jacassant de joie...

Notre Auvergnat s'assit, découragé, le coeur en déconfiture... Et là-haut, dans les merisiers les singes batifolait joyeusement. Il s'arma de courage, jetant à terre son bonnet, courant en ramasser et recommença bien dix fois ce manège. A chaque fois, il fermait la malle soigneusement à la grande joie de ses tortionnaires qui battaient des mains en s'avançant jusque vers lui !

Lorsqu'il arriva enfin à Sury, il n'y avait plus de place au cloître... Il planta son éventaire contre la tour Dissard et commença à étaler sa marchandise.

- *Vous êtes bien en retard !* lui dit la charcutière qui avait son magasin à côté de lui.
- *Ne m'en parlez pas, Madame Louise, si vous saviez ce que j'ai vu à Colombard ?*
- *Et quoi donc, Gaspard ?* lui dit-elle en se penchant vers lui.
- *Je suis passé par le bois de Colombard... Il y a des singes dedans !*
- *Allons donc ! des singes ? D'où seraient-ils venus ?*
- *Je n'en sais rien, mais je les ai bien vus, même qu'ils m'avaient pris tous les bonnets de nuit que j'apportais à la foire !*
- *Le Gaspard, je crois bien qu'il est dérangé,* dit la marchande en rentrant chez elle... *Il a vu des singes à Colombard !*

Cela fit tellement rire les Suriquois que l'histoire se propagea dans la ville en un éclair et que Gaspard vendit tous ses bonnets...

Depuis ce temps Gaspard l'Auvergnat ne vend plus de bonnets mais les histoires sont plus solides que les hommes et les *Singes du Colombard* existent encore dans notre folklore forézien.

Marie GRANGE



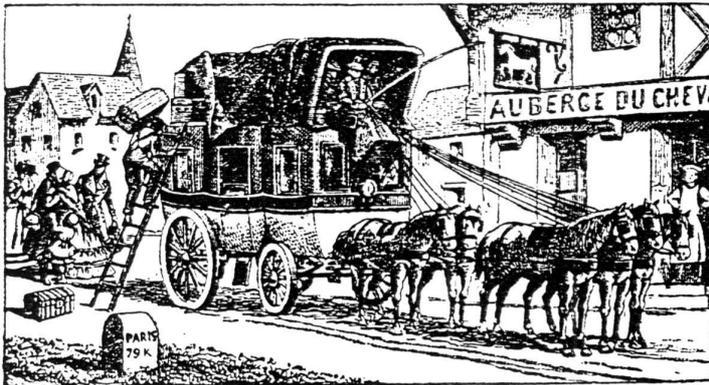
(extrait de *Village de Forez* n° 73-74 d'avril 1998)

La petite diligence, sur les beaux chemins de France S'en allait, en cahotant, par la pluie et le beau temps !

Les documents concernant ce fait divers daté du 11 février 1864 et arrivé au lieu du Résinet à Marcilly-le-Pavé provient des archives familiales d'Annet Coiffet de Chalain-le-Comtal. Annet Coiffet est né à Boën-sur-Lignon où ses arrière-grands-parents avaient un relais de poste. Deux brevets du roi témoignent de ce passé : l'un de 1816 pour Blaise Gayte concerne la route Lyon-Clermont, l'autre établi le 8 mai 1827 pour Jean-Marie Gayte, l'aîné, se rapporte à la route Bordeaux-Lyon.

Ce maître de Poste possédait plusieurs véhicules pour les voyageurs car il desservait aussi les communes voisines.

Le 11 février 1864, c'est jour de foire à Montbrison. Un employé de Jean-Marie Gayte va transporter avec la diligence et les chevaux qu'il a l'habitude de conduire plusieurs personnes qui se rendent "en ville" comme on disait alors ou encore "vé la ville". Il y a là Benoît Vidal de Sail-sous-Couzan, âgé de 17 ans, Jean-Marie Cornet, boucher à Noirétable, 38 ans, Pierre Thollot, marchand de grains à Boën-sur-Lignon, 68 ans, Jean Parret, marchand épicier à Boën, 44 ans.



Le conducteur de la diligence est Jean Plasse dit Christôt. Benoît Vidal est assis à côté de lui, sur le siège de devant. Les autres passagers sont à l'intérieur. Ils reviennent de Montbrison où ils ont dû faire un peu la "foire", c'est-à-dire boire quelques verres avec des amis... Christôt est un peu gai, il parle davantage que d'habitude... et pousse souvent les exclamations rituelles des postillons :

L'arrivée de la diligence (Larousse, 1906)

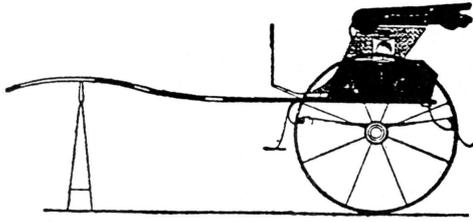
Ohé !... Gare !.. Garde à vous !... (avant de dépasser un autre véhicule). Il cause gaiement, et même plaisante !

Christôt s'arrête un moment à Champdieu où, paraît-il, il a bu un coup en attendant un client. Puis il est reparti d'un bon trot de ses chevaux en leur criant *ohé !* pour leur donner un peu plus de vivacité... L'équipage est au bas de la montée de Boncieux qui est bientôt gravie d'un trot vif...

A ce moment le postillon aperçoit devant lui, montant la côte très rapidement, le tilbury d'Antoine Lugnier, propriétaire à Say, commune de Marcilly-le-Pavé. Il est avec sa femme Jeanne Marie Chambon et le maréchal-ferrant du lieu du Pavé : Antoine Blanc.

C'est un homme très fier, Antoine Lugnier ! Il n'a pas peur d'exciter ses chevaux, et du fouet et des guides et de la voix pour garder la première place... Il n'aime pas qu'on le dépasse et ses chevaux prennent une allure proche du galop. Il devait avoir bonne allure le tilbury de Lugnier

dans ces chemins caillouteux qui vont à Sury... Et la petite madame Jeanne Marie Lugnier, enceinte de sept mois, a dû trouver très agréable d'être ainsi brinquebalée...



Tilbury (Larousse, 1906)

A peu près vingt mètres séparent les deux véhicules... Christôt se prend au jeu de Lugnier. Il s'écrie : *ohé!... garrd'à vous !...* en caressant du bout de son fouet la croupe de ses chevaux... Ceux-ci s'élançant pour doubler Lugnier, qui tirant un peu la guide gauche, fait obliquer ses chevaux afin de barrer le passage à la diligence... qui débouche.

Les chevaux, les naseaux en feu, doublent avec impétuosité l'audacieux Lugnier. Hélas, hélas ! Le tilbury est trop à gauche et la diligence trop large. Celle-ci entraîne les chevaux, le tilbury et les trois passagers. Tout ce beau monde, chevaux itou, se retrouve les quatre fers en l'air, encastré dans l'attelage de la diligence !... vingt mètres plus loin.

Lugnier a des meurtrissures sur tout le corps, sa femme une clavicule écrasée et Blanc une jambe cassée... sans compter les dégâts matériels. Christôt et les passagers de la diligence essaient de leur mieux de calmer les attelages et de porter secours aux blessés...

Mais l'affaire ne se terminera qu'au tribunal de Montbrison. Lugnier et Blanc ont porté plainte. Après enquête, contre-enquête, audition des témoins et plaidoirie des avocats le jugement est rendu le 14 décembre 1864.

En voici le texte :

***Extrait des minutes du tribunal civil de l'arrondissement de Montbrison,
département de la Loire***

Napoléon par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, à tous présents et à venir, salut.

La seconde chambre du tribunal civil de première instance... a rendu le jugement suivant :

Entre Antoine Blanc, maréchal-ferrant... et Antoine Lugnier propriétaire demeurant à Say et Jeanne Marie Chambon sa femme demandeurs comparant par Me Mollin leur avoué

et

Jean Marie Gayte aîné propriétaire, Maître de Poste demeurant à Boën défendeur comparant par Me Dussud son avoué

la cause inscrite au rôle sous le n°4 288...

Gayte est condamné à verser à Blanc Antoine la somme de 600 francs pour le préjudice causé par l'accident du 14 février 1864 et aux mariés Lugnier et Chambon celle de 150 francs avec l'intérêt à partir de la demande, et le condamne à tous les dépens, étant civilement responsable des actes de son employé.

Siégeant Messieurs Jean-Baptiste Roux, président, Alexis Goybet, juge, Auguste Bouvier, avocat. En présent de Monsieur d'André, substitut de Monsieur le procureur impérial.

La minute a été enregistrée à Montbrison le 2 janvier 1865, folio 172, cote 5, signé de Bassignac.

Tout n'était pas rose dans ce temps-là... et les vins des coteaux de Champdieu et de Marcilly tournait la tête comme aujourd'hui aux consommateurs trop gourmands ! Et, comme de

nos jours, le désir impérieux de gagner à tout prix tenait les gens belliqueux. C'était sans songer aux lourdes conséquences financières qui, dans le cas qui nous intéresse, ont dû être assumées par le patron !

Voilà ce court résumé d'un fait divers du passé, un peu comique dans son déroulement mais qui aurait pu être tragique. Il ne déplaira pas à notre ami "zé", Boënnais d'origine et Chalainois de coeur.

Marie Grange



Un accident de diligence

(dessin d'après nature de Rousselle, *Le Tour de France*, Paris)

(extrait de *Village de Forez* n° 75-76 d'octobre 1998)

Des pièces de monnaie par sacs entiers (1804)

Un acte notarié, extrait des archives de la Diana, nous révèle une curieuse et amusante affaire où l'on voit l'administration des contributions directes – représentée par le receveur général de Montbrison – rembourser de bien mauvaise grâce l'argent qu'elle devait à un négociant de Saint-Etienne, Victor Bréchignac, directeur de la maison *Bréchignac et Compagnie*. L'histoire est assez courtelinesque mais révèle aussi le fonctionnement inattendu de l'administration fiscale sous le Consulat.

Une dette importante

En 1802, le 1^{er} fructidor an II, le receveur général du département de la Loire, Chevalier, avait, au nom du gouvernement, souscrit 18 obligations, représentant une somme de 53 000 francs : somme importante qui représenterait aujourd'hui l'équivalent de 810000 francs environ¹ (81 millions d'anciens francs). Cet emprunt était sans doute imposé par les difficultés financières de l'Etat : le Consulat devait redresser la situation financière désastreuse laissée par le Directoire. Le général Bonaparte, Premier consul, remettait de l'ordre dans les finances publiques mais il fallait parfois parer au plus presser et payer les dettes de l'Etat. Ces obligations étaient souscrites pour seulement deux ans : délai très court, qui nous fait penser, du côté du prêteur, à des pratiques de type usuraire (mais nous ne connaissons pas le taux de l'intérêt). Ces obligations arrivaient donc à échéance en l'an XII (1804). La Trésorerie générale de la Loire demanda donc au receveur de la Loire de les rembourser à son créancier, M. Bréchignac.

Un remboursement original

Chevalier avisa la trésorerie qu'il voulait bien payer mais déclara vouloir le faire en monnaie de billon et de cuivre – qui n'a plus cours ! La trésorerie refusa cette proposition et lui offrit, à titre de commission, le quarantième de la somme due, pour que la dette soit réglée normalement. Refus de Chevalier. Bréchignac et Chevalier portèrent alors l'affaire devant le préfet de la Loire choisi, en somme, comme arbitre. Chevalier fit valoir qu'une circulaire autorisait le paiement en monnaie de cuivre de billon : le préfet refusa cette solution, en arguant de l'absence de valeur légale d'une simple circulaire. Bréchignac, qui avait sans doute peur de tout perdre, accepta finalement la solution proposée par Chevalier et se présenta alors au receveur de Montbrison pour encaisser la somme échue : ce fut pour s'entendre dire que les bureaux étaient fermés et qu'il lui fallait revenir le lendemain !

Le lendemain Bréchignac se présenta dès huit heures du matin pour se faire payer ; il était, cette fois, accompagné de deux témoins : Claude Mansson, surnuméraire de la régie de l'enregistrement et des domaines nationaux et de Denis Paradis fils, tous deux demeurant à Montbrison. Il y avait là des sacs pleins de monnaie :

- ♦ Un sac contenant des pièces d'or d'un cours antérieur à 1775 et d'autres pièces postérieures, représentant une valeur de 15 000 francs : Bréchignac les refusa, peut-être par peur qu'elles n'aient plus cours.

¹ Notre calcul a été effectué à partir de la valeur actuelle de la pièce de 20 francs-or : 20 F or = 306,30 francs-or donc 1 franc-or = 15,31 F actuels. 53 000 francs-or = 811 430 Francs actuels (1999).

- ◆ Un sac de petits écus en monnaie courante, d'une valeur de 20 000 francs : Bréchnac les accepta puisque ces écus avaient valeur légale.
- ◆ Pour compléter la somme, Chevalier présenta alors un sac de pièces de six sous mélangées avec des pièces de 24 sous.

Il y avait là environ 5 000 pièces pour arriver à un total de 3 000 francs : une véritable provocation ! Comme si aujourd'hui, quelqu'un payait à son percepteur une grosse somme en pièces de 5 et 20 centimes... La discussion s'envenima, chacun s'énervant progressivement et multipliant les propositions dilatoires.

Un précieux chargement

Finalement, le 3 brumaire an XII, cette affaire fut réglée par une laborieuse transaction dont la rédaction commence à 9 heures du matin et se termine à 4 heures de l'après-midi :

Les 18 obligations sont « exhibées » (sic) par le créancier et transcrites sur le procès-verbal de l'accord.

Bréchnac accepte le paiement de ce qui lui est dû selon les modalités suivantes proposées et recevra :

- ◆ 200 francs en pièces d'or de six sous (3 335 pièces !)
- ◆ 4 300 francs en pièces d'or
- ◆ 1 385 grammes de pièces d'or postérieures à 1 785 francs
- ◆ 4 100 grammes d'écus de six livres rognés
- ◆ 20 904 livres, dans six sacs, en écus de 3 livres (6 968 pièces !)
- ◆ 4 347 francs dans trois sacs, en pièces de 6, 12, 15, 24 et 30 sous
- ◆ 17 820 francs contenus dans 12 sacs d'écus de 5 francs (3 564 pièces !)
- ◆ 2 479 francs contenus dans 2 sacs d'écus de 6 livres
- ◆ 4 650 francs en diverses monnaies de cuivre, billon et en écus

Le total était bien - paraît-il - de 53 000 francs, montant des 18 obligations. Le créancier avait de quoi compter et recompter et aussi de quoi transporter jusqu'à Saint-Etienne ! Un précieux chargement qu'il avait eu bien du mal à se faire payer...

Le désordre des comptes et le trouble de l'opinion

Au-delà de l'aspect anecdotique de l'épisode, on mesure le désordre provoqué sous le Directoire et le Consulat par des manipulations monétaires incohérentes, les changements de monnaie - le passage de la livre au franc et la démonétisation de certaines pièces - et surtout le désordre politique né de la faiblesse de l'Etat et du régime politique - le Directoire - qui laisse ses agents emprunter n'importe comment auprès d'hommes de finances locaux. Ceux-ci, usuriers au petit pied, eurent ensuite bien du mal à se faire rembourser par une administration tatillonne et un receveur humoriste de mauvaise foi. On mesure ici, en effet, la mauvaise foi de l'administration fiscale locale qui, par son attitude, réveille le disciple de Mandrin qui sommeille en chaque Français, traumatisé par des siècles de gabelle et de taille. Lorsque l'Etat est trop faible pour assurer l'équilibre des finances et la régularité des transactions, tout est permis, y compris les scènes burlesques dont l'acte notarié que nous avons utilisé nous a donné la description.

Du désordre des comptes publics naît le trouble des esprits. Le Consulat rétablit l'ordre des finances publiques. Mais cet ordre était aussi celui d'un régime fort et autoritaire qui annonçait que la Révolution, et, avec elle, les espoirs qu'elle avait fait naître, était terminée.

Marie Grange

(extrait de *Village de Forez* n° 79-80 d'octobre 1999)

Au port de Montrond, au temps des marins d'eau douce

C'était l'époque où il n'y avait pas encore de pont sur la Loire pour aller de Boisset à Montrond. La route nationale n° 496, dont le projet avait été dessiné par l'ingénieur d'Agout en 1775, s'appelait alors *route de Tauves à Lyon*. Pour aller d'une rive à l'autre du fleuve on prenait le bac et le prix variait suivant qu'il s'agissait d'un piéton, d'un char attelé, d'une voiture, du bétail... Le port de Montrond servait également de relais pour les mariniers venant de Saint-Rambert-sur-Loire ou de Saint-Just et se dirigeant vers Roanne avec leur chargement de charbon de St-Etienne-de-Furan.

Le fleuve, qui traverse du sud au nord le département qui porte son nom, vivait au rythme des saisons. Les berges verdoyantes des périodes d'assec abritaient les pêcheurs amateurs de calme. Les gués, aussi nombreux que les gourds, voyaient passer les marchands et les paysans portant leurs produits à Saint-Galmier. Les faux sauniers avaient disparu depuis la suppression de la gabelle, cet impôt si honni du peuple mais on se risquait encore dans ces passages naturels pour économiser le sou du péage. Quant aux gourds si redoutables à cause de leurs remous, ils servaient de repaires aux savoureux brochets qui paradaient sur les tables des festins de la plaine. Boisset garde le souvenir d'une de ces pêches somptueuses dont on avait régalaé Monseigneur l'archevêque de Lyon lors de l'une de ses visites paroissiales !

Lorsque la période des pluies arrivait, particulièrement en automne, une activité intense se manifestait et allait grandissant pendant toute la période où la Loire était *grosse*. Saint-Just et Saint-Rambert, face à face, avaient leurs charpentiers en bateau ; ceux-ci s'activaient aux derniers préparatifs des *rambertes* ou *sapines*. Ces barques légères et maniables, à fond plat, équipées d'un abri sommaire, la *cabane*, devenait comme le point de mire de cette partie de la province du Forez.

Pour exporter le charbon tiré des mines de la région stéphanoise le transport existait par route et par eau. Il fallait acheminer le précieux combustible avec des chars à bœufs ou à chevaux et ensuite le livrer aux mains expertes de ces mariniers qui ne pouvaient naviguer que si les eaux du fleuve étaient suffisamment fortes pour emporter les barques chargées.

Les rambertes sont en bois de sapin. Leur longueur de quille est de 23 mètres, 27 mètres à la surface. Leur largeur, au milieu est de 4 mètres hors œuvre, de 2,95 à l'un des bouts, et de 1,85 à l'autre. Leur auteur n'excède jamais 1,10 m. La charge de ces bateaux, en charbon menu, est de 8 à 10 voies⁵ jusqu'à Roanne soit de 19 à 24 tonnes. Ensuite le chargement est complété de 12 à 16 voies de grosse houille (ou *pérat*). Le poids moyen de la charge entre Saint-Rambert et Roanne étant de 200 quintaux métriques⁶, avec 2 000 rambertes l'exportation annuelle est de 40 000 tonnes⁷.

La cabane, dont étaient équipées les barques et qui leur donnait son nom, était un abri sommaire où les mariniers emmagasinaient quelques provisions. Elle servait d'abri et de lieu de repos pendant les temps de relais des hommes. Le bois servant à fabriquer les barques venait des mont du Forez (cantons de Saint-Jean-Soleymieux et de Saint-Bonnet-le-Château) où il était coupé et détaillé aux dimensions voulues puis descendu en plaine avec des chars à bœufs ou à chevaux.

⁵ Une voie correspond à 2 400 kg.

⁶ Un quintal métrique : 100 kg.

⁷ Cf. Touchard-Lafosse, *La Loire historique*, Nantes, 1840.

Tout un artisanat concourrait à ce travail si spécifique de la région et de l'époque. Les mariniens avaient leur costume particulier : chemise bleue aux larges emmanchures pour faciliter le mouvement, large ceinture rouge enroulée pour maintenir le dos, pantalons noirs épais. Un chapeau rond aux larges bords, en feutre de laine n'absorbant pas l'eau, complétait leur tenue avec la gaffe obligatoire pour se diriger dans les sinuosités des gorges du fleuve. Ils emportaient dans la poche de leur pantalon une petite statuette plate de la Vierge en bois sculpté : Notre-Dame des mariniens. Elle leur servait de rempart spirituel contre les dangers qu'ils devaient affronter. Les mariniens avaient aussi leur confrérie, leurs symboles, leur bannière...

Le départ était donné en présence du clergé, de leurs familles et des propriétaires des barques. Ce n'était pas le départ des pêcheurs d'Islande bien sûr ! Mais les dangers encourus n'étaient pas à dédaigner. Jusqu'à Balbigny la plaine n'offrait que le danger du tumulte des eaux ou d'une crue subite. Après, il y avait le saut du Pinay, le défilé de Saint-Maurice-sur-Loire et, le plus redouté de tous, le saut du Perron. Combien de mariniens ont laissé leurs doigts, leurs mains, leur vie même dans les tourbillons fougueux dissimulant les monstrueux rocs où la Loire avait creusé son lit. Combien de fois la cloche de la chapelle de Commelle-Vernay a-t-elle alerté, la nuit, les riverains pour qu'ils portent secours aux naufragés ? Il fallait manier ces embarcations chagrées et leur donner une impulsion assez adroite et rapide pour qu'elles ne se fracassent pas en noyant à la fois les mariniens et la cargaison. On dit qu'avant d'aborder cette déclivité torrentielle de plus de trois mètres de dénivelé les hommes de l'eau trempaient leurs mains dans le fleuve et se signaient en se livrant « à la grâce de Dieu ».

*

**

Donc, le 8 janvier 1818, M. Mellet-Mandard, un important négociant de Saint-Just-sur-Loire fait partir du port de Saint-Rambert quatorze bateaux chargés chacun de dix voies⁸ de charbon de forge. Ces bateaux dirigés chacun par deux mariniens doivent aller jusqu'au port de Montrond où deux mariniens supplémentaires par embarcation seront adjoints pour continuer le voyage. Jusque là tout va bien.

Arrivés à Montrond, les 28 mariniens amarrent solidement leurs embarcations pleines aux pieux aménagés à cet effet et se retirent dans l'auberge du sieur Peycelon pour y passer la nuit. La nuit tombe vite à cette époque de l'année... et l'on n'entend, dans l'obscurité qui arrive, que le clapotement des eaux et le bruit sourd du fleuve proche.

Arrivent à ce moment deux bateaux chargés de charbon de forge venant également de Saint-Just-sur-Loire et se dirigeant vers Roanne. Ils appartiennent à Monsieur Legrand, négociant demeurant alternativement à Roanne et à Saint-Just. Leurs conducteurs s'arrêtent au port de Montrond, mais au lieu d'amarrer les sapines aux pieux de service, ils les lient aux barques Mellet-Mandard et se rendent à l'auberge.

Cette action, contraire à tout usage, peut devenir extrêmement dangereuse. Les remous des eaux aidant, ces embarcations chargées vont faire osciller et tanguer les barques, ébranler les pieux pourtant solidement ancrés dans le fleuve. A présent, la nuit est complète. C'est dans cette obscurité troublante qu'un fracas épouvantable alerte les mariniens. Les barques s'entrechoquent, se renversent et certaines vont s'écraser sur la rive opposée de la Loire. Le bateau affecté au port ainsi qu'un batelet sont livrés au courant, au hasard des flots boueux.

Des 14 bateaux de la maison Mellet-Mandard, 13 ont été arrachés des pieux d'amarrage, 7 ont fait naufrage. Parmi ces derniers, 4 ont été emportés sur la rive gauche, 2 sont perdus totalement, 2 ont été arrêtés au-dessus d'une gravière. 2 bateaux ont coulé à fond et un troisième, engravé, ne pourra pas être remis à l'eau.

⁸ Une voie est composée de dix-neuf bennes ; une benne est la quantité de charbon contenue dans un panier établi dans toute l'étendue d'un char pour ce transport.

On imagine, dans la nuit profonde, combien les mariniens furent atterrés en entrevoyant l'étendue des dégâts dus à une négligence. L'avarie subie va être consignée dans un rapport d'expertise enregistré par Me Barban, notaire de Montbrison, le 12 janvier 1818.

Le procès-verbal du constat demandé par Mellet-Mandard sera porté devant le tribunal de première instance de Montbrison afin d'obtenir des dommages et intérêts pour la perte des barques et du chargement de charbon tombé à l'eau.

Après avoir fixé la date de l'expertise, l'exposant convoque Cartal huissier, Rony juge, Barban, notaire. Il demande à Legrand d'assister aux constatations ; celui-ci refuse. Mellet-Mandard emmène donc les experts et les témoins sur la rive gauche de la Loire, dans la commune de Chalain-le-Comtal, à environ 150 mètres vis-à-vis du lieu où les bateaux avaient fait naufrage.

Vers six heures de relevée, en présence des personnes précitées et des témoins, les experts prêtent serment. Il s'agit de Jean Tristan, granger de la commune de Saint-Just, André Simon, voiturier, du même lieu, Pierre Giraud, nautonier du port de Montrond, y demeurant, Benoît Reynaud et Gabriel Grange fabricants de bateaux de Saint-Rambert-sur-Loire. Ayant examiné attentivement les épaves, ils déclarent ce qui suit :

Un bateau n'a pas subi d'avarie considérable et ne mérite pas d'entrer en compte. Trois autres ont été percés et enfoncés en différents endroits, il a fallu les décharger. Trois barques sont entièrement perdues ainsi que le charbon et deux autres ne peuvent être réparées qu'à grands frais, leur chargement étant perdu. Après s'être concertés avec le sieur Mandard, ils ont rapporté que l'estimation des dégâts était de l'ordre de quatorze cents francs.

Bien que spectaculaire ce fait divers ne comporte ni accident corporel, ni mort d'homme ce qui est très heureux. Il nous montre les dangers que comportent tous ces métiers manuels des siècles passés que pratiquaient nos aïeux ; bûcherons, voituriers, charpentiers en bateau, mariniens, mineurs... et quelques-uns de leurs soucis. Pour leurs pérégrinations à travers un pays où les routes étaient pleines d'ornières, ils ne disposaient pas de l'électricité et du téléphone portable ... qui permet de contacter patron, employés, parents à toute heure de la journée et de la nuit. A l'heure de l'informatique et d'Internet il n'est pas négligeable de se souvenir d'un des métiers les plus aventureux de notre petit pays : marinier sur la Loire.

Marie Grange

(extrait de *Village de Forez* n° 83-84 d'octobre 2000)

Le temps en 1900

Sujet très peu original, mais son actualité quotidienne permet d'en parler facilement. Qui ne parle pas du temps ? C'est le sujet de conversation le plus souvent employé lorsqu'on essaye d'entamer une approche avec un nouveau voisin. Le temps qu'il fait ou bien que l'on espère, le beau ou le mauvais temps. Le *temps des fleurs* ou le *temps des cerises* ! Le *temps des amours* et le *temps d'un soupir* et peut-être le *temps d'un regard*. Le temps des semailles et celui des moissons... le temps pascal... les quatre-temps. Et le *bon vieux temps* sans oublier ce *temps de chien* ou plutôt *un temps à ne pas mettre un chien dehors* ! Je n'oublierai pas *de mon temps*... et, dans l'Evangile, *en ce temps-là*... N'a-t-on pas évoqué *le temps où la reine Berthe filait*... et *au temps passé où les bêtes parlaient*... Mais le temps fuit et je vais évoquer le temps qu'il a fait dans le département de la Loire il y a cent ans parce qu'on a souvent l'impression que l'on vit le plus mauvais, le plus détestable, le plus pourri ou le plus sec de tous les temps qui ont pu se dérouler au fil des siècles dans notre pays.

*
* *

C'est le *Journal de Montbrison* qui nous permet de réaliser cette chronique centenaire.

Juillet 1900 : chaleurs extraordinaires

L'hiver et le printemps ne sont pas évoqués ce qui signifie que le temps a été normal pour la saison. Les perturbations commencent avec la *belle saison* :

La période des chaleurs extraordinaires de la dernière quinzaine de juillet a causé parmi les ouvriers des champs des cas d'insolation mortelle. La semaine dernière, un moissonneur nommé Grillet Antoine, âgé de 26 ans, était frappé d'insolation vers les quatre heures du soir, alors qu'il travaillait dans une terre de M. Baroux, fermier du comte de Mazonod à Saint-Marcellin. Ses compagnons le voyant chanceler le portèrent à l'ombre d'un arbre. Le docteur Cassin de Sury-le-Comtal, mandé à la hâte, lui prodigua ses soins. Tout fut inutile. Deux heures plus tard il mourut.

Les orages violents qui devaient fatalement succéder à une si haute température ont causé samedi et dimanche de grands dégâts dans notre région. A Civens, Pouilly-lès-Feurs, Epercieux-Saint-Paul, Panissières, Essertines-en-Donzy, Saint-Jean-Soleymieux, Noirétable, Pralong, Champdieu, Lézigneux, Savigneux, Moingt des ravages importants ont décimé les récoltes, les vignes et les vergers⁹.

Août 1900 : pluies diluviennes

Le mois d'août ne fut pas plus indulgent pour notre province :

Les orages de cette semaine ont causé de nouveaux dégâts dans la région. La grêle y a fait moins de mal : les territoires contenant moins de vignes et la moisson étant terminée. Les

⁹ *Journal de Montbrison* du 5 août 1900.

trombes d'eau ont raviné les terres et la foudre a allumé plusieurs incendies. A Ecotay la ferme de M. Laurent a été entièrement détruite, le secours des voisins a été impuissant contre ce feu allumé par la foudre.

A Chalain-d'Uzore, le feu a pris au beffroi du clocher que la foudre a ébranlé. Les pièces de charpente soutenant les cloches ont subi l'assaut des flammes. Les secours organisés sauvèrent le clocher d'une catastrophe certaine.

A Batailloux, près de Saint-Marcellin, deux bâtiments ont été la proie des flammes. A Chambéon, deux vaches appartenant à M. Nicolas ont été foudroyées. A Bussy-Albieux, Sainte-Agathe, le tonnerre est tombé sur des maisons d'habitation¹⁰.

Le journal du 20 août nous donne d'autres renseignements sur une suite impressionnante d'éléments naturels déchaînés :

Des orages d'une violence extraordinaire ont pendant 48 heures causé des dégâts irréparables. La foudre a fait plusieurs victimes. Des trombes d'eau ont raviné les montagnes, inondé la plaine, démoli les constructions et interrompu la circulation sur les routes et les voies ferrées. Dans les environs de Saint-Etienne, il est tombé une quantité d'eau plus considérable en trois jours que pendant les six mois précédents. La pluie avait commencé de tomber en averses et à chaque coup de tonnerre sa progression augmentait. Le terrain détrempe par les pluies des jours précédents laissait ruisseler les masses d'eau qui entraînaient les couches friables du sol, sans pouvoir y pénétrer. Dès le milieu de la journée les rivières roulaient des eaux troubles dans un grondement sinistre. Les premières nouvelles de l'inondation furent apportées par les voyageurs du train de Saint-Etienne qui avaient assisté au débordement de la Mare et du Bonson. Ils avaient vu des meules de paille entières entraînées par le courant.

La Loire se mit à grossir dans la soirée lorsque arrivèrent les eaux de ses affluents qui avaient auparavant inondé toutes les plaines qu'ils traversent. Son niveau s'est élevé toute la nuit ; les populations riveraines déménagent le bétail de leurs étables.

A Nervieux, la Loire a débordé sur toute l'étendue de la rive gauche ; tous les chambons de la plaine sont couverts d'eau. depuis 1866 on n'avait pas vu une crue aussi forte.

Deux noyades accidentelles à Saint-Marcellin

Un grand nombre de gerbiers a été entraîné. Les récoltes de pommes de terre sont perdues ; fermiers et cultivateurs sont dans la désolation. A Saint-Marcellin, on signale la mort de deux enfants. Ces garçonnets s'amusaient à ramasser des épaves sur le bord de la Mare. Happés par le courant de la rivière en furie, ils furent entraînés dans l'eau. La nuit est venue sans que l'on puisse retrouver les cadavres malgré les recherches que la population a pu faire.

A Sury-le-Comtal, le maire, Jordan de Sury, son conseil municipal et des bénévoles ont passé la nuit pour parer à tous les désastres humainement conjurables. Une famille qui habitait le long de la Mare a été évacuée en barque. L'eau atteignait le 1^{er} étage de la maison. A Montbrison on signale des caves inondées le long du Vizézy et des rez-de-chaussée envahis par les eaux dans le quartier de la Madeleine. Les vignes ont été ravinées par la force torrentielle des pluies.

Les *Nouvelles* de Roanne donnent des détails sur la crue de la Loire. Après les orages successifs qui se sont abattus sur la région, il y a eu des crues énormes. Il faut remonter à 1866

¹⁰ *Journal de Montbrison* du 12 août 1900.

pour retrouver ce phénomène terrifiant. Toute la journée le fleuve a grossi de 20 cm par heure. L'étiage du pont du Coteau marquait à 4 heures : 4,50 m et à 5 heures : 4,70 m. D'après les calculs de l'ingénieur c'est à 7 heures du soir que le maximum fut atteint. Le fleuve charrie dans sa course folle : bateaux, planches, arbres, mobilier, bétail, citrouilles, etc. Grand nombre de maisons riveraines sont noyées par les eaux. Le spectacle est effrayant. On entend gronder les eaux tumultueuses de loin comme un rugissement profond.

La ligne de chemin de fer Montbrison-Lyon-Saint-Paul est coupée à Boisset-lès-Montrond à la gare du Cerizet. A l'Hôpital-le-Grand un pont a été enlevé d'un bloc par une rivière habituellement inoffensive. Une des communes les plus éprouvées est celle de Champdieu où les dégâts s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de francs.

Les dégâts sont si importants que l'administration préfectorale a ouvert une enquête pour pouvoir, en présence d'une situation exceptionnelle, solliciter du gouvernement des secours extraordinaires.

Début septembre 1900 : encore des trombes d'eau et plusieurs victimes !

Les perturbations continuent jusqu'au début de septembre :

De nouvelles inondations ont ravagé le département de la Loire. Le fleuve a grossi de 1 m au-dessus du niveau des jours précédents. Les meules de blé qui avaient été épargnées ont été enlevées comme des fétus de paille. Les agriculteurs qui avaient étalé les gerbes pour les faire sécher les ont vu emportées par le fleuve. Deux accidents mortels ont eu lieu entre Feurs et Balbigny, causés par le courant où s'étaient engagés imprudemment des hommes. On a retrouvé également le cadavre d'un vieillard embarrassé dans des branches sur les rives. A Veauche, un mur de 11 mètres de hauteur faisant partir d'un immeuble en construction s'est affaissé miné par l'eau, entraînant dans sa chute cinq ouvriers qui occupaient l'échafaudage¹¹.

Voilà de bien tristes nouvelles ! Ce début de siècle verra d'autres inondations tout aussi meurtrières... 1907, par exemple, l'année où le pont d'Andrézieux fut emporté par des eaux tumultueuses. Il faudra attendre la construction des barrages, celui de Grangent entre autres, pour calmer un peu les caprices de la Loire. Mais il ne faut pas, non plus, jouer avec imprudence et inconscience avec ces forces incontrôlables que sont les vents, les cyclones, les tempêtes...

Les prévisions météorologiques sont de plus en plus précises. Les techniques modernes permettent d'obtenir de précieux renseignements pour déterminer l'évolution du temps. Cependant bien des données échappent encore aux scientifiques et l'on reste parfois dans l'irrationnel.

Nos aïeux avaient des points de repère qui n'étaient pas infaillibles bien sûr mais tellement imagés et astucieux. Et c'est encore le monde animal qui "sent" le mieux le temps qu'il va faire. Le chat qui fait sa toilette en passant et repassant longuement sa patte derrière l'oreille présage le mauvais temps ! Les poules qui s'ébrouent dans la poussière "devinent" la pluie. "Quand le coq chante avant la *méjour*, la pluie avant *tré* jours". On dit aussi *la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin*. Lorsque les enfants sont très excités on dit bien qu'ils "sentent" la neige. Dans nos villages, si vous vous hasardez de nuit sur les routes et que nombre de petits animaux : crapauds, mulots, belettes, hérissons traversent le chemin, la pluie n'est pas loin d'arriver.

¹¹ *Journal de Montbrison* du 2 septembre 1900.

La direction du vent indique l'importance des pluies : *Quand ô plô pa la bise ô mouillâ la chemise !* Le vent follet qui fait tourbillonner les feuilles mortes est signe d'averses orageuses. Même la lune, lorsqu'elle se pare d'un halo de brume, nous indique qu'il va pleuvoir.

Mais au fait, le temps passe, le temps est précieux, prenez-vous le temps de lire ce qui va vous faire perdre votre temps ?

***Le temps a laissé son manteau
De vent, de froidure et de pluie
Il s'est vêtu de broderies
De soleil luisant clair et beau.***

Le Prin... temps de *Charles d'Orléans* (1394-1465)

Marie Grange



Crue des 16 et 17 octobre 1907, le pont d'Andrézieux, sur la Loire

(extrait de *Village de Forez* d'avril 2001)

De Bouthéon (Loire) à Lambaréné (Gabon)
avec l'avion du docteur Schweitzer :
un pilote forézien chez le Prix Nobel de la Paix

Nous avons retrouvé trois articles parus en octobre 1962 dans le journal de Saint-Etienne *L'Espoir*. Le sujet traité nous a paru susceptible d'intéresser les lecteurs de *Village de Forez*. Un pilote stéphanois, M. Vesselier, avait été chargé de livrer un petit avion monomoteur Morane, aménagé pour recevoir éventuellement une civière, de l'aérodrome de Bouthéon, dans le Forez jusqu'à Lambaréné au Gabon. Cet avion était destiné à l'aéro-club de Lambaréné et plus spécialement à être mis à la disposition du docteur Albert Schweitzer.

Le docteur Schweitzer et les pilotes de Trans-Gabon

Aujourd'hui le *Grand Docteur Blanc* est un peu oublié, même si quelques plaques de rue rappellent encore son nom aux passants. Qui était le docteur Albert Schweitzer ? Un homme exceptionnel : organiste, musicologue, pasteur et médecin français, né à Kayserberg, Haut-Rhin, en 1875, mort à Lambaréné en 1965. Prédicateur de l'église Saint-Nicolas de Strasbourg (1899-1912), professeur à la faculté de théologie protestante de Strasbourg (1902-1912) il a fondé un hôpital à Lambaréné dont le rayonnement fut mondial. On lui doit de nombreux ouvrages de religion, de musique (*Jean-Sébastien Bach le musicien poète*, 1905), de sociologie, de philosophie. Il fut aussi membre de l'académie des Sciences morales (1951), prix Nobel de la Paix (1952).

Faisons plus ample connaissance avec le Gabon, pays de l'Afrique équatoriale. La côte du Gabon fut découverte par le Portugais Dioga Cam en 1484. Ce fut longtemps un foyer de traite des Noirs. La colonisation française, qui remonte à 1839, avait été entreprise pour réprimer cette traite. Savorgnan de Brazza (1852-1905) créa la colonie, qui fut intégrée en 1910 à l'Afrique Equatoriale Française (A. E. F.). En 1958, 92 % des Gabonais votent "oui" au référendum proposé par le gouvernement du général de Gaulle pour faire entrer le pays dans la Communauté. Le Gabon a acquis sa pleine indépendance en 1960.

Le pays soumis au climat équatorial est couvert par la grande forêt. Le bois (acajou, ébène, okoumé) a été longtemps la ressource principale. D'après le témoignage des pilotes, cités par Jean-Claude Brouillet, *vus d'en haut les arbres apparaissent serrés les uns contre les autres à l'infini et font penser à un carré de persil bien frisé*¹².

La population est formée de diverses ethnies (40 environ) : Fangs, Mgénéés, Pounous, Echiras, Adoumas, Kotas, Zékés, etc. C'est pour assister cette population disséminée sur un vaste territoire, que le docteur Schweitzer a eu l'idée de fonder, en 1913, un hôpital de brousse à Lambaréné (à une époque où l'on était guère préoccupé par l'aide humanitaire). Les malades arrivaient à l'hôpital par les pistes, ou en empruntant le fleuve Ogoué, en pirogue ou en pinasse, jusqu'à la création de terrains d'atterrissage dans le pays. L'avion permettait de gagner un temps précieux pour les évacuations sanitaires et d'arriver plus rapidement à Lambaréné.

Après la Seconde Guerre mondiale, Jean-Claude Brouillet, un jeune Français, ancien pilote des Forces Françaises Libres, débarque au Gabon et découvre un pays vierge, sans routes, où il faut aux piroguiers des jours et des jours de navigation sur les fleuves pour gagner Libreville. L'idée de créer des liaisons aériennes, pour le transport rapide des passagers et des marchandises, s'impose à lui. Il réussit, après maintes discussions, à convaincre les administrateurs et surtout les forestiers de créer et d'aménager des pistes, dans la savane ou la

¹² Jean-Claude Brouillet : *L'avion du Blanc*, Paris, Robert Laffont, 1972, p. 64.

forêt, permettant à un petit avion d'atterrir. Travail de titan car il faut souvent abattre et dessoucher des arbres aux troncs immenses et aplanir au mieux le terrain dégagé. Travail exécuté et mené à bien par des centaines de Noirs.

Les premières liaisons commencent avec un vieux biplan acheté en Angleterre aux surplus de la guerre. Au fil des années le nombre d'avions s'accroît, ainsi que leur taille ce qui nécessite l'allongement des pistes d'atterrissage et des aménagements techniques. Et l'on aboutit à la création d'une compagnie avec des lignes régulières. Elle prendra le nom de *Trans-Gabon*. On a ainsi l'explication de l'existence en 1962 d'un terrain d'aviation à Lambaréné.

Le livre de Jean-Claude Brouillet, *L'avion du blanc*, paru aux éditions Robert Laffont en 1972, retrace l'aventure de ces pionniers de l'aviation gabonaise. Signalons qu'un autre pilote stéphanois, Robert Chavary, aujourd'hui retraité avec 25 000 heures de vols soit 250 fois le tour de la terre, a participé activement à la création et à l'exploitation de ces lignes aériennes.

Le pilote de l'avion livré à Lambaréné était donc un Forézien, M. Vesselier, membre de l'aéro-club de Bouthéon : avec une réputation d'aventurier, il avait aussi celle d'un pilote prudent. Il rédigea son livre de bord pour chaque étape du voyage. Nous en donnons ici de larges extraits, cités en italiques, tels qu'ils ont été publiés en octobre 1962 par *L'Espoir*. Les coupures sont indiquées par des points entre crochets [...]. Des mots de liaison ont parfois été insérés (entre crochets et en typographie normale). Quelques explications et informations complémentaires sont données en notes.



Vu d'en haut, c'est tout à fait un carré de persil bien frisé
(photo tiré de J.-C. Brouillet, *L'avion du Blanc*, Robert Laffont, 1972)

Le livre de bord du pilote, M. Vesselier

26 août 1962. – *Départ de Saint-Etienne-Bouthéon pour Ferrare (Italie). Là, les autorisations pour atterrissage en Tunisie et Algérie me sont refusées.*

27 août. – *Départ de Ferrare [...] au matin pour Perpignan ou j'arrive à 15 heures. Vidange de l'huile du carter moteur et décollage pour Barcelone (Espagne) que je rejoins une heure six minutes après [...]*

28 août. – *Décollage de Barcelone pour Alicante puis route vers Malaga où j'ai atterri à 18 h 23. Hôtel de premier ordre, promenade en calèche et cabaret où j'ai vu un flamenco extraordinaire [...]*

29 août. – *Départ de Malaga pour Agadir (Maroc) via Casablanca où j'ai pris de l'essence. Beau temps et chaleur torride. Jusqu'à Safi où j'ai commencé à apercevoir quelques stratus épars [...] J'entre en liaison avec la tour de contrôle qui me conseille d'arriver côté Est de l'aéroport en*

passant en dessous des stratus se trouvant à 80 m du sol. J'ai essayé à plusieurs reprises, mais j'ai dû à chaque fois faire 180 degrés, étant donné la mauvaise visibilité et la basse altitude à laquelle j'évoluais. Afin de situer la piste, la tour envoie une fusée rouge que je ne vois pas. Je me déroute donc sur Taroudant, à 90 kilomètres d'Agadir. Malgré la visibilité réduite à moins d'un kilomètre j'atterris à 18 h 20. Accueil d'un Marocain, gardien de ce terrain, qui loge là, dans une petite case, la seule de l'endroit, avec toute sa famille. Après serremments de mains j'ai été invité à sa table pour boire le traditionnel thé à la menthe.

30 août. – Départ à 11 h 22 pour Agadir où je dus rester trois heures pour accomplir les formalités (police, douanes, autorisations de survol des régions désertiques).

Je n'oublie pas la gentillesse des Marocains qui se sont mis à ma disposition pour faciliter mes démarches au maximum.

Enfin à 14 h 42 je pars pour El Avin¹³ que je rejoins à 17 h 49 malgré une très mauvaise visibilité notamment à Boca Grande où j'ai dû voler à l'aide des instruments de bord. A El Aïun : réception chaleureuse des militaires espagnols qui ont tout de suite mis une jeep à ma disposition ainsi que leur bar. Les Espagnols m'ont transporté à quelques kilomètres dans le camp d'une société de recherches pétrolifères. C'est le chef (un Français) qui m'a hébergé. Ma chambre se résume en un abri semi-sphérique en tôle ondulée. Le soir, je suis allé dîner au village, au mess des officiers de la garnison espagnole. Village curieux et grouillant. J'ai remarqué l'éclairage faible qui rappelait celui de nos villes françaises pendant la guerre. Il paraît que les Espagnols ont mis en place une centrale électrique mais lorsqu'ils ont voulu brancher cette usine à leurs installations précaires, tout a sauté. En rentrant, dans la lueur des phares, j'ai vu des chacals.

31 août. – Décollage à 10 h 36 pour Villa-Cisneros¹⁴. Après 15 minutes de vol, j'étais sur la mer au niveau 1200 mètres, visibilité sol presque nulle, stratus sur la mer et brume épaisse sur le sable. Vol pénible, ayant souvent recours à l'horizon artificiel. Après l'escale technique de Villa-Cisneros, je prends la direction de la Mauritanie. Les stratus ont disparu, mais sur le sable toujours cette brume épaisse rougeâtre qui se déposait sur le plexiglass à le rendre opaque. Je vole à 200 mètres, les vents contraires sont moins violents dans les basses couches. A plusieurs reprises, sur la mer, j'aperçois des requins¹⁵. A une heure et demie de vol avant Port-Etienne¹⁶ le vol s'est déroulé dans des conditions désastreuses. J'ai été terriblement secoué - la fatigue, la soif, les conditions de vol - tout me mettait les nerfs à fleur de peau. Atterrissage à 16 h 30. Je note 24 minutes de retard à cause des vents contraires. Peu après la tempête s'éleva et je dus amarrer plus efficacement l'avion.

1^{er} septembre. – Le matin visite à 10 km [de Port-Etienne] de Cansado, charmante petite localité de construction récente, de style très moderne. Au super-marché de la ville j'ai fait quelques emplettes, notamment une bouteille thermos qui, plus tard, me sera d'un grand réconfort.

Décollage à 13 h 40. Météo très pessimiste. Vents contraires allant de 30 à 45 nœuds¹⁷. escale technique à Nouakchott où je suis reçu par un responsable [...] qui a dû téléphoner au ministre des Transports en personne pour m'obtenir l'autorisation de quitter le pays. Enfin arrivée à 19 h 30 à Saint-Louis¹⁸. Le Noir sénégalais fait un heureux contraste avec le Noir mauritanien. Il est grand, bien habillé et propre. Leurs femmes ont beaucoup d'allure avec leur ruban bariolé qu'elles mettent avec beaucoup de grâce.. ainsi que leurs amples robes.

A Saint-Louis, l'hôtel est "La Résidence", confortable et moderne (chambres réfrigérées) [sic]¹⁹. Depuis Port-Etienne les frais sont lourds. Notre franc ancien vaut la moitié du franc CFA. Une chambre correcte, un dîner et un petit déjeuner coûtent de 100 à 150 nouveaux francs [...]

¹³ Au Sahara occidental, en 1962 sous colonisation espagnole.

¹⁴ Aujourd'hui Ed Dakhla.

¹⁵ Ou des dauphins ?

¹⁶ Aujourd'hui Nouâdhibou.

¹⁷ De 55 à 83 km/h.

¹⁸ Saint-Louis du Sénégal.

¹⁹ L'auteur du journal de bord veut évidemment dire "chambres climatisées".

2 septembre. – Le dimanche matin, c'est la fête : course cycliste et course en sac. Je crois que mes films seront sensationnels. Je m'amuse beaucoup pendant que l'avion se repose. Puis départ pour Dakar, la grande ville.

3 septembre. – Au matin, il ne fait pas beau. Après avoir goûté la salade de poissons à la tahitienne et un excellent riz à l'espagnole, je me rend sur le terrain. La météo pour Conakry en Guinée est pessimiste. Malgré tout à 12 h 55, j'essaye de passer. A 100 mètres au-dessus de la mer c'est turbulent. Dans le Gambia²⁰, à Bathurst²¹, la ligne de grain apparaît. Je décide alors de me poser ici. Heureusement, car dix minutes après, un orage d'une gigantesque violence éclate. Je suis reçu par le commandant de l'aéroport qui est Anglais²² (je ne parle pas cette langue). Il a absolument voulu m'héberger chez lui. Il habite une gentille maison entourée de fleurs et d'arbres gigantesques, avec sa femme et sa fille. Rafraîchissement, douche, apéritif, repas : c'est merveilleux. Une chambre est mise à ma disposition pour la nuit. Malgré les multiples gestes pour nous comprendre, escale vraiment inoubliable.

4 septembre. – [...] Il fait assez beau [...] A 8 heures petit déjeuner typiquement anglais : gâteaux secs avec du lait froid, œufs sur le plat et, pour terminer, un café au lait. Changement d'atmosphère en arrivant à la tour de contrôle. Dakar avait envoyé un message [à Conakry] un message indiquant que mon courrier de demande d'autorisation pour survol et atterrissage en Guinée ne m'était pas parvenu. Du fait que je parle français la tour m'a mis en communication avec Dakar, puis par radio avec Conakry pour demander d'urgence cette autorisation. Malheureusement la Guinée est très stricte sur ce point et m'a conseillé de passer par la voie diplomatique ce qui pouvait demander 15 jours et peut-être un mois.

Sur la demande de mes hôtes anglais nous avons contacté les ambassades. Même impuissance. Pas question de se poser à Conakry sans autorisation, sinon c'est la confiscation de l'avion et la prison inévitable. Ca ne plaisante pas²³.

Après le repas de midi, je décide d'aller jusqu'à Ziguinchor (Sénégal) où l'on parle français et [...] où se trouve l'ambassade de France. Je me pose là à 18 h 55. Pas de compromis possible. Je visite alors la ville [...]

5 septembre. – Je décide de laisser les eaux territoriales guinéennes sur la gauche et de survoler la mer dans les eaux internationales. Sans Maë-West²⁴ avec un avion monomoteur, cette entreprise est périlleuse. Je n'ai pas le choix... Ou la prison chez les Guinéens ou... la flotte.

Je décolle à 10 h 26, niveau 250 mètres pour éviter les radars. Les Migs²⁵ pouvaient me prendre en chasse et me faire atterrir chez eux. Je passe au large de Conakry – pas rassuré – et quand j'aperçois un avion dans le lointain... Quel cauchemar !... Enfin le cœur serré mais libre, j'atterris à Freetown²⁶ à 13 h 14. Là, les formalités n'en finissent plus. Impossible de me faire comprendre. Au lieu d'essence 80 OCF je suis obligé de mettre du [70 OCF] et en plus de payer 1000 anciens francs pour la taxe d'atterrissage.

Départ à 16 h 04 avec une météo défavorable. J'arrive en Afrique en pleine saison des pluies. J'effectue 3 détournements pour éviter des grains et ceci à 100 km de Robertsfield. Déjà 20 minutes de retard. Impossible de quitter la plage pour mettre le cap sur l'aérodrome. La ligne de grains m'en empêche. Pas de plafond. Aucune visibilité. Je décide de rester sur la mer à quelque 20 mètres au-dessus des vagues, en suivant la plage où je pouvais essayer de me poser en cas de coup dur [...] Je n'ai plus assez de carburant. Je survole la plage 20 minutes et me décide à poser le "zinc". Cette éventualité me paraît tellement injuste qu'une dernière fois, j'essaye de passer le grain qui tenait toute la côte.

²⁰ Gambia, nom donné par les anglais à la Gambie.

²¹ Aujourd'hui Banjul.

²² En 1962 la Gambie est encore colonie anglaise avant d'accéder à l'indépendance en 1970.

²³ En 1895 la Guinée fut englobée dans le gouvernement de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.). En 1958, à la suite de l'option offerte par le général de Gaulle, le pays vote pour l'indépendance et se constitue en république sous la présidence de Sekou Touré (2 octobre). La France cessa toute aide financière. Rupture des relations diplomatiques.

²⁴ Nom donné au gilet de sauvetage par les marins et les pilotes des forces alliées de la Seconde Guerre mondiale, en référence à une actrice américaine à la poitrine... généreuse.

²⁵ Avions de chasse de fabrication soviétique, fournis à la Guinée par l'URSS.

²⁶ Sierra Léone, colonie britannique de 1808 à 1961 où elle accède à l'indépendance.

Terriblement secoué, je décide de continuer coûte que coûte et, un moment après, je réussis à contacter le tour et à ajuster mon cap sur la balise. Grâce à l'horizon artificiel je tiens l'appareil dans la masse [...] Tout à coup je vois la piste et atterris en direct. Ces moments sont inoubliables. Au sol, à 50 mètres, on ne voit plus rien. Cet aéroport est américain et peu accueillant²⁷.

6 septembre. – *En prenant possession de mon passeport je dois payer 26 dollars soit 130 N.F. [nouveaux francs] pour m'être posé une heure après l'arrêt du travail ! Il fallait payer en dollars et non en argent français. Cela fut possible grâce à l'obligeance d'un équipage d'Air-France [...]*

Enfin à 14 h 12, je pars pour le cap des Palmes (Libéria) afin de me ravitailler en carburant. un Américain me dépanne. Son carburant était gris, j'étais très inquiet quant à la qualité. J'ai tout de même accepté après qu'un Américain m'eut expliqué avec force gestes qu'il mettait [cette même] essence dans son avion personnel, un Cessna.

Arrivée le soir à Zabou²⁸ où je loge chez un Français. Les cases des 20 000 Africains sont petites avec une armature d'arbres attachés les uns aux autres et [...] le tout mastiqué avec de la terre.

7 septembre. – *Départ à 10 h 20 pour Abidjan où j'arrive à 12 h 18. Ici on m'attendait la veille et les recherches allaient commencer, croyant que j'étais perdu. Je visite la ville dans la 2 CV du commandant de l'aéroport. Très belle ville avec ses lagunes reliés par un pont de 800 m. Marché aux ivoires.*

8 septembre. – *Départ [...] pour Accra²⁹ où j'arrive à 12 h. Parcours monotone à 100 mètres d'altitude sous la pluie. A 13 h, décollage pour Lagos³⁰ que j'atteinds à 17 h 41. Très grand aérodrome, c'est le Nigéria. Cependant, personne ne parle français et impossibilité de changer notre argent. J'ai dû coucher dans l'avion.*

9 septembre. – *Décollage à 10 h 20 pour Port-Harcourt. La plus triste étape que je ne suis pas prêt d'oublier. Stratos [strato-cumulus] à 200 mètres, visibilité 3 kilomètres. Pour tout le trajet, je me mets à 50 mètres au-dessus de la mer. Jamais je n'avais volé dans ces conditions. Des paquets de pluies intermittentes réduisant la visibilité à zéro [...]. A un certain endroit, je ne me suis pas aperçu que j'avais pris depuis quelque temps le côté d'un delta pour la côte et lors d'une visibilité moins restreinte, j'ai pu voir sur ma droite : la terre. Mandrin confusion est au paroxysme. Je mets le cap sur 270 degrés pour vite rejoindre la mer. Cela a duré une éternité. Plein dans l'orage et à quelques mètres au dessus des arbres qui, à cet endroit, ont plus de 40 m. de hauteur [...]*

Après ce passage dramatique [et après avoir évité une tornade], je me suis retrouvé sur la plage et bien que n'ayant aucune visibilité sous la pluie, je me suis cru au paradis. Port-Harcourt est situé à l'intérieur des marais à 90 kilomètres de la côte. Quitter celle-ci m'a paru impossible tellement la ligne de grain était opaque. Bref, j'ai vérifié mon cap à la balise et j'ai foncé dedans à 20 mètres au-dessus des marais [...] Je redoutais encore bien plus l'arrivée sur l'aérodrome [...] Encore une fois tout s'est passé sans casse mais j'ai eu chaud ! [...] Après les pleins et [la dépose de mon] plan de vol, je décolle pour Calabar situé à 150 kilomètres. Au bout d'un quart d'heure de vol, je fais demi-tour en raison du plafond trop bas. Je couche donc à Port-Harcourt.

²⁷ Robertsfield, aujourd'hui Roberport est au Libéria. La République de Libéria doit son origine à la volonté de sociétés philanthropiques américaines de créer un établissement permanent pour les esclaves noirs libérés. Les premières installations datent de 1822. L'Etat fut proclamé indépendant en 1847 et reçut une constitution de type nord-américain.

²⁸ Côte d'Ivoire. Les premiers établissements furent créés par les Français au début du 18^e siècle. Le pays fut érigé en colonie autonome de la Côte d'Ivoire en 1893. Celle-ci fut comprise dans le gouvernement de l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.) à partir de 1899. Devenu Etat de la Communauté en 1958 – près de 100 % de "oui" au référendum – sous le nom de République de Côte d'Ivoire le pays a acquis sa totale indépendance en 1960.

²⁹ Accra au Ghana, ancienne colonie anglaise Gold Coast ou Côte de l'Or jusqu'en 1957, année de l'indépendance où le pays prend le nom de Ghana;

³⁰ Lagos, capitale du Nigéria, ancienne colonie anglaise jusqu'à l'indépendance en 1960.

10 septembre. – Il pleut sans arrêt. Toutes les 45 minutes environ, des tornades où il tombe de l'eau comme si on déversait des seaux. [Je] fais la connaissance de deux Pères Blancs dont l'un d'Orléans [...]

A 13 h 30 je décolle pour Calabar où l'arrivée fut scabreuse. Les stratus couvraient le terrain à moins de 50 mètres. L'atterrissage a été acrobatique. En effet, la balise m'ayant "tiré" sur cet aéroport, impossible de voir la piste au travers de ces satanés stratus. [La tour de contrôle refuse l'autorisation d'atterrir]. N'ayant pas assez de carburant pour tenter quoi que ce soit, je tente l'impossible. Moteur réduit, je perce.

Au moment où apparaissait, je me trouve brusquement devant les poteaux de la radio. J'ai incliné au maximum sur la droite pour éviter la collision. Au dessous, j'ai vu une bande goudronnée [...], j'ai réussi à me poser. Ce n'était là qu'une bretelle [de la piste], j'ai tout traversé en roulant jusqu'à l'extrémité pour finalement m'arrêter à quelques dizaines de mètres des arbres. De retour au parking, le Noir qui était à la tour, avec des gestes saccadés, me fait comprendre qu'il a eu très peur, et moi alors ! Le repos ce soir-là est bien mérité.

11 septembre. – Départ 9 h 51 pour Douala³¹. Je contourne par la mer [les monts Cameroun] et j'atterris à 10 h 55. 6 minutes après, décollage [pour Libreville]. Bruit suspect dans le fuselage. J'avertis la tour pour un retour immédiat et me pose pour l'inspection. C'était le caoutchouc de la verrière qui s'était décollé sur 80 centimètres environ et qui frappait le fuselage ! Redécollage. pas d'ennuis jusqu'à Libreville au Gabon où j'atterris décontracté, à 15 h 31. Réception par le personnel et [les] pilotes de Trans-Gabon. On me présente à J.-C. Brouillet [le patron et créateur de la compagnie], le futur mari de Marina Vlady. Après le pot bien gagné pris au bar du splendide aérogare inauguré il y a deux jours seulement par le président M'Ba, quelques instants de farniente sur la terrasse. Difficultés pour trouver une chambre à cause d'une réunion des grands chefs africains. Je loge chez une ex-Stéphanoise. Demain sera le grand jour... l'arrivée à Lambaréné vers le "Grand Docteur Blanc".

12 septembre. – Dernière étape. C'est terriblement noir du côté de Lambaréné et j'appréhende.... Une heure de vol au-dessus de la forêt aux arbres géants de plus de 60 mètres c'est peu excitant. Bref ! Décollage à 16 h 06, niveau 800 mètres, averses à mi-chemin, visibilité mauvaise. Sur Lambaréné, c'est mieux ! Arrivée à 17 h précises. C'est la fin du voyage. Accueil frénétique par les membres du club. Nous nous retrouvons tous devant les coupes de champagne bien glacé. Les journalistes sont là, ainsi que la radio-télévision gabonaise. Je réponds à toutes les questions et me couche tardivement dans une belle chambre climatisée.

13 septembre. – Réveil à 10 h. Les pilotes de Lambaréné m'attendent avec impatience pour l'essai de leur nouvel appareil, le premier avion-civière-rallye. Une nouvelle tâche m'attend. Je dois en effet les lâcher les uns après les autres, en solo. Je me pose sur différents terrains forestiers, en pleine brousse. A trois dans l'avion c'est tangent ! L'un de ces terrains est curieux ; on se pose face à la rivière Ogoué sur une piste à forte inclinaison. L'avion freine rapidement. Le décollage se fait dans l'autre sens, avec la déclivité on prend vite de la vitesse. En fin de piste à quelque 50 mètres au-dessous c'est le fleuve. En cas de panne au décollage c'est... la flotte !

14 septembre. – Visite de l'hôpital Schweitzer et réception chez le "Grand Docteur" qui nous invite pour le déjeuner [...] L'accueil du docteur est des plus chaleureux. Grand, alerte, sympathique, il parle aisément avec un accent alsacien très prononcé. Je suis chargé officiellement de l'inviter au baptême de l'avion. Il ne répond ni oui, ni non, lorsque je lui propose un tour au-dessus de Lambaréné.

Ici tout le monde se pose la question : "le Grand docteur va-t-il monter en avion ?" Ce serait là un véritable miracle. Il déteste le modernisme, il refuse de monter en voiture, en avion, en hors-bord ou sur une barque à moteur. S'il part sur l'Ogoué c'est avec une pinasse avec des rameurs noirs. Le soir je suis invité par le chef de gendarmerie dont la femme est stéphanoise.

³¹ Douala au Cameroun, ex-protectorat allemand puis colonie française depuis 1916, rattaché à la France Libre en 1940, indépendant en 1960.



Le "grand docteur", au cours du baptême de l'avion, y est monté et a causé avec le pilote convoyeur, M. Vesselier. Peut-être est-ce là une photo unique, le docteur Albert Schweitzer n'aimant pas les "oiseaux volants"

L'hôpital de Lambaréné

"L'hôpital consistait en un ensemble de petites maisons de paille et de bois disséminées autour d'un édifice principal sur six à sept hectares d'une végétation assez dense... L'originalité de l'hôpital Schweitzer c'est que les patients n'étaient pas traités en salles communes, ni en chambre particulière. Des cases à la gabonaise étaient alignées le long de grandes allées ombragées. Chaque malade avait sa case où il pouvait s'installer avec sa famille. Il y retrouvait son mode de vie habituel ; la femme et les enfants s'occupaient de la cuisine et du ménage. Ce système plaisait aux indigènes. Le malade et sa smala étaient hébergés, et il leur était fourni les aliments que les femmes auraient à préparer. Une fois guéris, hommes et femmes devaient travailler pour l'hôpital durant huit à quinze jours. Les tâches de toute sorte ne manquaient pas... "

Charles Ortoli : "Le docteur Schweitzer, tel que je l'ai connu",
Historia, novembre 1985, n° 467, p. 62-66.

16 septembre . – Lambaréné est en fête. Le Grand Docteur Blanc, avec ses adjoints et infirmières quittera son village pour baptiser l'avion qui portera son nom. [...A l'aéroport] Le Docteur est très entouré [...] Il accepte de monter dans l'avion pour la photo³² et le cinéma mais il refuse au décollage. Je reste ainsi avec lui dans l'avion une bonne demi-heure. Je le remercie de son geste d'être monté. Il me sourit. Il m'interroge sur Saint-Etienne, ses habitants, son activité [...]. Il me supplie de remercier avec bonhomie et gentillesse tous ceux qui lui ont envoyé des cadeaux et tous les Stéphanois. L'entretien se termine parce qu'il est très fatigué et il faudra trois personnes pour le descendre de l'avion. Malgré tout, je possède une de rares photos d'Albert Schweitzer en avion, peut-être même la seule. Champagne, toasts, discours... On me demande un bilan de mon voyage. Il s'est effectué en seize journées, quatre de plus que prévues à cause du mauvais temps. J'ai parcouru 10 055 km en 54 h 06 soit une moyenne horaire de 186 km [...] enfin, la fête se termine à la tombée de la nuit.

³² L'Espoir a d'ailleurs publié cette photo que nous reproduisons ici.

17 septembre. – *Je pars pour la brousse. En canot automobile sur l'Ogoué pendant 3 h 15. Ensuite en land-rover sur une piste pendant deux heures. On voit des troncs d'arbres de trois mètres de diamètre ! [...]*

18-19-20 septembre. – *Tous les jours, je sors ou je travaille à l'avion. Enfin, le repas d'adieu [...] La soirée se termine par des danses, le tout somptueusement arrosé. Les larmes aux yeux je fais mes adieux au docteur Albert Schweitzer. Sans doute ne le verrais-je plus, aussi en moi-même je veux garder la trace de son sourire lumineux.*

21 septembre. – *C'est le départ de Lambaréné. Tous les amis sont là à l'aéroport dans l'attente du DC 3 qui me conduira à Libreville via Port-Gentil. Joyeuse surprise ! C'est mon ami stéphanois Chavary qui le pilote. Je loge chez lui dans la capitale du Gabon que je visite tout le samedi [...]*

22 septembre. – *[A l'aéroport] nous apprenons que le DC 6 qui doit nous conduire à Douala est en panne. C'est un appareil de Trans-Gabon qui le remplacera. Un Bristol bi-moteur, ailes hautes, très ventru... [Un orage très violent éclate avant d'arriver à Douala]. Mais je ne suis plus aux commandes ! Le pilote est un as et nous atterrissons sans ennuis. [Départ en Boeing avec Air-France. Arrivée à Orly. Train pour Lyon puis Saint-Etienne]. C'est la fin d'un merveilleux voyage !*

Seul dans son avion

Le livre de bord du pilote forézien est refermé... Il sut, bien qu'il eut la réputation d'être prudent, faire preuve d'audace quand c'était nécessaire. La lecture de son texte nous fait penser à l'épopée de l'Aéropostale, si bien racontée par Didier Daurat dans son livre *Dans le vent des hélices* et exaltée par Saint-Exupéry. C'est le pilote, seul dans son avion, à la merci des éléments ou de la panne. Un homme au service d'autres hommes. Comme l'était le "Grand Docteur Blanc" au milieu de ses malades à Lambaréné.

Maurice Bayle et Marie Grange

Sources :

L'Espoir, octobre 1962, 3 articles signés R. F. (Archives Maurice Bayle) :

"Coup d'aile de Bouthéon à Bathurst. Avec l'avion du docteur Albert Schweitzer convoyé par un Stéphanois".

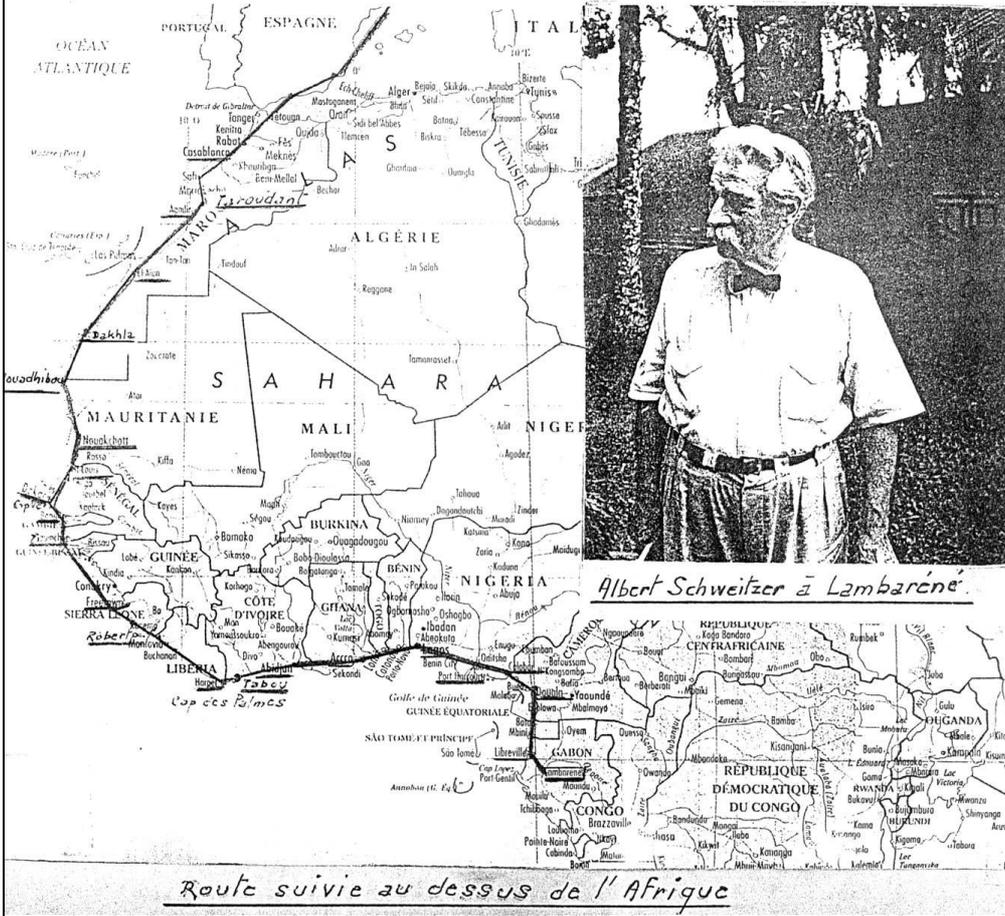
"En route vers le docteur Schweitzer. "Les deux plus grandes peurs de ma vie : tomber à l'eau ou tomber sous les coups des Migs. Comment sortir de la tornade", nous déclare M. Vesselier, pilote de l'avion-civière"

"Lambaréné et le Grand Docteur Albert Schweitzer".

Témoignage de l'ancien pilote Robert Chavary.



Route suivie au dessus de l'Europe



Albert Schweitzer à Lambaréné

Route suivie au dessus de l'Afrique

(extrait de Village de Forez n° 87-88 d'octobre 1988)

*Panegyrique d'une espèce en voie de disparition
ou réhabilitation d'un mets de base de notre province :*

La soupe forézienne

Le mot soupe vient de l'allemand Supp : potage et le mot potage du latin potagium, du radical potus, boisson ou potare, boire. La base du potage est le liquide appelé bouillon. La soupe est faite de bouillon de légumes ou de viandes versé sur des tranches de pain ou des farineux. Ce mets est servi au début du repas ou en constitue l'essentiel. Le potage est constitué de bouillon où sont cuits du riz ou des pâtes. Le comte Benjamin de Rumfort né aux Etats-Unis en 1753, mort en 1814, créa la "soupe économique composée de légumes variés nourrissants et bon marché" distribuée aux pauvres. Ce fut le début des soupes populaires qu'on appelait à l'époque "soupe à la Rumfort

Il y a environ 70 à 80 ans le plat de résistance des habitants de la campagne et de nos villes était la soupe. A Saint-Etienne, dans les quartiers ouvriers, lorsque venait le soir, les gens sortaient sur le pas de leur porte, avec leur chaise ou bien s'asseyaient sur une marche d'escalier face à la rue. Armés de leur pittoresque "bichon" rempli de soupe, ils savouraient en causant ce dernier repas de la journée.

A la campagne, sur le seuil de la cuisine, le maître lançait la phrase : "A la soupe !... et venaient alors les grands et petits valets, les bouviers et le berger s'installer autour de la table pour la "soupe" du soir. La maîtresse du domaine et les servantes servaient les hommes mais ne partageaient pas le pain à la même table. Elles mangeaient à part, sur une petite table, veillant à ce que rien ne manque au repas des travailleurs.

*
* *

Pour préparer ce mets venu du fond des âges on prenait la marmite destinée à cet usage qui contenait la quantité nécessaire au repas de la maisonnée. Dans l'eau froide et salée on mettait des pommes de terre épluchées et coupées en menus morceaux avec des légumes de saison. De l'automne au printemps les poireaux étaient de rigueur une bonne partie du temps. Lorsque la soupe était cuite on écrasait les légumes avec une fourchette sur l'écumoire. Ce bouillon conservait ainsi toute la qualité visuelle et savoureuse des éléments qui le composaient. A la même époque on écrasait aussi les légumes avec un pilon de bois ou le presse-purée. Celui-ci conserve son utilité jusqu'au moment de l'apparition du moulin à légumes vers 1950-1952. Si la soupe y a gagné en velouté elle y a perdu sa saveur originelle. La soupe était prête à être consommée avec un peu de beurre ajouté au moment de la servir.

On avait préparé à l'avance de minces tranches de pain dont on remplissait à moitié la soupière. A la maison, ma mère mettait les tranches de pain dans des bols. Chacun avait son bol suivant l'appétit que commandait ce plat de résistance. Au moment de passer à table, la maîtresse de maison trempait la soupe. Elle versait avec la louche le mélange bouillant dont l'odeur stimulante emplissait la cuisine, sur les tranches de pain. La mie de pain s'amollissait dans le bouillon fumant, tandis que la croûte dorée répandait un parfum mêlé de légumes et de pain rôti. C'était le plat important de la fin du jour avec du fromage ou de la confiture. De temps en temps on y ajoutait un œuf à la coque ou des restes du repas de midi.

Bien sûr, les mois d'automne et d'hiver voyaient apparaître les **soupes de courge**. Préparées avec des pommes de terre ou du riz, ces énormes potirons dorés de la plaine du Forez étaient un régal, agrémentés de lait ou de crème. La **soupe de raves** et de pommes de terre avait son époque. On disait avec humour qu'à la ferme de l'Isle (à Boisset-lès-Montrond) on mangeait au même repas : des raves à la soupe, des raves à la poêle et des raves cuites au four !...

Lorsque arrivait le mois de mars les pissenlits qu'on appelle chez nous *barabans* pointaient leurs feuilles lancéolées dans les prés. Les taupinières surtout, et les fagotiers, recelaient ces délicieux légumes dont la tige blanche était si tendre. On remplaçait alors les poireaux par des

barabans dont le parfum avait un goût de renouveau.

A cette panoplie variés j'ajouterai **la soupe de pois secs**³³. Lorsque les haricots avaient fini leur croissance et que les plantes garnies de gousses étaient sèches, on les mettait au grenier. En hiver on battait les pois, les grains couleurs d'ivoire ou bien ronds comme des perles étaient mis en sac et à l'abri des charançons, ces insectes malfaisants qui en faisaient leur logis et leur nourriture. On faisait alors de la soupe de pois (cocos ou riz) extrêmement nourrissante et savoureuse avec du lait ou de la crème.

Octobre et novembre amenaient les châtaignes. On se régalaient de la **soupe de châtaignes**. Cuits à l'eau ces petits fruits bruns et lisses étaient épluchés par toute la famille réunie autour de la table. On en remplissait nos bols que l'on couvrait ensuite de lait, trait fraîchement du soir. Bien sûr, les plus adroits aidaient les retardataires ! Car si la première pelure s'ôtait facilement, la deuxième, duveteuse et fragile, était difficile à sortir, surtout si elle s'était logée à l'intérieur du fruit ! Parfois, souvent même, c'était le travail de l'aïeule qui pouvait passer une heure ou deux à ce méticuleux épluchage !

En été, à la période des fenaisons ou des moissons, après une grande journée de labeur au soleil, on faisait une **tremotte**. Cette soupe particulièrement rafraîchissante se faisait ainsi. Dans un grand bol on mettait deux ou trois morceaux de sucre à dissoudre dans un peu d'eau (un grand verre). On y versait ensuite un peu de vin de pays... ce vin, de chez nous, pas très capiteux, mais bien frais. Puis on y faisait tremper des tranches de pain. Imbibées de ce liquide sucré et parfumé, les tranches de pain ordinaire étaient un délice !... Certains, au lieu du vin préféraient utiliser du lait froid, non sucré... La **soupe de pain et de lait** était l'unique nourriture du soir.

Je n'aurai garde d'oublier la **soupe aux choux** faite avec des choux cabus ou des cœurs de bœuf (nommés ainsi à cause de leur forme), des pommes de terre et un morceau de lard, elle servait de support à toutes les fatigues de la journée.

La **soupe aux vermicelles** étaient réservée au dimanche. Là encore ce n'était pas le potage actuel. On faisait cuire le vermicelle dans l'eau salée, on y ajoutait un peu de beurre et on versait ce bouillon sur les tranches de pain, dans la soupière ou les bols.

Quant aux **panades**, ces soupes de pain rassis, cuit et mijoté sur le fourneau, c'était presque une spécialité réservée aux grands-parents et aux jeunes enfants. En quelque sorte le pain était présent à tous les repas de notre existence. Ce pain, que l'on entamait avec respect, après y avoir tracé de la pointe du couteau un signe de croix pour remercier Dieu du pain quotidien... Ce pain que l'on ne posait jamais à l'envers sur une table parce *qu'on ne gagne pas son pain en étant couché*...

Lorsqu'on faisait cuire un pot-au-feu, que l'on appelle en Forez un **bouilli** et qui était la nourriture du dimanche de Pâques par excellence, on prélevait du bouillon qu'on servait au début du repas comme apéritif. Ce bouillon parfumé était couvert d'yeux dorés et tremblants que l'on poursuivait du bout de la cuillère... On y ajoutait une légère rasade de vin rouge, une pincée de poivre. C'était un prélude revigorant aux festivités culinaires de la fête pascale.

Lorsqu'on consommait du bouillon gras de pot-au-feu, la rasade de vin et le poivre ajouté à cette finale s'appelaient "faire chabrot". Lorsque les hommes s'étaient régalez de cette apothéose, ils se lissaient les moustaches avec une satisfaction qui me laissaient ravie !...

On prépare encore en pays forézien la **soupe à l'oignon** qui est la soupe des "après-festivités", utile pour se ragaillardir et alléger l'organisme après un banquet copieux et trop arrosé ! Et aussi la **soupe aux orties**, la plus économique de nos soupes. Elle se prépare avec des pommes de terre et de jeunes orties bien vertes et bien tendres. La saveur à la fois poivrée et épicée de cette plante devient veloutée grâce aux pommes de terre qui apportent leur douceur féculente.

Le bouillon de poule, c'est-à-dire le bouillon parfumé d'un bouquet garni et d'un poireau où l'on avait mis à cuire une poule était d'un goût plus fin, et réservé aux accouchées, les mamans, autrefois, mettaient leurs enfants au monde, dans la maison familiale.

³³ En Forez comme dans de nombreuses provinces de France on nomme "pois" les petits pois et aussi les grains de haricots secs.

Ce bouillon-là, augmenté d'une cuillerée de vin, était un remontant apprécié et qui ne contrariait pas la "montée de lait" des futures nourrices. On y mettait cuire parfois, pour l'épaissir, du tapioca ou du vermicelle.

Et si je vous parlais de la **soupe des mariés**. Concoctée par les garçons et les demoiselles d'honneur de la noce, elle était servie au réveil des nouveaux époux, le lendemain matin, en grande liesse !...

Il fallait trouver le lieu où avait eu lieu leur premier sommeil conjugal... et tous les jeunes leur portaient le mélange de champagne, biscuit, chocolat dans un pot de chambre neuf !... Après qu'ils avaient goûté cette soupe de leurs noces, toute la bande partageait les restes dans l'allégresse...

*
* *

Voilà un bel éventail de nos soupes d'hier... La diététique et les régimes spécialisés ont changé les habitudes que nos parents avaient gardées et qu'on a conservé aussi longtemps que possible. Mais enfin, aujourd'hui, avec les impératifs de la vie moderne, une jeune femme a-t-elle encore le temps d'élaborer ces mystérieux bouillons qui nous ont servi à fabriquer muscles, cerveau et cœur... C'était pourtant encore cela les racines de notre province et le patrimoine d'amour de nos parents.

Car, comme le faisait si bien dire Molière à un de ses personnages :

Je vis de bonne soupe et non de beaux langages.

Marie Grange

*La soupe est délicieuse, la soupe est nourrissante
La soupe peut allumer votre feu intérieur
La soupe peut être chaude ou froide, épaisse ou claire
La soupe est saine, légère, stimulante.
... presque tout le monde en convient*

Bernard Clayton Fils

Voici pour terminer cette recette originale et qui, j'espère, fera palpiter vos narines de désir !...

Barszcz

(recette polonaise pour 4 personnes)

Après avoir lavé et épluché des betteraves rouges, coupez-les en rondelles et laissez-les macérer dans de l'eau tiède pendant 3 jours. Mettez ensuite dans une grande marmite :

500 g de boeuf,
125 g de porc,
100 g de champignons,
un oignon,
un poireau,
une carotte,
un céleri

5 cuillerées de jus de betteraves.

Faites cuire 2 heures. Ajoutez une grande louche de jus de betterave et faites bouillir 20 minutes. Avant de servir jetez dans le bouillon 2 blancs d'oeufs battus. Le bouillon sera alors limpide comme un vin clair. Ce bouillon se sert avec de petits raviolis à la viande ou aux herbes et de la crème fraîche !

Bon appétit !...

Ouvrages consultés :

- Marguerite Gonon (sous la direction de) *Coutumes de mariage en Forez*, CNRS Lyon, Centre d'études foréziennes, St-Etienne, 1979.
- *Les bonnes soupes du Monastère* (Edition de l'homme, Transcontinental impression, imp. Gagné, Canada).
- *Encyclopédie de la grande et petite cuisine* (Club de la Femme, bd St-Germain, Paris 7^e, 3^e trimestre 1959).

(extrait de *Village de Forez* n° 89-90 d'avril 2002)

Mon ancêtre :

Jean du Parloir

(1765-1794)

Ce récit est véridique, c'est celui de Jean du Parloir dit Jean Jambin, enfant trouvé, l'arrière-grand-père de Marie Jambin, ma grand-mère maternelle. J'ai retrouvé un peu de son histoire grâce aux recherches effectuées sur les enfants trouvés à Montbrison par Joseph Barou¹, aux archives de la Diana² et à des documents familiaux. En souvenir des peines qu'ont vécues nos aïeux et en hommage à leur courage :

Vivre quand même !

Je vais vous conter une histoire
Qu'il faudrait dire à genoux
Pour la bien garder en mémoire
Parce que ce récit : c'est nous.

Dans les monts du Forez, tout près de Montbrison
Aux temps anciens des rois, au temps de nos aïeux
Les villages étalés dans la plaine et les monts
Ont vécu ce roman dont je vous fais l'aveu.

¹ J. Barou, "Les enfants abandonnés en Forez (1715-1889)", *Village de Forez*, Montbrison, 2001.
Notice concernant Jean du Parloir :

Duparloir Jean : exposé à Montbrison le 16 décembre 1765 à l'âge d'environ 5 mois ; registre de baptême de Sainte-Anne : *L'an mil sept cent soixante cinq et le dix septième décembre, je soussigné vicaire de Ste-Anne, annexe de Moingt ai baptisé Jean Jambin, enfant bâtard dont le père et la mère nous sont inconnus. Le parrain a été Jean Jambin vigneron de la par. de cette ville et la marraine Bonne Favier aussi de ladite par. en ayant été priés par messire Dorigny chanoine sacristain de l'église collégiale et royale de Notre Dame et aumônier dudit hôpital. Le parrain et la marraine ont déclaré ne scavoir signer de ce enquis et sommés.* (Mathevet, vicaire) ; les parents nourriciers sont Simone Thevenon et son époux Pierre Clavelloux de Verrières ; visite du 6 juin 1773 : remis entre les mains de son nourricier. A cette occasion le bureau a donné 3 £ pour étrenne.

² Notamment dans le fonds du notaire Barrieux.

Pourquoi faut-il qu'un soir³, ô douce insouciance,
Une fille connut les charmes de l'amour,
Et qu'au printemps suivant⁴, beau comme l'innocence
Un garçon en naquit... condamné pour toujours.

C'était le temps passé. Obéissant aux lois
On devait déclarer aux recteurs, à l'Eglise⁵
L'arrivée d'un enfant qui n'avait aucun droit
De naître d'une fille qui s'était compromise.

Où est-il ce bambin qu'on n'a pas déclaré ?
Au fond de quelque étable, dans le coin d'un grenier ?
Est-il de marquis ? enfant de colporteur ?
Son sourire a le sceau de toutes leurs ardeurs.

Qu'est devenue sa mère ? servante, princesse même...
En l'instant où s'affrontent et la honte et la haine,
Où la mère voudrait serrer entre ses bras
Un enfant de sa chair qu'on ne désirait pas.

Les mois passent trop vite, l'automne est arrivé,
Les vendanges mûrissent sur les coteaux pierreux,
Il faudra bien un jour finir par emporter
Cet enfant qui gazouille et devient litigieux.

Il fut très bien caché pendant six mois. Pourtant
Un jour froid de novembre⁶, à la hâte, en secret,
Dans l'austère pénombre du parloir d'un couvent
Il fut déposé là ... cet encombrant paquet.

Un enfant crie ici, sur la pierre glacée
Sans défense, sans nom, sans même un au-revoir.
O comme sa maman doit être déchirée
Et comme doit gémir son cœur de désespoir !...

Rien n'a marqué l'empreinte des gens qui sont partis,
Pas même une médaille ou un drap déchiré,
Seule la page jaune du registre terni
Indique le dépôt d'un enfant "exposé".
Et le voilà ce nom subtil et dérisoire :
Ce garçon anonyme devient : Jean du Parloir !

³ C'était en 1764.

⁴ C'était en 1765.

⁵ Pour prévenir les infanticides, un édit d'Henri II faisait obligation aux femmes non mariées ou veuves de faire une déclaration de grossesse. A Montbrison cette déclaration était faite devant les recteurs de l'hôtel-Dieu Sainte-Anne.

⁶ Le 16 décembre 1765.

C'était en fin d'année mil sept cent soixante-cinq
Au registre Sainte-Anne, à Montbrison, un soir.

Quand une Sœur ouït gémir cet orphelin
Elle accourut sans bruit, réchauffe le bambin,
Porte à la prieure cet enfant en émoi
Qui avait peur, qui avait faim, tremblait de froid.

Il fallait avant tout, pour être bien en règle,
Qu'il reçut le baptême en bon chrétien fidèle ;
Et qu'on trouve sur l'heure, dans un village obscur
Du côté de Verrières, une nourrice sûre.

Le matin du baptême, se présentent soudain
Pour faire publier les bans de leur mariage
Deux jeunes gens : Bonne Favier et Jean Jambin⁷
A qui l'on demande de porter témoignage ;
Et d'être le parrain de ce nouveau chrétien
Inscrit dans les annales de nos vieux parchemins.

Mais à ce moment-là le parrain supplia :
"Je vous prie, ne le nommez pas Jean du Parloir,
Inscrivez : Jean Jambin. Je ne puis concevoir
La force de ce nom sans lui donner le miens."

C'est ainsi qu'à Verrières, au lieu-dit Clavelloux,
Va grandir Jean Jambin, parmi les bûcherons,
Entre les verts sapins, les genêts et les houx.
En bas... c'est le début de la Révolution.

Là-haut dans la forêt, dans les prés tout en fleurs,
Dans les monts bleus, le soir, Jean goûte le bonheur !
Elle est belle, elle est tendre : c'est Paule Lyothier
Et leurs cœurs se dilatent : ils vont se marier !...⁸

Comme la vie est belle aux yeux de la jeunesse,
Le bonheur apparaît tel un soleil levant.
Il donne le courage, il apporte l'ivresse,
L'amour s'épanouit dans trois petits enfants.⁹

⁷ Fils d'Antoine Jambin et de Marie Chambon, du Bourgneuf de Montbrison.

⁸ Jean Duparlor se marie le 23 fév. 1789 à Verrières (à 24 ans) avec Paule Lyotier fille de Benoît Lyotier (journalier) de Verrières et de défunte Louise Trabet (l'épouse a 27 ans) ; contrat le 31 janv. 1789, reçu Barriou, not. à Montb. (archives Diana) : *donation mutuelle et réciproque de tous les biens de la part du prémourant au survivant*, les époux ne signent pas.

⁹ Ils ont trois enfants : Pierre Jambin (22 déc. 1791 ; + av. 1850 ; vivant à St-Thomas-la-G.), Simone Jambin (1792 ; + 13 fév. 1861 à Bard), Mathieu Jambin (1793 ; + 9 oct. 1872 à Lézigneux).

Hélas ! pourquoi faut-il que le Destin s'acharne
Sur des êtres sensibles au cœur fort et ardent.
La mort vient en juillet et c'est encor des larmes
Que sur ce père aimé versent les trois enfants¹⁰.
Paule est désemparée. Ô solitude amère,
Il faut vivre quand même, élever ces enfants.
Remariée bientôt, l'union n'est pas prospère,
Elle redevient veuve ; sans maison, ni argent.

Jean du Parloir n'est plus. – Jean Jambin renaîtra.
Pierre son fils aîné vient vivre à Saint-Thomas¹¹.
Devenu vigneron dans nos douces collines
Il aura neuf enfants de sa chère Catherine.

Après avoir vécu les guerres de l'Empire¹²,
Il retrouve avec joie le pays forézien,
Ses enfants et ses vignes. Lors sa famille admire
Ce père qui a pu ainsi vaincre le destin.

Sur le vieux testament signé devant notaire¹³
Dans la vieille cuisine où l'on faisait le pain
Il laissa pour André¹⁴, seul garçon tuteur,
La maison qui regarde la plaine et le matin.

Marie Grange

Juin 2002

¹⁰ Décès de Jean (Duparloir) Jambin le 5 fructidor de l'an 2 (22 août 1794) à Verrières, le déclarant est Pierre Clavelloux, père nourricier, de Verrières (les Clavelloux).

¹¹ Pierre Jambin épouse Catherine Pin.

¹² Pierre était titulaire de la médaille de Sainte-Hélène.

¹³ En 1857.

¹⁴ André Jambin épousa Etiennette Pugnet dont il eut trois enfants : Jean-Baptiste, Henriette et Marie, ma grand-mère.

En faisant le tour des boulevards de Montbrison

Notre sous-préfecture est charmante et pleine de romantisme avec sa ceinture de boulevards ombragés. Les avenues et ses places aux arbres apportent leurs notes verdoyante dans la cité des comtes de Forez ont un charme provincial délicieux. J'évoque ici les avenues de la Gare, d'Alsace-Lorraine, la place de l'Hôtel-de-Ville, la place Pasteur, le square Honoré-d'Urfé. Les boulevards portent de fiers noms dont le souvenir national ou local reste dans nos mémoires. Je cite les boulevards Carnot, Gambetta, Lachèze, Chavassieu, de la Préfecture, Louis Dupin, de la Madeleine et le boulevard Duguet.

C'est cette petite portion du boulevard dont je voudrais vous entretenir aujourd'hui. J'ai longtemps cru, dans ma jeunesse, qu'on avait donné cette appellation à cette partie du boulevard parce qu'elle dominait un peu la plaine qui s'étend devant elle. C'était en quelque sorte le boulevard "du guet" qui permettait d'apercevoir ce qui pouvait parvenir jusqu'à la cité. Or il n'en est rien. Ce boulevard porte le nom d'une famille qui 'est illustrée pendant plusieurs siècles dans le Forez, et dont la descendance à disparu dans la région.

Lors des funérailles de Jean Duguet (né le 20 mars 1820) décédé le 11 décembre 1881, l'éloge de ses aïeux nous rappelle ce qu'avait de notable cette famille forézienne. Probablement originaires de Chalmazel ou du Roannais, les Duguets exercèrent la profession de marchand dans la ville de Feurs au XVI^e siècle.

Au début du XVII^e on les trouve notaires noyaux, conseillers du roi et ils tiennent avec les Du Rozier et les Du Verney le premier rang dans leur région. Leur nom s'écrivait alors D'Huguet, Du Guet ou Dhuguet.

Leur niveau social connaît son apogée avec Claude Duguet qui est procureur du roi, avocat, conseiller honoraire et obtient des lettres de noblesse en 1697. Un éloge sur sa vie est ajouté à son acte de décès dans les cahiers de catholicité conservés aux archives municipales de Montbrison.

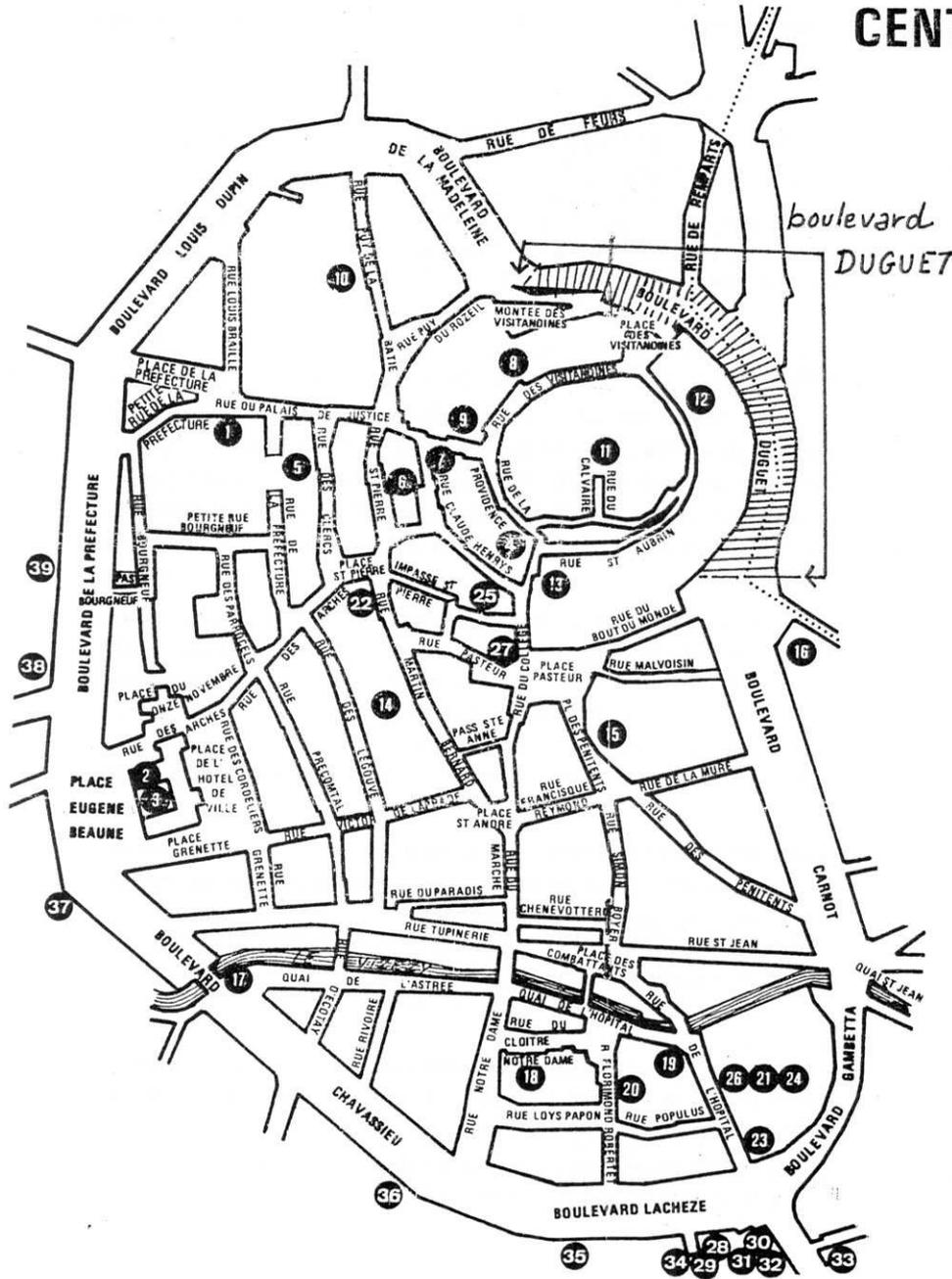
Parmi ses 11 enfants il eut trois de ses fils qui devinrent Oratoriens. André l'aîné fut supérieur de la maison de Soissons. Le septième Jacques-Joseph est le célèbre oratorien dont les ouvrages de mystique et de théologie sont toujours consultés dans les universités d'Oxford, de Tokyo et de la Sorbonne. Le onzième fut curé de Feurs pendant 36 ans. Son mémoire sur l'histoire de Feurs, publié en 1880 par Vincent Durand et la Diana vient d'être réédité.

Les Duguet furent propriétaires de nombreux domaines dans le Forez : les Bullions et Saint-Bertrand à Chambéon, l'Ormet à Saint-Cyr-les-Vignes, l'Abey ou l'Abbé à Montbrison ainsi que des maisons : Malleray, Malécot à Essertines-en-Châtelneuf et le moulin d'Estiallet près de Montbrison.

La Révolution de 1789 vit tomber plusieurs de leurs descendants. Le dernier Duguet forézien fut ce Jean Duguet administrateur des hospices de Montbrison, maire de Saint-André-le-Puy qu'il combla de ses bienfaits. Il décède sans postérité et le lignage forézien se fonde dans la famille Dugas de la Catonnière dont un membre vient de disparaître en janvier 2003. D'autres familles Duguet existent encore mais leur ascendance n'est pas encore définie à cause des lacunes existant dans les cahiers de catholicité de l'Ancien Régime.

Marie Grange

CENTRE VILLE



- 1 Sous-Préfecture
- 2 Office du Tourisme
- 3 Hôtel de Ville
- 4 Ecole Saint-Aubrin
- 5 Centre social
 - Bains-douches
 - Foyer des jeunes travailleurs
 - Sécurité Sociale
- 6 Eglise Saint-Pierre
- 7 Tour de Barrère
- 8 Centre musical
- 9 Palais de Justice
- 10 Notre-Dame de la Madeleine
- 11 Site du Calvaire
- 12 Remparts
- 13 Institution Victor-de-Laprade
- 14 Hôtels particuliers
- 15 Chapelle des Pénitents
- 16 Ponts et Chaussées
- 17 Les quais fleuris
- 18 Collégiale Notre-Dame
- 19 Caisse d'Epargne
- 20 Salle de La Diana - Musée
- 21 Gymnase Guy IV
- 22 Agence postale
- 23 Perception
- 24 Ecole d'infirmières - Croix-Rouge
- 15 Ecole Montalembert
- 26 Eglise réformée
- 27 Ecole Pasteur C.S.
- 28 Commissariat de police
- 29 P.T.T.
- 30 Assedic
- 31 Chambre des Métiers
- 32 Chambre de Commerce et d'Industrie
- 33 ANPE
- 34 Hôtel des Impôts
- 35 Bourse du Travail
- 36 Ecole Chavassieu
- 37 Maternelle Notre-Dame
- 38 Musée d'Allard
- 39 C.E.S.

(extrait de *Village de Forez* n° 93-94 d'avril 2003)

Les épizooties : aujourd'hui, hier... en 1714...

Le mot épizootie vient du grec *épi* : sur, et *zôon* : animal ; maladie épidémique qui atteint un grand nombre d'animaux. Le mot épizootie a le même sens qu'épidémie mais s'applique aux animaux. Il désigne les maladies infectieuses, contagieuses qui règnent sur tout un pays.

Nous avons connu récemment les ravages causés par la maladie de Kreuzfeld-Jacob ou "maladie de la vache folle", dérivée de la "tremblante" ovine. Les médias nous en ont abondamment instruits. Les retombées économiques ne sont pas encore expurgées de ce fléau. La dernière apparition de la fièvre aphteuse a laissé également de profondes meurtrissures au sein du cheptel bovin, caprin, ovin, porcin...

Les années 1999, 2000, 2001 et 2002 resteront dans les annales agricoles des années noires, tant pour la qualité du bétail que pour les industries annexes (lait et tous ses dérivés, matériel d'élevage etc.).

On conserve le souvenir de la tuberculose bovine qui infesta le cheptel forézien et dépeupla les étables de nos villages, la peste aviaire qui vint ravager nos poulaillers et, au début du XX^e siècle, une épizootie de morve qui décima les chevaux de trait dans les écuries du Dauphiné.

En 1965 l'élevage bovin connut une épizootie de fièvre aphteuse très vaste. Les fermes infectées devaient placarder sur la porte principale l'interdiction de sortir le bétail et les fumiers jusqu'à la guérison des animaux. J'ai connu entre 1932 et 1937 une énorme épizootie de fièvre aphteuse.

Mon père était maréchal-ferrant. A ce titre il connaissait des principes vétérinaires d'antisepsie et de prophylaxie élémentaires. Dans les villages, tous les ménages, même à l'intérieur du bourg, possédaient deux ou trois vaches, sans avoir seulement un petit jardin contigu. Malgré les contraintes et l'hygiène douteuse, l'utilisation du vinaigre, de l'eau de javel, du crésyl et de la chaux parvenait à limiter l'extension de la maladie.

Bien plus rude a été le coup porté par la brucellose ou avortement épizootique... Lorsqu'un cheptel bovin était contaminé : plus de lait, plus de veau... les vaches dépérissaient. Si, par maladresse, on entraînait en contact avec la litière en ayant une petite blessure mal soignée on risquait de prendre le virus. Chez l'homme il produit la mélitococcie ou fièvre ondulante encore appelée fièvre de Malte.

Dure fut cette période où on ne connaissait pas encore les antibiotiques et les sulfamides. Le vétérinaire n'était appelé qu'en cas de force majeure. Alors les gens avaient recours à un "guérisseur" pour "lever l'avorton". Cet homme se faisait enfermer dans l'étable contaminée où il récitait des formules magiques en se livrant à des incantations. Cela pouvait-il apporter la guérison ? Mais ne vous moquez pas trop : l'humanité en proie à l'angoisse est capable de croire à n'importe quoi pourvu qu'elle soit soulagée... Regardez autour de vous, les médias nous abreuvent de magie, de sorcelleries, de gourous et de sectes qui devraient nous apporter le bonheur !...

La rage, vers la fin du XIX^e siècle laissa longtemps dans la population rurale du Forez une peur terrible des chiens errants. Ceux-ci, disait-on, poussés par une soif dévorante, longeaient les rivières et mordaient tout ce qui était vivant sur leur passage. Les troupeaux contaminés étaient condamnés à l'extermination par balles. Les cadavres étaient ensuite aspergés de chaux vive et

enfouis. L'équarrissage n'existait pas. Le souvenir des beuglements désespérés des bœufs et des vaches enfermés dans les étables était souvent évoqué par mes grands-tantes qui avaient vécu cette période tragique.

Voici quelques relations glanées dans des minutes notariales, cahiers de catholicité, livres de raison et autres qui illustrent l'année 1714 dans le Lyonnais et le Forez.

Nuelles, près de l'Arbresle

Le premier document provient du *Livre de raison d'un paysan du Lyonnais* déposé dans les archives de la Diana de Montbrison. Hugues Mayet, né le 12 octobre 1682, est cultivateur à Nuelles, près de l'Arbresle (Rhône). Il épouse Claudine Simond de Saint-Genis-les-Ollières. Son journal, tenu avec exactitude, nous fait part des intempéries, des travaux saisonniers ainsi que de l'épizootie de 1714 :

Par malheur au moy de juliet et aoust de ladite ané, il est venu une grande maladie sur les bœuf et vache, que de tout couté ils font des procesion à l'honneur de saint Roc. On a fait assemblé tout le bétail en chaque parroisse et on les a mené en la place. Les prêtre on fait de l'eau bénite et il les int toute bébit. Le 23^e julier on a fait procesion en ceste parroisse le jour de saint Roc à cette intention. Il y a des parroisse proche de Villefranche où qu'il né resté ny bœuf ny vache. Dabord quelle prenne mal elle tremble elles ont une diéré et quel remède que lon puisse faire, elle meure dans quatre ou cinq jours. Il y en a que le soir elle ne son pas malade. Le lendemain on lé trouve morte. Je prie Dieu et Monsieur saint Roc qu'il nous préserve de se facheu accident. Il y en a que de morte en ceste parroisse, le jour de la feste de saint Roc en 1714. Le 30^e dudit il nous en est mort deux. Il nous en a resté que deux. A la Toussaint il y en a eu 17 de morte à Nuelle.

L'écriture phonétique est à peu près respectée. Nous sommes en présence d'un paysan un peu instruit et bien conscient de l'évolution de ce fléau.

Feurs

Le second témoignage est celui de Jean-François Duguet, curé de Feurs de 1698 à 1724. Il a laissé des *Souvenirs* qui ont été publiés par la Diana. Voici ce qu'il écrit dans le chapitre intitulé : *Annales*.

Horrible mortalité des bestiaux depuis 2 mois dans toute la province. Elle a commencé depuis huit jours dans la parroisse de Feurs par le domaine Teloy ce 15 août 1714. Il y a trois sortes de maladies : le charbon dont les bêtes guérissent aisément, le mal sous la langue qui n'est guère plus dangereux et la lente ou diarrhée dont il n'en réchappe presque aucune. Le dimanche 18 août 1714, je bénis la nouvelle figure dorée de saint Roch donnée par le Sieur Terrade sculpteur ; elle fut portée processionnellement, en établissant les Quarante Heures pour la mortalité ou peste des bêtes à cornes.

Meylieu-Montrond

La troisième relation provient du cahier de catholicité du village de Meylieu-Montrond écrite par le curé du lieu en fin d'année 1714.

Nota : que cette année il y a eu une grande mortalité des bœufs et des vaches si grande dans la plaine du Forez qu'il n'en resta presque point et qu'on ne savait quel remède y apporter, on faisait quantité de prières, des vœux et des aumônes : pour cela les Capucins de Montbrison s'avisèrent de faire certaines eaux bénites croyant que Dieu l'apprendrait par là recommandable. Mais Dieu ne donna pas à leur eau bénite la vertu de les guérir. Les religieuses de Sainte Marie (la Visitation) de Montbrison s'avisèrent aussi de faire certains billets qu'elles donnaient à tous ceux qui en voulaient, leur disant qu'il les fallait attacher aux cornes des bœufs et des vaches, qui ne seraient pas malades et que cela les préservait mais tout cela n'y fit rien. Elles en avaient donné à leurs grangers et il ne leur resta pas un seul bœuf ni une vache. En peine de leur présomption les habits des religieux et des religieuses ne les rendent pas recommandables devant Dieu mais

seulement devant les hommes. Les religieuses Augustines de la Croix-Rousse de Lyon composèrent un remède contre ledit mal qu'elles disaient infailible auquel presque tout le monde accourait et le donnait, la somme de 7 livres moyennant, ce qui leur valut beaucoup d'argent et ne servit de rien. Notez que ces baumes étaient faits avant qu'on écrivoit ce que dessus, ainsi ce ne sont pas une radiation de ce que dessus.

Nous mesurons dans cet écrit l'immense détresse et l'ignorance de ces hommes ainsi que la ruse et l'esprit de lucre de ceux qui profitent de la crédulité des individus.

Champdieu

L'inventaire du notaire montbrisonnais Jul du 9 septembre 1714 donne une vision concrète de ce qui se passe à Champdieu à la même époque.

Ce jourd'huy dimanche neufvième septembre mil sept cent quatorze avant midy en la place publique de Chandieu, à l'issue de la première messe de paroisse le peuple assemblé sortant après le Divin service, par devant le notaire royal sousigné et en présence des témoins bas nommés sont comparus : Jean Chambon, Jean Jacquemond, Antoine Pacaud, Pierre Passel, Pierre Bruyère, Antoine Laurent, Benoît et Jean Lafont père et fils, Jean Griot, Antoine Favier, Pierre Durand, Pierre Jambin l'ayvé, Simon David, Baptiste Foulliouse, Louis Pacaud, Pierre Jambin le Jeune, Pierre Duclos, Jean Gorand, Pierre Piq, Mathieu Peyronin, Antoine Spéry, Pierre Guillanche, Noël Guillanche et Jean Cottier, tous laboureurs de la paroisse de Champdieu et faisant la plus grande et saine partie des manants et habitants de ladite paroisse, lesquels ont démontré que par le vouloir de Dieu il est arrivé dans ladite paroisse une telle maladie et mortalité des bestiaux bouvins qu'ils sont tous crevés à l'exception d'une sixaine de bœufs ou vaches qui restent encore en vie et qui sont en danger de mort, estant actuellement malades, en telle sorte que sans la miséricorde du Seigneur il ne restera aucune beste bouvine dans ladite paroisse. Ce qui réduit tous les habitants d'icelle à la dernière misère et hors d'estat de pouvoir cultiver leurs terres, mesme de les ensemençer l'année présente, au moyen de quoy il leur est impossible de pouvoir payer la taille et autres impositions pour l'advenir. C'est pourquoi ils abandonnent par ces présentes au Roy notre Sire soubz son bon plaisir tous les fruits et revenus de leurs biens de l'année prochaine mil sept cent quinze et autre subséquentes pour en faire et disposer par sa majesté ainsy que bon luy semblera ; au moyen duquel abandon lesdits habitants susnommés supplient très humblement sa majesté de les vouloir descharger du payement de la taille et autres impositions pour ladvenir jusques à ce qu'ils seront en estat d'avoir des bestiaux et de faire valloir leurs biens. Aux présentes est intervenu Messire Jean Montmain docteur en théologie prestre curé dudit Chandieu lequel de son gré après que lecture luy a esté faite du mot à autrui des remontrances cy dessus faites par ses habitants au sujet de la maladie et mortalité des bestiaux bouvins, a certiffié et attesté que tout ce quy a esté cy dessus dit par les habitants touchant ladite mortalité et maladie des bestiaux est véritable, dont et du tout lesd. habitants ont requis acte quy leur a été octroyé par led. notaire sousigné pour servir et valloir ce que de raison.

En présence de Pierre Plagnieu laboureur du lieu de Coureaux paroisse de Saint-Bonnet sousigné avec ledit Pacaud et lesdits Durand et Cottier, et de Jean Foulliouse laboureur du lieu de Czyrieu paroisse de Pralong tesmoins requis qui a déclaré avec les autres habitants cy dessus nommés ne scavoir signer de ce enquis et sommés et ledit Sieur Montmain curé a aussy signé adverty du controlle et enregistrement.

[signé] Lafont, de Montmain curé de Chandieu, Passel, Cottier, Durand, Bruyère, Pacaud, Jul notaire

Contrôlé à Montbrison le 15 septembre 1714 [signé] Boissière

L'orthographe des documents a été respectée en partie afin de conserver l'originalité des textes.

On peut observer que la plupart des noms de famille sont encore présents dans notre région : pérennité de nos racines foréziennes.

Le culte de saint Roch est encore très vivace dans la campagne pour demander la guérison des maladies contagieuses, on peut y ajouter saint Ennemond invoqué surtout à Saint-Chamond, saint Isidore toujours représenté avec des bœufs et souvent avec une araire. C'est le patron des laboureurs. Les processions rurales des rogations, précédant le jeudi de l'Ascension, étaient bien suivies dans les campagnes.



Saint Ennemond



Statue de saint Roch (Saint-Galmier)

Bien sûr, beaucoup de nos pratiques religieuses sont entachées de superstition et utilisées à des fins mercantiles par des gens animés d'un esprit totalement opposé à l'Évangile. Il faut ajouter également que les termes de misère absolue, d'impossibilité de payer l'impôt sont un peu exagérés. Que voulez-vous, tout le monde sait bien que pour avoir un petit peu il faut demander beaucoup !...

Les diverses causes de mortalité bovine sont assez bien déterminées. Le charbon est une sorte de septicémie ou empoisonnement du sang. L'inflammation sous la langue peut avoir une ressemblance avec la fièvre aphteuse.

Quant à la réflexion du curé de Meylieu : les vêtements des religieux ne les rendent pas recommandables devant Dieu mais seulement devant les hommes, c'est bien en réalité que l'habit ne fait pas le moine. Les gens d'hier avaient un jugement simple, plein de bon sens et qui est souvent bien présent dans nos familles rurales d'aujourd'hui.

Marie Grange

(extrait de *Village de Forez* n° 95-96 d'octobre 2003)

En 1692, Dame Charlotte de Rivoire du Palais, Nouvelle prieure pour Saint-Thomas-les-Nonnains

Le petit village de Saint-Thomas-la-Garde appelé autrefois Saint-Thomas-les-Nonnains ou Saint-Thomas-en-Forez a connu jadis une extrême distinction. Pierre-Louis Gras, un secrétaire de la Diana, avait écrit l'histoire de son prieuré et l'obituaire des prieures qui l'avaient dirigé. Ce couvent dont il reste d'importants bâtiments dépendait de l'abbaye royale de Fontevault dans le Maine-et-Loire.

Créé en 1206 par le comte de Forez Guy II et son fils Renaud, archevêque de Lyon et abbé d'Ainay, il fut établi dans ces collines proches de Moingt où s'étalent vignes et vergers. L'endroit domine la plaine du Forez et fait découvrir aux promeneurs la douceur des paysages jusqu'aux monts du Matin.

Il accueillait dans ses murs douze religieuses professes et sept converses sous la règle de saint Benoît, modifiée en 1101 par Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevault. Les religieuses appartenaient aux meilleures familles de la province de Lyonnais jusqu'au Dauphiné.

Ce couvent avait eu le privilège insigne de posséder une importante parcelle de la croix de Jésus-Christ. Elle avait été remise au comte de Forez par le roi de Chypre Henri 1^{er} de Lusignan au cours de la 7^e croisade en 1250. Ce fut Jean de Pressieu, un prêtre, qui fut chargé de remettre cette relique provenant de l'église de Nicosie à la prieure de l'époque.

Les minutes des notaires conservées aux archives de la Diana possèdent un acte du 21 décembre 1692 portant prise de possession du prieuré de Saint-Thomas par une nouvelle prieure. Ce document, que nous donnons en annexe, nous donne l'occasion de retrouver des rites oubliés et d'évoquer l'histoire de Saint-Thomas.

La nouvelle prieure était dame Charlotte de Rivoire du Palais, issue d'une famille noble de Feurs, qui succédait à sa sœur Anne. Elle fut mise en place par Jean-François Du Guet, un Montbrisonnais qui avait étudié au collège des Oratoriens de Montbrison.

Jean-François Du Guet, né en 1660, était prêtre, docteur en théologie, curé de Feurs. Il deviendra chanoine de l'église collégiale et royale Notre-Dame de Montbrison. A 32 ans, il cumulait déjà titres honorifiques, savoir, pouvoir ecclésiastique ainsi qu'une renommée littéraire remarquable³⁴. Ami de Camille de Neuville, archevêque de Lyon, il est donc désigné pour accomplir cette prestation honorifique : procéder à l'installation de la nouvelle prieure de Saint-Thomas le 21 décembre 1692.

Un autre indice de la faveur dont jouissait ce prieuré est la présence de Diane de Coligny, petite-fille de l'Amiral. Elle fut aussi prieure de Saint-Thomas à la suite de deux de ses tantes. Anne d'Urfé lui dédicça une traduction de l'Office de sainte Madeleine, accompagnée de vers pleins de la galanterie précieuse de l'époque.

La lecture de cet acte nous permet de comprendre quelques-unes des causes de la disparition de ces prieurés au XVIII^e siècle. Les abbesses de Fontevault tenaient leur pouvoir spirituel du pape mais, pour le temporel (fruits, profits, émoluments), dépendaient du roi de France. Elles exerçaient ces pouvoirs avec d'autant plus de facilité qu'elles venaient de familles appartenant à la haute noblesse et même de sang royal. Des couvents de femmes et d'hommes qu'elles régentaient contestèrent ce régime. Au XVIII^e siècle commença une décadence de nombreux prieurés soumis à la règle de Fontevault.

³⁴ Jean-François Duguet est l'auteur d'une histoire de Feurs récemment rééditée par la Diana.

La révolution de 1789 amène la suppression définitive de ces Bénédictines. L'abbaye-mère est transformée en prison d'Etat. Quant au prieuré de Saint-Thomas, il avait déjà été supprimé en 1755 et une grande partie de ses biens vendus à des particuliers.

Marie Grange

Annexe

Ce jourd'huy vingt unième décembre mil six cent quatre-vingt-douze avant midi au lieu de Saint-Thomas-les-Nonnains, par devant le notaire royal sousigné et en présence des témoins requis après nommés est comparue Dame Charlotte de Rivoire du Palais, religieuse professe de Fontevrault.

laquelle s'est adressée à Messire Jean-François Du Guet docteur en théologie et curé de la ville de Feurs, et l'a requis, suivant la commission contenue aux lettres et provisions expédiées à la Dame de Rivoire du prieuré conventuel dudit Saint-Thomas, ordre de Saint-Benoît de la part d'illustrissime Camille de Neuville archevesque de Lyon qui la pourveue dudit prieuré en qualité d'abbé d'Ainay sur la vacance d'icelluy par la mort de défunte Dame Anne de Rivoire dernière titulaire et qui l'avait longtemps jouy et possédé paisiblement.

Lesdites provisions dattées du dix sept novembre dernier signées de Monseigneur l'archevesque contresignées par le premier sous-secrétaire et duement scellées de l'évêque ils se sont transportés présentement dans l'esglise dudit Saint-Thomas avec lesdits notaires et témoins pour la mettre en possession dudit prieuré suivant les formes ordinaires, et après que lecture a esté faite des susdites provisions ledit sieur Du Guet a accepté avec honneur ladite commission et offert de l'exécuter.

Et à l'instant il a conduit ladite Dame dans ladite esglise qui est celle dudit prieuré et de ladite paroisse et après qu'elle a eu fait sa profession de foi entre les mains dudit sieur Du Guet, suivant la formule présentée par ledit seigneur archevesque il l'a mise et installée dans la possession icelle actuelle et corporelle dudit prieuré conventuel de Saint-Thomas, fruits, profits et émolument d'icelluy par l'aspersion d'eau bénite, prières faites à genoux devant le maistre autel, baisement de la croix et dudit autel, son de cloche, assiemment à la chaire de ladite défunte Dame prieure, chant à haute voix des autres dames religieuses et quelques hymnes et autres cérémonies accoutumées.

Ensuite elle est entrée audit couvent et venue à la grille du parloir avec les autres dames religieuses d'icelluy, de ce pleinement informées, sans que personne ayt fait aucune contradiction ny opposition, et de laquelle prise de possession ladite Dame de Rivoire a requis acte qui luy a esté octroyé pour servir et valoir ce que de raison, a ouvert lesdites lettres de provisions, le tout fait en présence de noble Gilbert Favier, conseiller du Roy au bailliage et sénéchaussée de Forest, de noble Antoine Groselier avocat en Parlement et autres sousignés avec ladite Dame et ledit sieur Du Guet commissaire susdit.

[signé] Charlotte de Rivoire Palais

Valensant

Duguet

Favier Groselier

De la Plasse

Libercier p[rê]tre

Dupuy notaire royal

*

* *

Concernant l'histoire de Fontevrault on consultera avec profit le site <http://www.abbaye-fontevraud.com>

(extrait de Village de Forez n°97-98 d'avil 2004)

La montre d'argent et l'apprenti charpentier menuisier

Nous sommes en 1742, au mois d'août, à Montbrison. C'est un samedi, jour de marché et jour de foire. L'histoire nous rappelle que les foires de Montbrison étaient très importantes et amenaient beaucoup de marchands, d'acheteurs et de curieux.

Le grand chemin d'Auvergne qui traversait la ville depuis la porte de la Madeleine jusqu'à celle du pont Saint-Jean était empli d'un va-et-vient incessant et coloré. Représentez-vous les bateleurs, crieurs, marchands de tissus, de chaussures, de fruits et de pâtisseries régionales sur un fond bruyant de clameurs, de chansons et de cris d'animaux...

Ce jour-là, Vincent Garnier, bijoutier de la ville de Gap en Dauphiné se trouvait à Montbrison. Il fut interpellé par un jeune garçon qui lui proposa une montre à boîtier d'argent afin de la lui vendre...

Notre bijoutier dauphinois lui posa quelques questions relatives à cet objet de luxe qui, curieusement, se trouvait entre ses mains. D'où venait ce bel objet ? L'adolescent se mit à pleurer en lui expliquant confusément qu'il trouverait des témoins pour se justifier. La montre aurait été trouvée...

Devant le désarroi du garçon, Vincent Garnier prit la montre et l'emporta à monsieur Etienne de Meaux alors président, juge domanial et lieutenant général de police de Montbrison. Ils convinrent d'un commun accord que si dans un an, après avoir lancé des recherches, personne ne réclamait l'objet, cette montre serait vendue au profit d'une œuvre charitable.

Ils n'attendent pas un an. Le 24 mai 1743, la montre fut "lottée"¹ pour quatre-vingt-dix livres² : une belle somme ! Qu'allait-on faire de cet argent ? Monsieur de Meaux, en juge impartial, fit venir auprès de lui des délégués des quatre paroisses de Montbrison : Saint-André, Saint-Pierre, Sainte-Marie-Madeleine et Sainte-Anne.

Ces messieurs choisirent quatre garçons, un pour chacune de leur paroisse respective Et l'un d'eux fut tiré au sort pour bénéficier de cette somme venue de la Providence. Le prix de la montre allait servir à payer son apprentissage afin qu'il apprenne un métier. C'était une grande chance.

Ce fut Pierre Daphaud, le fils de Gabriel Daphaud, un journalier vigneron de la paroisse Sainte-Anne qui en fut bénéficiaire. Son père, sans doute veuf car on ne cite pas le nom de sa femme, remercia avec effusion pour ce geste honorable les notables de la ville de Montbrison.

Pierre Daphaud entra donc en apprentissage pour trois ans et demi chez André Rolle, un maître menuisier charpentier de Montbrison. Le contrat d'apprentissage, fait en bonne et due forme par le notaire Jamier le 24 mai 1743 figure dans les archives de la Diana.

¹ "Lottée" : attribuée.

² 90 livres : pour nous donner une idée de l'importance de cette somme à cette époque, nous trouvons qu'elle permet l'achat d'une paire de bœufs. Cf. Roger Faure, "Monnaie, revenus et prix au XVII^e siècle", *Mémoires et documents* n°38, la Diana, Montbrison.

Il stipule que Pierre sera couché, nourri et blanchi selon l'usage. Son maître devra lui laisser deux heures tous les jours pendant la première année pour aller à l'école chez le sieur Richard.

Ce petit Pierre Daphaud fit bien son chemin. Parmi les nombreux actes notariés conservés dans les archives de la Diana, nous retrouvons sa trace. Il épouse Louise Basset et devient à son tour maître menuisier charpentier. Le 19 juin 1757 un acte avec les maîtres charpentiers de Montbrison est passé à son profit³.

En 1762, il engage Damien Basset comme apprenti pour dix-huit mois⁴. L'apprenti est probablement un parent de son épouse.

En 1764, nous le retrouvons maître de l'apprenti Barthélémy Garassus pour un an et demi⁵. Le 12 mars 1777, par devant M^e Labranche, il engage François Fournier pour la même durée. François est le fils d'une veuve de Montbrison. Elle est remariée et c'est le beau-père qui paie l'apprentissage soit trente livres, versées en deux fois.

La petite histoire de la montre à boîtier d'argent a permis l'éclosion d'une vocation de menuisier charpentier et la propagation du travail du bois à travers d'autres générations.

*

* *

Au-delà du pittoresque, cette anecdote nous montre que les contrats d'apprentissage nombreux dans les archives peuvent être une riche source pour étudier la vie quotidienne de nos ancêtres. Quels étaient les différents apprentissages ? Qui étaient les apprentis ? D'où venaient-ils ? Quelles étaient leurs conditions matérielles ? Comment étaient-ils traités ?

³ Notaire, maître Pascal.

⁴ Notaire, maître Labranche.

⁵ Notaire, maître Pascal.

La plaisante historiette de la montre à boîtier d'argent nous entraîne à faire une recherche plus poussée. Nous avons relevé dans les archives de la Diana environ deux cents baux d'apprentissage de 1560 à 1815. Ils concernent de nombreux métiers⁶. L'âge des apprentis pouvait aller de douze à vingt-cinq ans. Nous essayerons, dans un prochain cahier, de tirer de ces documents quelques aspects de la vie quotidienne dans les ateliers et boutiques de jadis.

Terminons notre propos par quelques vers du poète Jean Aicard intitulé *les métiers* :

Sans le paysan aurais-tu du pain ?

C'est avec le blé qu'on fait la farine,

**L'homme et ses enfants, tous
mouraient de faim**

si dans la vallée et sur la colline

on ne travaillait soir et matin...

Ce petit poème de Jean Aicard illustre bien la noblesse de l'artisanat. Il sera un hommage au travail humble et persévérant des artisans et des apprentis qui mettent toute leur application à réaliser de *la belle ouvrage*.

Marie GRANGE

Geneviève ADILON

⁶ Apothicaire-pharmacien, boulanger, clerc, chirurgien, cordonnier, cardier, ciergeur, charron, coutelier, charpentier, cordonnier, bottier, chapelier, coiffeur, barbier, étuviste, perruquier, forgeron, sellier, tailleur de pierre, orfèvre, tanneur, corroyeur, maréchal-ferrant, taillandier, serrurier, menuisier, rubandier, tissotier de soie, passementier, tailleur de lime, "lotteur" de marchandise, fabricant de platine de fusil. Tous ces métiers se regroupaient dans des associations ou jurandes ou encore confréries qui avaient leurs règlements et statuts afin de préserver les droits des maîtres et des apprentis.

Annexe

Contrat d'apprentissage établi entre Pierre Daphaud et André Rolle de Montbrison

1743 le 24 mai, contrat d'apprentissage entre André Rolle, maître menuisier-charpentier de Montbrison Pierre Dapho⁷, fils de Gabriel Dapho, journalier vigneron de Montbrison de la paroisse Ste Anne, suit ce qui a été exposé et déclaré par sieur Vincent Garnier marchand bijoutier de la ville de Gap en Dauphiné étant à la foire de Montbrison, tenue au mois d'août 1742 dessaisi d'une montre à boîte d'argent que lui présenta à acheter un jeune garçon inconnu, lequel se mit sur le champ à pleurer et dit que le lendemain il enverrait gens de connaissance qui justifieraient que la montre appartenait bien à eux, qui l'avaient chargé de la vendre, que le même jour sur le soir, ledit Garnier vint apporter ladite montre à Etienne de Meaux, écuyer, conseiller du roi, président lieutenant général juge domanial du pays, comté et ressort de Forez à Montbrison et lieutenant général de police de ladite ville et banlieue, auquel il l'a remise et lui fit le récit de ce qui est dument expliqué. Sur lequel, mondit sieur de Meaux détermina que si ce jeune garçon ne se présentait point, qu'il ne justifia pas de qui était la montre, ou que personne ne la réclama, elle serait vendue ou lottée et le prix en provenant, employé à quelques raisons charitables. Depuis ce temps, jusqu'au commencement du présent mois de mai, personne ne s'étant présenté ladite montre a été lottée au prix de quatre vingt dix livres et cette somme destinée à faire apprendre un métier à un des quatre jeunes garçons qui seraient choisis dans les quatre paroisses de Montbrison, lesquels ayant tirés au sort, il serait tombé sur la personne de Pierre Dapho, fils de Gabriel Dapho, journalier vigneron de la paroisse de Ste Anne de cette ville, qui après avoir très humblement remercié mondit sieur de Meaux de son zèle et des soins charitables qu'il a bien voulu prendre dans cette affaire, de son agrément, ont fait le bail d'apprentissage suivant :

Bail rédigé entre Dapho père, journalier de Montbrison lequel a mis en apprentissage son fils Pierre Dapho chez André Rolle pour 3 ans et demi, jusqu'au 25 novembre 1746, Le fils sera nourri et logé suivant l'usage. Mr André Rolle s'engage à montrer et instruire le fils Dapho au métier. Celui-ci promet de travailler à son possible et obéir audit Rolle, et à faire ce qu'il lui commandera de juste et raisonnable. Le père demeure responsable de la fidélité de son fils. Rolle s'engage à donner deux heures (1 h le matin et 1 h l'après-midi) par jour à l'apprenti pour qu'il aille à l'école chez le sieur Richard (pendant la 1ère année). Contrat payé 70 livres dont 24 livres ont été versées par le sieur de Meaux ce jour, les 46 livres restantes seront payées par le sieur de Meaux à savoir : 23 livres dans le milieu des trois années et demies et les autres 23 livres à la fin. Convenus par clauses expresses si l'apprenti Dapho venait à quitter ledit Rolle avant le fin du bail, ledit Dapho père se soumet, non seulement aux dommages et intérêts qui pourraient être prétendus, mais encore à lui rembourser le prix de l'apprentissage au prorata du temps que son fils y aura demeuré, ainsi accepté par ledit Rolle qui s'engage à prendre un autre apprenti pour l'argent qu'il aura reçu.

Jamier

⁷ Dapho puis Daphaud.

Bibliographie des articles et ouvrages de Marie Grange

établie par Joseph Barou, Claude Beaudinat et Claude Latta

Ouvrages

- En coll. avec Gérard Aventurier et Alain Collet, *Correspondance de la famille Du Guet*, Saint-Etienne, Publications de l'université de Saint-Etienne, 2006, 436 p.
- *Marguerite de Lupé, une histoire d'amour merveilleuse et tragique*, Amis du château de Montrond-lès-Bains et la Diana, 2009.

Articles parus (ou à paraître) dans le *Bulletin de la Diana*

- *Histoire du château de la Dame*, Bull. Diana, tome LIII, n° 7, 1993, p. 389-400.
- *La congrégation des sœurs de Saint-Charles de Lyon dans le Forez et la Loire depuis 1680*, Bull. Diana, t. LIV, n° 8, 199., p. 623-652 et tome LV, n° 1, 1995, p. 35-56.
- *La maladrerie de Grézieux-le-Fromental*, Bull. Diana, t. LVII, n° 3, 1998, p. 239-244.
- En coll. avec Gérard Aventurier, *Une donation d'ouvrages jansénistes en 1744 à une paroisse de Montbrison*, Bull. Diana, t. LVII, n° 2, 1998, p. 155-172.
- *Jules Onffroy de Thoron*, Bull. Diana, t. LVIII, p. 211-228.
- *Essai généalogique sur une famille forézienne : les Duguet*, Bull. Diana, t. LX, n° 4, 2001, p. 283-296.
- *Deux testaments de Jean-Marie de la Mure*, Bull. Diana, t. LXIII, n° 3, 2004, p. 229-240.
- *Une ordonnance de 1748 concernant un legs de Messire Jacques de Berulle*, Bull. Diana, t. LXV, n° 3, 2006, p. 211-219.
- *Boisset-lès-Montrond en 1789*, Bull. Diana, t. LXVI, n° 3, 2007, p. 313-320.
- *Le couvent des Cordeliers de la Bastie d'Urfé*, Bull. Diana, t. LXVII, 2008, p. 175-186.
- *Les emblèmes d'Anne d'Urfé par Loÿs Papon*, Bull. Diana, t. LXVIII, 2009, p. 419-420.
- *La dévolution du château de Montrond*, ill. Edouard Crozier, Bull. Diana t. LXX, n° 1, 2011, p. 58.
- *Le pont de Montrond* (à paraître).

Participation à un ouvrage de la Diana

Jacassoir... jacassoirs dans : Collectif, *La Diana, société historique et archéologique du Forez 1862-2012*, Montbrison, La Diana, 2012, p. 44.

Articles dans la revue *Village de Forez*

- En coll. avec Claude Déal, *L'église de Boisset-lès-Montrond*, n° 54, novembre 1993.
- *Boisset-lès-Montrond, histoire d'eaux*, n° 56, octobre 1993.
- *Un pèlerinage forézien : Notre-Dame-des-Anges à Chalain-le-Comtal*, n° 57, janvier 1994.
- *Sourcieux et le souvenir de la famille Balaÿ*, n° 63, juillet 1995.
- En coll. avec Jean Guillot, *L'épicerie droguerie Falconnet en 1736*, n° 65, janvier 1996.
- *Bonson : un pèlerinage à la vénérée madone du Forez*, n° 66, avril 1996.
- *Faits divers d'autrefois en Forez*, n° 69-70, 1997.
- *Les petits métiers d'hier..., le colporteur*, n° 71-72, 1997.
- *En passant par Sury-le-Comtal*, n° 73-74, 1998.
- *La petite diligence sur les beaux chemins de France*, n° 75-76, 1998.
- *Des pièces de monnaie par sacs entiers (1804)*, n° 79-80, 1999.
- *Au port de Montrond au temps des marins d'eau douce*, n° 83-84, 2000.
- *Le temps en 1900*, n° 85-86, 2001.
- En coll. avec Maurice Bayle, *De Bouthéon (Loire) à Lambaréné (Gabon)*, n° 87-88, 2001.
- *La soupe forézienne*, n° 89-90, 2002.
- *Mon ancêtre : Jean du Parloir (1765-1794)*, n° 91-92, 2002.
- *En faisant le tour des boulevards de Montbrison*, n° 93-94, 2003.
- *Les épizooties, aujourd'hui, hier...*, n° 95-96, 2003.

- En 1692, *Dame Charlotte de Rivoire du Palais, nouvelle prieure de Saint-Thomas-des-Nonnains*, n° 97-98, 2004.
- En coll. avec Geneviève Adilon, *La montre d'argent et l'apprenti charpentier (1742)*, n° 111, 2010.

Numéros spéciaux et Cahiers de Village de Forez :

Suppléments de Village de Forez

- *Boisset-lès-Montrond, notes et documents (tome 1)*, suppl. au n° 58, avril 1994.
- *Boisset-lès-Montrond, notes et documents (tome 2)*, suppl. au n° 62, avril 1995.
- En coll. avec Joseph Barou, *Chalain-le-Comtal, un village de la plaine, il y a 100 ans*, suppl. au n° 63, 1995.
- En coll. avec Thérèse Eyraud, *Saint-André-le-Puy un village forézien*, suppl. au n° 79-80, oct. 1999.
- *Boisset-lès-Montrond, 2 siècles d'histoire (notes et documents)*, suppl. n° 83-84, 2000.
- En coll. avec Nathalie Courbon, *Chambéon*, suppl. n° 91-92, 2002.

Cahiers de Village de Forez

- *Le carnet de l'aspirant Mathieu Rambaud de Sury-le-Comtal mort pour la France en 1918*, n° 23, 2006.
- *Guy Covey, Une famille britannique : les Covey*, n° 68, 2009.
- En coll. avec Geneviève Adilon, Joseph Barou et Jean Guillot, *Apprentis en Forez sous l'Ancien Régime : étude de contrats d'apprentissage*, n° 93, 2013.

Paroisse de Saint-Joseph-des-Bords-de-Loire

- *La paroisse de Saint-Joseph-des-Bords-de-Loire*, Maison paroissiale de Montrond-lès-Bains, s.d.

Poésie

- "Forez" dans : Les Amis du Château de Montrond-lès-Bains, *Palmarès 2008 du XXV^e concours de poésie du pays forézien* [avec reproduction des poèmes primés], 2008.
- "Le civet de lièvre de Diane de Châteaumorand", ill. Edouard Crozier, hors commerce.

Cahiers de Village de Forez

n° 117, 4^e trimestre 2013

Site : villagedeforez.montbrison42.fr

Siège social : Centre social, 13, place Pasteur, 42600 Montbrison.

Directeur de la publication : Joseph Barou.

Rédaction : Joseph Barou, Maurice Damon, Claude Latta.

Les cahiers de Village de Forez sont publiés par le **Groupe d'histoire locale** du **Centre Social** de Montbrison.

Comité de coordination : Geneviève Adilon, Joseph Barou, Pascal Chambon, Maurice Damon, Pierre Drevet, André Guillot, Claude Latta, Paul Valette.

Comité de rédaction : Geneviève Adilon, Daniel Allézina, Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Gérard Berger, Danielle Bory, Roger Briand, Albert Cellier, Pascal Chambon, Jean Chassagneux, Antoine Cuisinier, Maurice Damon, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, André Guillot, Joël Jallon, Marie Grange (+), Claude Latta, Gabriel Mas, Stéphane Prajalas, Jérôme Sagnard, Alain Sarry, Pierre-Michel Therrat, Paul Valette, Gérard Vallet.

Dépôt légal : 3^e trimestre 2013.

ISSN : 0241 - 6786

Impression : Gravo-clés, 65, rue Tupinerie, 42600 Montbrison.